

RAPPORT DU MINISTRE DES TERRES ET FORETS

PROVINCE DE QUEBEC

1963/1964

*rapport du ministre  
des  
terres et forêts*

PROVINCE DE QUEBEC

1963/64

Rock Lefebvre  
*Imprimeur de la Reine*  
Québec



MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CABINET DU MINISTRE

Honorable Paul Comtois, C.P.,

Lieutenant-gouverneur de la  
province de Québec.

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous  
soumettre le rapport du ministère des Terres  
et Forêts pour l'exercice 1963-1964.

Respectueusement soumis,

*Lalonde.*

# *exposé général des fonctions dévolues au ministère des terres et forêts en vertu de la loi*

Le ministre des Terres et Forêts a, par toute la province, la surveillance, le contrôle et la gestion de tout ce qui se rattache à l'administration et à la vente des terres publiques appartenant à la province, et des bois et forêts qui s'y trouvent, sauf quant aux terres mises sous le contrôle du ministre de la colonisation.

Il a la gestion des biens en déshérence, l'administration des biens des Jésuites, du domaine de la couronne et de la seigneurie de Lauzon.

Les réserves de forêts sont placées également sous sa direction et son administration. Le ministre remplit tous les devoirs et possède tous les pouvoirs de l'arpenteur général de l'ancienne province du Canada, quant aux matières qui se rapportent à cette province.

Le ministre est chargé de l'administration et du contrôle de la protection contre les incendies dans tous les territoires appartenant à la couronne, ainsi que dans tous les bois et forêts placés sous sa juridiction. La confection des plans et livres de renvoi officiels du cadastre est également sous son contrôle.

C'est le Chapitre 92 des S R Q 1941, sous le titre de Loi du Ministère des Terres et Forêts qui établit les devoirs et attributions du ministre et du sous-ministre. Il y est question, en outre, des agences et des agents des terres. Il faut noter ici qu'à toutes fins pratiques, ces agences et agents n'existent plus. Ce sont les chefs de district maintenant qui, sur le terrain, servent de liaison entre le ministère et les contribuables intéressés.

Le Chapitre 93 renferme la Loi des Terres et Forêts proprement dite. La première loi concernant la vente des terres publiques fut passée en 1841 (4 Victoria, chap. 100). La seconde est la loi 12 Victoria, chapitre XXXI (1849). La troisième, la loi 16 Victoria, chapitre 159 (1853). La quatrième, est la loi 23, Victoria, chapitre 11 (1860). C'est la dernière passée avant la Confédération en 1867. Aussi, depuis 1867, les terres publiques, les forêts et les mines ont-elles été administrées en vertu de lois provinciales. La première loi provinciale a été passée en 1869.

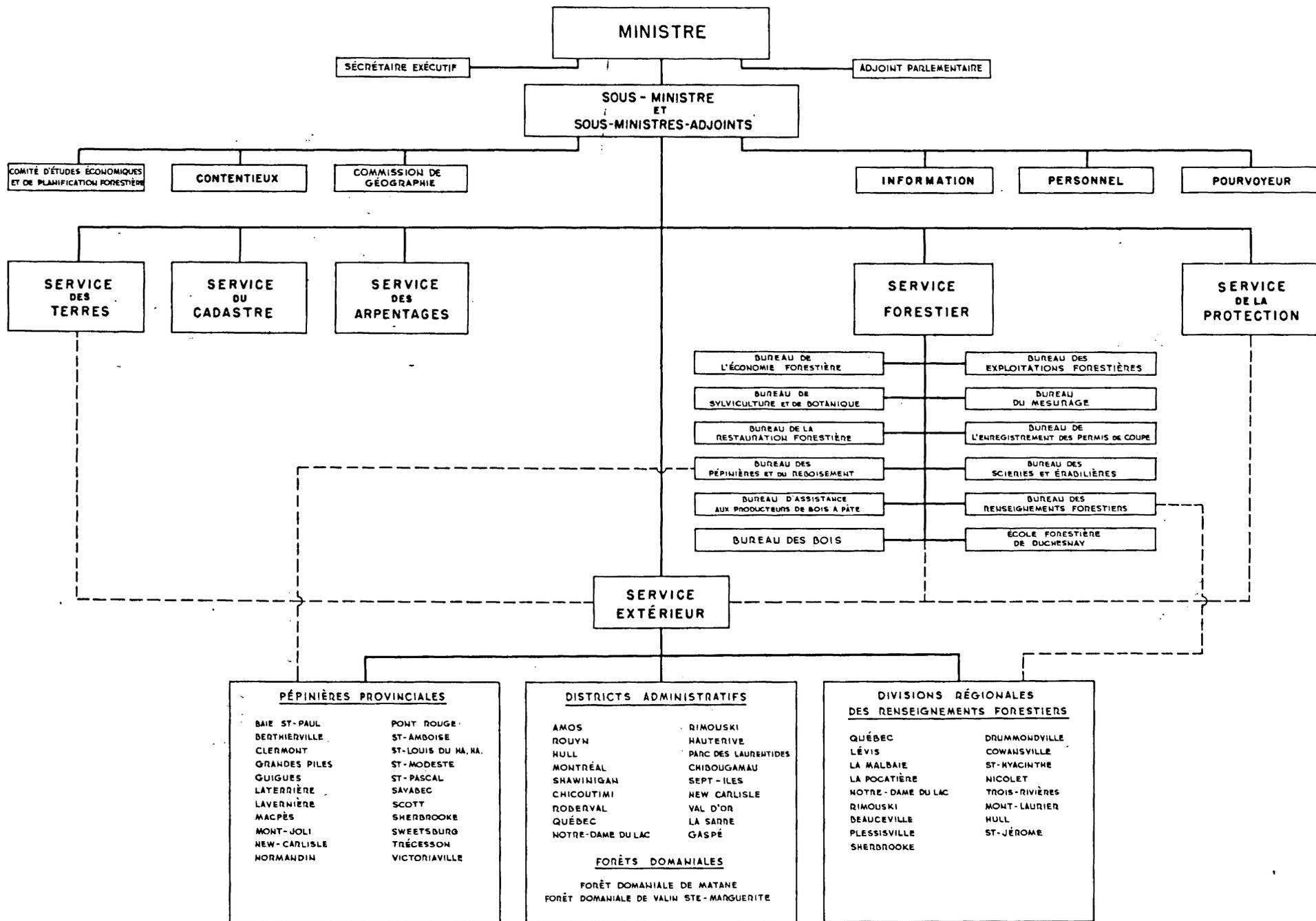
32 Victoria, chapitre XI, Le Chapitre 93 S R Q 1941 tire donc son origine de cette première loi provinciale de 1869.

A la loi des Terres et Forêts qui constitue, il va sans dire, le principal instrument de travail, se greffent diverses autres lois intéressant le ministère. L'affermage des concessions forestières par voie d'enchère prévu par l'Article 98 ne se fait plus depuis 1943. Deux lois générales pourvoient dans le moment à la concession des territoires boisés dont l'industrie forestière a besoin. Ce sont la loi pour prévoir une exploitation rationnelle de certains territoires forestiers, (10 Geo. VI, chapitre 25) et la loi pour stabiliser la petite industrie, (12 Geo. VI, chapitre 19). La première était destinée à assurer les bois requis à la grande et à la moyenne industrie, alors que la seconde a été conçue pour venir en aide à la petite industrie, l'étendue de la concession étant limitée ici à 50 milles carrés. En plus de cette restriction quant à la superficie, la loi principale diffère sensiblement de l'autre, puisqu'elle permet au ministre, avec l'assentiment du Conseil Exécutif, non seulement d'octroyer des concessions forestières, mais aussi d'effectuer des échanges avec des propriétaires de domaines forestiers ou avec des détenteurs de concessions forestières, ou de retirer toute partie de telles concessions et d'attribuer en retour d'autres concessions sur des terres de la couronne.

Notons de plus la loi des mesureurs de bois, (S R Q 1941, chapitre 94), la loi de l'enseignement forestier (chapitre 97), certaine partie de la loi de la pêche relative à la réserve de trois chaînes qui concerne le Ministre des Terres et Forêts (chapitre 157), certaine partie également de la loi des parcs provinciaux, la loi concernant les arpenteurs et les arpentages (chapitre 271), la loi du cadastre (chapitre 320) et la loi pour assurer le progrès de l'éducation (10 Geo. VI, chapitre 21).

Il y a en outre plus près de nous la loi instituant l'Ordre du Mérite forestier, (8-9 Elizabeth II chapitre 53), et la loi concernant l'aménagement d'une forêt expérimentale par l'Université Laval, (11-12 Elizabeth II, chapitre 28).

**MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS  
ORGANIGRAMME  
1963-1964**



# ministère des terres et forêts

Ministre: Honorable Lucien Cliche, c.r.

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF:  
Gérald Boisvert, avocat

SOUS-MINISTRE:  
Fernand Boutin, i.f.a.g.

SOUS-MINISTRES ADJOINTS:  
Jean-Marie Bourbeau  
Roland Deschamps, i.f.  
Jean-Pierre Giroux

## INFORMATION et PUBLICITÉ

Directeur:  
Robert Brisebois

## CONTENTIEUX

Chef:  
Fernand Côté, avocat

## COMITÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES et DE PLANIFICATION FORESTIÈRE

Coordonnateur:  
Michel Duchesneau, i.f.

Secrétaire:  
Pierre-Paul Légaré, i.f.

## COMMISSION DE GÉOGRAPHIE

Secrétaire:  
Jean Poirier, géographe

## COMMISSAIRE DES FRONTIÈRES

Georges Côté, a.g.

## SERVICE ADMINISTRATIF

Chef intérimaire:  
Yvon Poulin

Registraire:  
Alexandre Hottote

Contrôle du matériel et de l'équipement:  
Léonide Dupont

Magasins et entrepôts:  
Gérard Bolduc

Directeur du personnel:  
Paul Lachance

Pourvoyeur:  
Ernest Lachapelle

## SERVICE FORESTIER

Chef du service:  
Antonio Gagnon, i.f.

Sylviculture et Botanique:  
Jean Smith, i.f.

Restauration de la forêt:  
L.-Robert Barras, i.f.

Comité de placement des étudiants:  
Guy Samson, i.f.

Renseignements forestiers:  
Roch Delisle, i.f.

Chemins d'accès forestiers:  
Roch Allaire, i.f.

Enregistrement de permis de coupe:  
Léon Boulanger

Economie forestière:  
G.-Roger Langlois, i.f.

Exploitations forestières:  
Paul Lemay, i.f.

Mesurage et classification des bois:  
Adrien Bilodeau, m.l., g.f.

Reboisement et pépinières:  
Hervé Lizotte, i.f.

Bureau des bois:  
J.-R.-A. Legendre

## SERVICE DE LA PROTECTION

Chef du service:  
Georges-Henri Bernier, i.f.

Atelier des exhibits:  
Eugène Pépin

Entomologie:  
Gérard Paquet, i.f.

Inspecteur général:  
J.-M. L'Heureux

Laboratoire de radio:  
Edmond Barras

## SERVICE DES ARPENTAGES

Chef du service:  
Emilien Pouliot, a.g.

Cartographie:  
J.-Réal Dallaire

Limites des municipalités:  
Gérard Tanguay, a.g.

Inspections:  
Gérald Barrette, a.g.  
Rodrigue Bilodeau, a.g.  
Robert Bussièrès, a.g.

## SERVICE DU CADASTRE

Chef du service:  
Georges-E. Bouchard, a.g.

Inspections:  
Clovis Labrecque, a.g.  
Alexis Leblanc, a.g.  
Herman-G. Ryland, a.g.  
Ls-Philippe Vézina, i.f.

## SERVICE DES TERRES

Chef adjoint:  
Raymond Dufour

## SERVICE EXTÉRIEUR

Directeur:  
Maurice Noreau, i.f.

Assistant:  
Ls-Philippe Samson, i.f.

## ÉCOLE FORESTIÈRE DE DUCHESNAY

Directeur:  
J.-M. Pleau

## *bureau du personnel*

A l'automne 1962, le ministère prit la décision de confier à un seul bureau toutes les tâches se rapportant à l'administration du personnel, dans le but d'assurer une meilleure coordination et un contrôle efficace et complet des effectifs.

Le bureau du personnel entrain en opération le 1er janvier 1963, sous la direction d'un officier de personnel assisté de deux (2) employés. L'importance du travail d'organisation à effectuer nécessita par la suite l'engagement de cinq (5) autres employés qui vinrent compléter ces cadres insuffisants.

Tel qu'actuellement constitué, ce bureau groupe quatre (4) sections ayant chacune ses attributions bien définies.

I) *Section du personnel classifié:* Cette section est responsable de l'application des procédures d'engagement, de nomination, de démission, de révocation etc. pour les fonctionnaires soumis à la Loi du service civil ainsi que pour les employés de la classification interdépartementale. Elle assume la responsabilité de l'administration des étudiants employés au ministère durant la période des vacances. Elle voit aussi à la préparation, en collaboration avec le service de la Comptabilité des prévisions budgétaires relatives aux traitements et en contrôle les disponibilités au cours de l'année fiscale.

### ÉTAT DU PERSONNEL CLASSIFIÉ REPARTI SELON LA PROFESSION OU LA FONCTION

au 31 mars 1964

Nombre d'employés par profession et fonction	31 mars 1963	31 mars 1964
Arpenteurs-géomètres	11	13
Ingénieurs forestiers	99	98
Autres professionnels	6	9
Géographe	1	1
Dessinateurs	27	26
Techniciens	40	35
Gardiens	47	45
Inspecteurs	103	108
Mesureurs et gardes-forestiers	30	30
Ass't mesureurs et gardes-forestiers	6	1
Manoeuvres et journaliers	56	61
Administrateurs	19	18
Employés de bureaux	258	248
<b>TOTAUX</b>	<b>703</b>	<b>693</b>

II) *Section du personnel non classifié:* Les employés de cette section sont responsables des procédures d'engagement et des méthodes de contrôle du personnel technique et ouvrier exerçant ses fonctions dans nos districts forestiers. Cette catégorie comprend des employés régis par la Commission du service civil, bien que payés à taux quotidien. Signalons qu'au-delà de 2,100 nominations et réengagements furent complétés au cours de l'année fiscale 1963-64. De nombreux rapports et statistiques furent aussi présentés par suite de demandes faites par les autorités compétentes.

ÉTAT DU PERSONNEL  
NON CLASSIFIÉ  
au 31 mars 1964

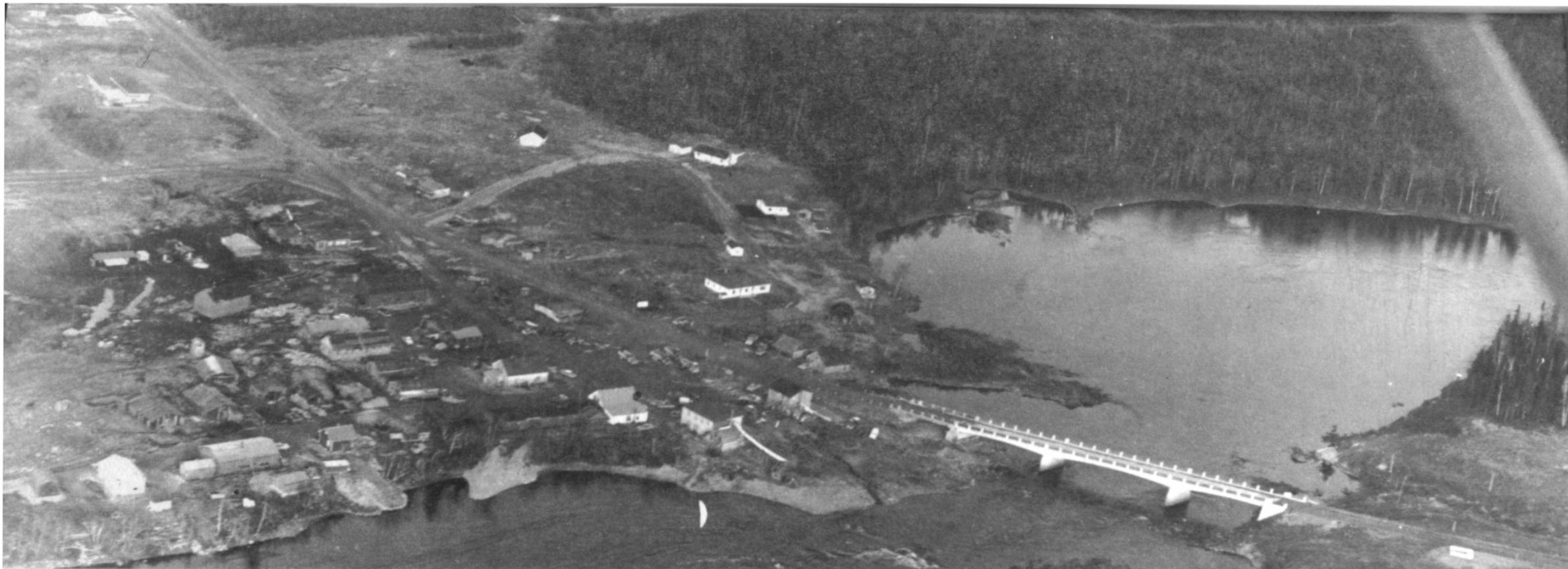
Gardes-forestiers	171
Inspecteurs	16
Ass't gardes-forestiers et mesureurs	664
Gardiens de réserve	97
Cuisiniers	15
Ouvriers rémunérés à taux horaire	194
<hr/>	
TOTAL	1157

III) *Section des dossiers:* Responsable de tous les dossiers et fiches se rapportant aux différentes catégories de personnel.

IV) *Section du contrôle de l'assiduité:* Le préposé est responsable à l'officier de personnel du contrôle de l'assiduité des employés. Il doit compiler et tenir à jour les congés, enregistrer les retards et faire rapport de tout manquement aux directives concernant l'assiduité.

Les statistiques suivantes donneront une bonne idée des activités du bureau du personnel au cours de l'année 1963-64.

Nominations du personnel ouvrier et du personnel rémunéré à la journée	2131
Nominations (personnel régulier)	51
Permanences accordées	49
Mutations du personnel ouvrier	14
Reclassifications	192
Départs	75
Demandes de listes d'éligibilité	442
Ouvriers soumis à la Loi des Pensions	312





# *service des arpentages*

## **Attributions**

Le service est chargé de subdiviser, de répartir, de mesurer et de borner les terres de la couronne. Il lui incombe de faire ou de diriger les relevés topographiques nécessaires pour la cartographie du domaine territorial de la province, la désignation des lots, le calcul de leur superficie, l'organisation des cantons, la description des districts électoraux, l'érection des municipalités et paroisses, la description et l'établissement des lots de grève ou des lots en eau profonde, des territoires de chasse et de pêche, des propriétés minières, des concessions forestières, la confection des cartes géographiques officielles et l'étude des problèmes relatifs aux frontières de la province. Plusieurs ministères, par conséquent, ont recours au service des arpentages: Richesses Naturelles, Agriculture et Colonisation, Tourisme, Chasse et Pêche, Affaires municipales. Le Service s'occupe tout particulièrement des travaux de délimitation d'emplacements de villégiature en bordure des nappes d'eau.

Le service des arpentages effectue également la vérification des cartes de municipalités de comtés, des cartes régionales et générales, qui servent de base à la délimitation de la division territoriale et la vérification des arpentages de claims miniers. Il répond également aux demandes de renseignements venant du public et des différents départements de l'administration gouvernementale de notre province et du gouvernement fédéral.

## **Nouvelles cartes**

Notre bureau de la cartographie a consacré plusieurs mois de travail à la confection sur toile d'un nouveau manuscrit de la province en deux feuillets, à l'échelle de 12 milles au pouce; ce manuscrit est entre les mains du lithographe pour fins de publication à l'échelle de 20 milles au pouce.



Un nouveau manuscrit couvrant la région Manicouagan, sur la Côte nord du St-Laurent, en deux feuillets, à l'échelle de 2 milles au pouce, vient d'être complété pour fins de publication à 3 milles au pouce.

La revision de la carte de la région Mistassini-Abitibi, à l'échelle de 6 milles au pouce, ainsi que de la carte routière publiée par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, de celle des parcs provinciaux et des réserves de chasse et de pêche de la province, sont déjà complétées.

Nos cartographes complètent actuellement, à l'échelle de 40 chaînes au pouce, les feuillets de cette partie du Saguenay comprise entre les latitudes 49° à 51° et les longitudes 66° à 70°, d'une superficie approximative de 12,400 milles carrés.

Une nouvelle compilation à l'échelle de 40 chaînes au pouce de la carte du Parc provincial des Laurentides, couvrant une superficie d'environ 4,600 milles carrés, est en voie d'exécution.

Nos cartographes et dessinateurs ont préparé plusieurs cartes qui leur furent demandées par le Service forestier et ils ont continué la compilation et la copie sur toile de certains plans de cantons.

La préparation des plans devant accompagner les instructions émises pour divers travaux de notre Service des Arpentages, ainsi que la vérification des plans produits par les arpenteurs-géomètres de la pratique privée, ont également été entrepris par ce service.

**RÉPARTITION DES TRAVAUX D'ARPENTAGE  
POUR LESQUELS DES INSTRUCTIONS ONT ÉTÉ  
ÉMISES PAR LE SERVICE DES ARPENTAGES**

1963/1964

1o) Travaux d'arpentage exécutés à des fins administratives .....	114
A) requis par le ministère des Terres et Forêts .....	94
a) pour la cartographie .....	32
b) pour le Service du cadastre .....	4
c) pour le Service des terres .....	39
d) pour le Service forestier .....	15
e) pour le Service de la protection .....	2
B) requis par le ministère des Richesses naturelles .....	6
C) requis par le ministère du Tourisme, Chasse et Pêche .....	3
D) requis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation .....	7
E) requis par le ministère de l'Industrie et du Commerce .....	4
2o) Travaux d'arpentage exécutés pour le compte de diverses municipalités .....	3
3o) Travaux d'arpentage exécutés pour le compte de particuliers .....	116
<b>TOTAL</b> .....	<b>233</b>

**TERRITOIRES SPÉCIFIÉS**  
1963/1964

	Nombre	Superficies
Nouveaux lots	3,892	43,854.60 acres
Anciens lots spécifiés de nouveau	510	66,740.96 "
Terrains spécifiés en territoires non divisés (blocs, réserves cantonales)	48	16,111.76 "
Blocs miniers	8	3,093.37 "
Lots de village	40	1,706.53 "
Iles	4	130.45 "
Concession forestière	1	70 milles carrés







# service de cadastre

Un des principaux rôles du service du cadastre est d'assurer un parfait enregistrement des droits de propriété sur chaque parcelle de terrain, soit du domaine public ou privé, en attribuant un numéro distinct. A ce service, sont transmis les plans et livres de renvoi des cadastres et subdivisions effectuées par les arpenteurs-géomètres. Les originaux de ces documents, après examen, sont déposés aux archives et copies transmises aux bureaux d'enregistrement concernés. La discordance qui existe dans plusieurs localités entre l'arpentage primitif, le cadastre et l'occupation oblige le ministère à mettre à jour le cadastre par voies de subdivision, de correction ou d'annulations cadastrales partout où cela s'impose.

## **Opérations cadastrales**

Depuis quelques années, un essor considérable s'est effectué dans les opérations cadastrales, par suite d'anciennes transformations immobilières, auxquelles on doit aujourd'hui donner un statut légal, et aussi de nombreuses transformations, que nécessitent présentement les nouvelles normes de construction et de zonage, dans l'aménagement urbain dont l'expérience s'étend aujourd'hui dans les milieux ruraux.

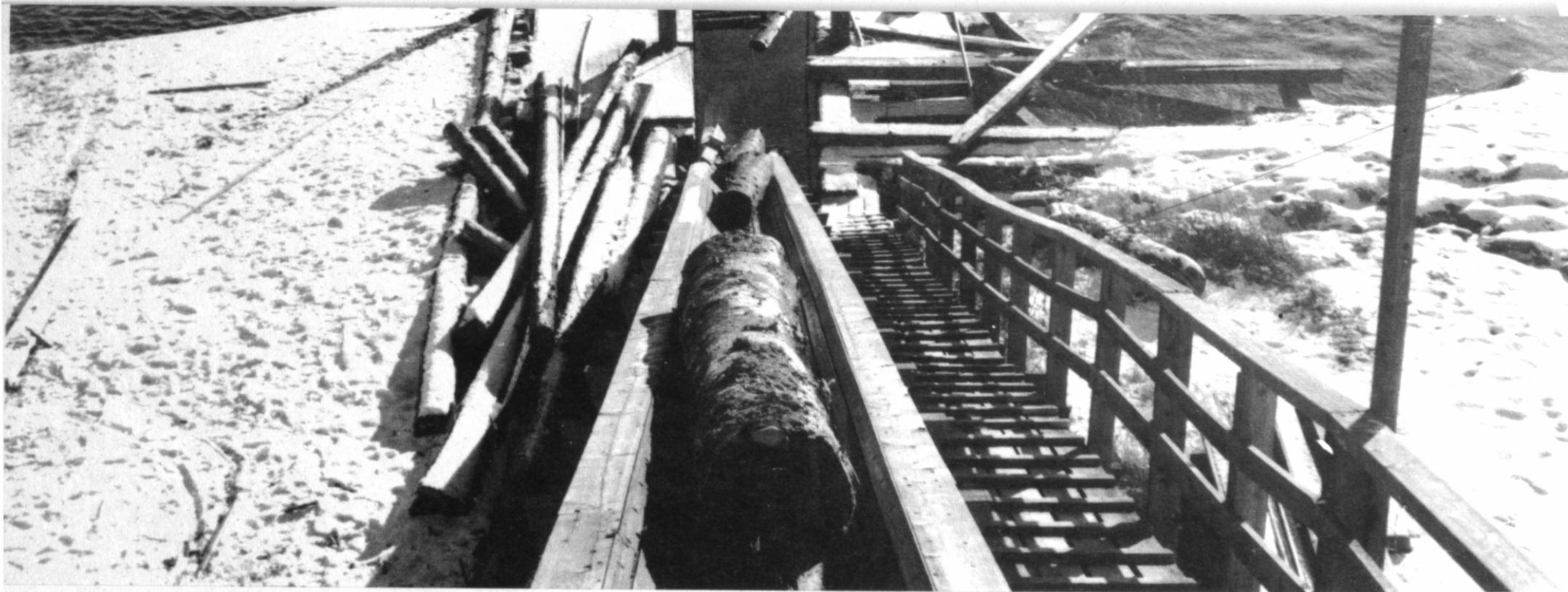
Au cours de l'année, nous avons constaté une augmentation assez considérable dans les dépôts de subdivisions, redivisions, corrections et annulations, dont copies authentiques ont été expédiées aux bureaux d'enregistrement et aux bureaux des secrétaires-trésoriers des municipalités, après avoir été examinés et contrôlés.

Au cours de la même année, pour répondre aux besoins urgents, le service du Cadastre a agrandi ses locaux, sélectionné et dirigé son personnel en lui donnant l'opportunité de poursuivre des études spécialisées, à l'Université Laval, en vue d'utiliser toutes les nouvelles méthodes scientifiques, permettant de suivre l'évolution présentement en cours.



**ÉTAT DES OPÉRATIONS DU SERVICE DU CADASTRE**  
en 1963/1964

		Comparaison avec 1962/1963
Nombre de dossiers ouverts	6,567	+ 12%
Nombre de subdivisions reçues	5,591	+ 10.7
Nombre de lots affectés par les subdivisions	60,915	- 5.1
Nombre de corrections reçues	859	+ 12.7
Nombre de lots affectés par les corrections	2,554	- 6.8
Nombre d'annulations reçues	667	+ 33
Nombre de lots affectés par les annulations	10,372	- 29.5
Nombre de certificats d'hypothèques examinés	645	+ 9.8
Nombre de certificats authentiqués	39,400	+ 37





# service forestier

Le Service forestier est l'un des cinq (5) services composant le ministère des Terres et Forêts. Il a pour tâche l'administration du domaine boisé de la couronne. Ses responsabilités sont réparties entre un certain nombre de bureaux disposant d'un personnel spécialisé dans diverses disciplines forestières.

La coordination sur le terrain se fait par l'intermédiaire de bureaux de district répartis dans toute la province. Ces bureaux sont sous la direction d'ingénieurs forestiers dûment qualifiés pour procéder à la mise en application des politiques du ministère de même qu'à l'élaboration de programmes forestiers visant à assurer, à l'industrie forestière et aux populations qui en dépendent essentiellement pour leur bien-être, des sources suffisantes et permanentes d'approvisionnement en matière première. Voici les bureaux du service forestier.

**LE BUREAU DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE** s'occupe de la surveillance de l'aménagement des forêts de la couronne, de dendrométrie, d'inventaires forestiers, de documentation forestière et d'études photogrammétriques.

**LE BUREAU DES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES** se charge d'émettre des permis d'exploitation dans les forêts vacantes et affermées de la couronne, ainsi que dans les réserves cantonales. Il assume également la surveillance des exploitations forestières et le contrôle des bons de pension.

**LE BUREAU DE REBOISEMENT ET DES PÉPINIÈRES** s'occupe de reboisement sur les terres de la couronne ainsi que de l'entretien et de la surveillance générale des pépinières du ministère.

**LE BUREAU DU MESURAGE ET DE LA CLASSIFICATION** des bois a pour tâche, le mesurage et le contrôle du mesurage des bois coupés dans les forêts de la couronne, la factu-



ration des droits de coupe, l'émission des certificats des mesureurs et des permis d'expédition des bois en dehors du Québec ainsi que la perception de la taxe du fonds d'éducation sur les bois exploités.

**LE BUREAU DE L'ENRÉGISTREMENT DES PERMIS DE COUPE** enregistre et renouvelle des titres de concessions forestières, contrôle les transferts de titres et perçoit la rente foncière.

**LE BUREAU DES RENSEIGNEMENTS FORESTIERS** qui se ramifie en dix-neuf (19) bureaux divisionnaires, vise à encourager les petits propriétaires à faire un aménagement rationnel de leurs boisés afin d'en assurer la conservation et d'en accroître le rendement en matériel ligneux ou en produits sucriers. Une partie importante des activités du personnel technique est consacrée au reboisement sur les petites propriétés forestières.

**LE BUREAU DES BOIS** fait de la propagande en faveur de nos produits forestiers au moyen de tracts, causeries, etc . . . Et maintient une exposition permanente des plus belles pièces de menuiserie obtenue par un emploi judi-

cieux des bois du Québec.

**LE BUREAU DES SCIERIES ET DES ÉRABLIÈRES** contrôle les scieries, émet des permis de moulin à scie, tient une comptabilité des dépôts-garantie et des loyers et contrôle également les permis de sucrerie.

**LE BUREAU DE SYLVICULTURE ET DE BOTANIQUE** s'occupe de renseignements et de travaux d'ordre sylvicole et botanique, de traitements sylvicoles à l'intérieur des plantations sur les terres de la couronne, et d'études de rendement et d'accroissement des massifs boisés au moyen de places d'études permanentes.

**LE BUREAU DE RESTAURATION FORESTIÈRE** se charge également de promouvoir les travaux d'amélioration de peuplements forestiers, de reboisement, et l'établissement de camps forestiers pour les étudiants.

**LE BUREAU D'ASSISTANCE AUX PRODUCTEURS DE BOIS À PÂTES** aide les colons et les cultivateurs dans la mise en marché de leurs bois à pâtes.

**L'ENTREPÔT DU SERVICE** contrôle l'outillage et l'équipement entreposés à Québec ou distribués dans les districts administratifs.

# bureau de l'économie forestière

## Attributions:

Le bureau de l'Economie forestière a pour mission principale de voir à l'inventaire forestier et à l'aménagement des forêts publiques de la Province de Québec, y compris celles détenues à titre de concessions forestières.

Dans le cas des concessions forestières, les règlements des bois et forêts prévoient que ce sont les concessionnaires qui doivent eux-mêmes effectuer, mais sous le contrôle et à la satisfaction du ministère, l'inventaire et l'aménagement des territoires qui leur sont affectés. Quant aux autres forêts publiques, cette responsabilité incombe directement au bureau de l'Economie forestière.

Laissant de côté les forêts situées au

Nord du 52° de latitude, forêts que l'on doit, pour le moment, considérer comme économiquement inaccessibles, le territoire commis à la surveillance du bureau de l'Economie forestière, au point de vue aménagement forestier, est de quelque 244,000 milles carrés, soit plus de 156 millions d'acres. Ce chiffre est d'ailleurs extrait du tableau suivant qui indique, pour les forêts sises au sud du 52° de latitude nord, une répartition selon la tenure.

Certaines de ces données proviennent des statistiques les plus précises que nous possédons actuellement, mais des études sont présentement en cours au ministère afin d'établir avec plus d'exactitude, dans un avenir prochain, les données qui apparaissent au tableau suivant.

## TENURE DES TERRAINS FORESTIERS AU SUD DU 52° DE LATITUDE NORD (eau et terrains improductifs inclus)

	Milles carrés	Hectares	Pourcentage	
<b>FORÊTS DES PARTICULIERS</b>	26,240	6,796,128	—	9.7
Propriétés de 2,000 acres et plus	8,981	2,326,068	3.3	—
Propriétés de moins de 2,000 acres	17,259	4,470,060	6.4	—
<b>FORÊTS DE L'ÉTAT (CANADA)</b>	388	100,492	—	0.1
Forêt expérimentale	11	2,849	—	—
Réserves indiennes	280	72,520	0.1	—
Réserves militaires et autres	19	4,921	—	—
Parc de la Gatineau	78	20,202	—	—
<b>FORÊTS DE L'ÉTAT (QUEBEC)</b>	243,790	63,141,313	—	90.2
Concessions forestières	85,451	22,131,705	31.6	—
Réserves cantonales	3,211	831,645	1.2	—
Forêts domaniales	795	205,904	0.3	—
Réserves forestières spéciales	752	194,767	0.3	—
Lots de colonisation disponibles	2,600	673,397	1.0	—
Terrains vacants	150,981	39,103,895	55.8	—
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>270,418</b>	<b>70,037,933</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

## inventaires forestiers

Les concessionnaires forestiers révisent constamment l'inventaire des territoires qui leur sont affermés car leurs plans d'aménagement doivent être eux-mêmes révisés à tous les dix (10) ans. D'après les informations fournies au ministère, les inventaires faits par les concessionnaires au cours de l'année 1963-64, couvrent quelque 7,000 milles carrés. Cette information se précisera au cours de l'année 1964-65, lorsque les renseignements provenant de ces inventaires seront incorporés aux plans d'aménagement soumis au ministère en 1964-65.

De son côté, le ministère des Terres et Forêts a fait effectuer au cours de l'année 1963-64 par des ingénieurs-forestiers de la pratique privée, des inventaires forestiers couvrant 1940 milles carrés. Voici, selon les régions où ces inventaires ont été effectués, la superficie inventoriée.

Régions	Superficie m.c. Hectares	
Abitibi-Est	670	173,529
Abitibi-Ouest	53	13,727
Gaspésie	1,110	287,489
Lac St-Jean	107	27,713
<b>TOTAL</b>	<b>1,940</b>	<b>502,458</b>

Les territoires qui ont fait l'objet des inventaires mentionnés précédemment, ont été choisis en fonction des besoins du Comité d'Etudes économiques et de Planification forestière, créé au ministère au cours de l'année. En particulier, ce comité, de concert avec le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.), a entrepris une étude complète du territoire de la Gaspésie. Dans le cadre de cette étude, il fallut organiser l'inventaire d'environ 1,900 milles carrés de forêt. Sur ce, les inventaires de 1963-64 ont couvert au-delà de 1,100 milles carrés.

De plus, le ministère a fait faire, toujours par des ingénieurs-forestiers de la pratique privée, la photo-interprétation de quelque 6,000 milles carrés de territoire boisé. Ce travail de photo-interprétation sert de préliminaire à l'inventaire forestier. Il s'agit, en effet, d'un examen stéréographique de clichés aériens, qui permet d'établir la délimitation approximative des peuplements forestiers et d'en faire une classification préliminaire selon leur âge et leur composition. Ces études étant faites, on procède ensuite aux relevés dendrométriques.

## aménagement forestier

Au cours de l'exercice 1963-64, quinze (15) plans d'aménagement forestier ont été soumis au ministère par des concessionnaires. Ces plans, dont voici la nomenclature, couvrent 2,909 milles carrés.

Durant la même période, les officiers du bureau de l'Economie forestière ont vérifié

dix-sept (17) autres plans d'aménagement déjà soumis au ministère au cours de l'année précédente. Ces dix-sept (17) rapports, dont la liste apparaît ci-après, couvrent une étendue de 5,535 milles carrés. Ils ont été approuvés par le ministère, après vérification, comme devant régir les exploitations de la prochaine décennie.

**PLANS D'AMÉNAGEMENT SOUMIS PAR DES CONCESSIONNAIRES  
1963**

Concessionnaires	Unité d'aménagement	m.c.	Hectares
Cellard, Mme Vve Eugène	Canton Gravier	25	6,475
Champagne, Herménégilde	Canton Bignell	50	12,950
Cie Gagnon Ltée, La	Fancamp, Rasles, LaDauversière	125	32,375
Consolidated Paper Corp. Ltd.	Upper Ottawa	581	150,478
Consolidated Paper Corp. Ltd.	Assomption, Mastigouche	608	157,471
Donohue Brothers Ltd.	Riv. Chicoutimi, Malbaie	90	23,310
Gohier Ltée, Edouard	Chibougamau	150	38,850
Lacroix Lumber	Riv. Cascapédia	24	6,216
Leclerc, J.-B.	Canton Gravier	35	9,065
Matapédia Company Ltd.	Roux, Standon	24	6,216
New Brunswick Int. Paper Co.	Patapédia, Nouvelle, Escuminac	1,069	276,869
Paradis, Alfred H.	Cantons Faillon, Leigne	75	19,425
Pineau Frères Enrg.	Upper Mistigouguèche	24	6,216
Soucy Inc., J.-O.	Canton Bongard	16	4,144
Syndicat St-Thomas Didyme	Canton de Condé	13	3,367
<b>TOTAL</b>		<b>2,909</b>	<b>753,427</b>

**LISTE DES PLANS D'AMÉNAGEMENT VÉRIFIÉS ET  
INSPECTÉS PAR LE MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS  
1963**

Concessionnaires	Unité d'aménagement	m.c.	Hectares
Audet, Gérard	Canton Bochart	50	12,950
Bathurst Power & Paper Co. Ltd.	Riv. Bonaventure	422	109,297
Booth Lumber Ltd.	Kippawa	1,161	300,697
Cascapédia Manufacturing & Trading Co.	Riv. Cascapédia	1,059	274,279
Consolidated Paper Corp. Ltd.	Lower Ottawa	811	210,048
Cross, F.-F.	Canton Wakefield	6	1,554
Gagnon & Frs de Roberval Ltée	Riv. Ouiatchouaniche	131	33,920
Fraser Companies Limited	Cabano	288	74,592
Fortin Lumber Inc.	Canton Chaste	50	12,950
Laberge & Laberge Ltée	Canton Louvigny	60	15,540
Mont Louis Seigniority Ltd.	Canton Duchesnay	68	17,612
Price Brothers & Co. Ltd.	Bas Saguenay Nord	392	101,528
Quebec North Shore Paper Co.	Riv. Pistuakanis	280	72,520
Saguenay Furniture Co.	Riv. du Moulin	78	20,202
Singer Manufacturing Co., The James McLaren Co. Ltd.	Riv. du Sourd	184	47,656
Singer Manufacturing Co. The	Riv. Petite Nation & Blanche	480	124,319
Soucy Inc. F.-F.	Canton Parkke	15	3,885
<b>TOTAL</b>		<b>5,535</b>	<b>1,433,558</b>

## Rapports avant-coupe et après-coupe

Les concessionnaires forestiers doivent, à chaque année, obtenir du ministère la permission de commencer leur exploitation. Ils doivent, de plus, fournir au ministère un rapport détaillé dans lequel sont indiqués le volume, les essences ainsi que le secteur de coupe. Avant d'acquiescer aux requêtes qui lui sont présentées, le ministère fait une étude des rapports soumis en vue de déterminer si le programme de coupe est conforme aux prescriptions du plan d'aménagement. Au cours de 1963-64, le bureau de l'Economie forestière a reçu et étudié 188 rapports avant-coupe.

Une fois les exploitations terminées, les concessionnaires doivent également soumettre au ministère un rapport où sont consignés les résultats de l'exploitation, en volume et en superficie. Ces rapports, comme les précédents, sont accompagnés de plans qui permettent au ministère de contrôler le progrès des opérations et de voir à ce qu'elles soient effectuées conformément aux plans d'aménagement acceptés.

Au cours de l'exercice 1963-64, le bureau de l'Economie forestière a reçu et étudié 154 rapports après-coupe.

## Etat de l'inventaire forestier au Québec

Le tableau suivant indique en résumé l'état de l'inventaire forestier dans les forêts publiques de la Province de Québec, au 31 mars 1964. Les territoires détenus à titre de concessions forestières sont presque entièrement couverts par l'inventaire et l'aménagement. D'autre part, il reste beaucoup à faire en rapport avec les territoires vacants.

Afin de planifier convenablement les travaux d'inventaires forestiers qui devront se faire dorénavant dans les forêts publiques de la Province de Québec, tant dans les concessions forestières que dans les réserves et les forêts vacantes, le ministère a fait préparer un plan-directeur des inventaires forestiers dont l'exécution sera commencée dès 1964-65.

De plus, en vue d'assurer la stabilité et la pérennité de l'industrie forestière chez nous, le ministère a procédé, au cours de 1964, à la subdivision de la province en unités d'aménagement.

A l'intérieur de ces unités, nous entendons favoriser la pleine utilisation des forêts, mais nous y exercerons une surveillance étroite afin que les coupes ne dépassent pas la possibilité. Cette possibilité sera indiquée par les études et les inventaires que nous ferons à l'intérieur de chaque unité.

### ÉTAT DE L'INVENTAIRE DANS LES FORÊTS PUBLIQUES DU QUÉBEC AU SUD DU 52° LATITUDE, AU 31 MARS 1964

	Aires inventoriées			Aires totales		
	m.c.	Hectares	%	m.c.	Hectares	%
Concessions Forestières	83,053	21,510,626	97	85,451	22,131,705	100
Réserves Cantonales	2,623	679,354	82	3,211	831,645	100
Forêts Domaniales	769	199,170	97	795	205,904	100
Réserves Spéciales	691	178,968	92	752	194,767	100
Terrains Vacants	22,185	5,745,888	15	153,581	39,777,292	100
<b>TOTAL</b>	<b>109,321</b>	<b>28,314,006</b>	<b>45</b>	<b>243,790</b>	<b>63,141,313</b>	<b>100</b>

# bureau des pépinières et du reboisement

L'objectif principal de ce bureau est d'assurer une production suffisante de jeunes arbres, indispensables à la mise en valeur par le reboisement des terres à vocation forestière, mais dénudées à la suite de coupes abusives, d'exploitations agricoles mal dirigées et d'incendies forestiers, et cela, tant sur les terres de la Couronne que sur les terrains privés.

Ce bureau travaille de concert avec le Bureau de Sylviculture et de Botanique où se font les analyses et les expériences nécessaires au choix des essences convenant le mieux à un endroit donné. Ce choix est facilité par le travail des techniciens chargés de faire la lumière sur les propriétés d'adaptation des arbres aux conditions de sol, d'altitude, de climat et de lumière.

D'autres études ont permis de déterminer, pour nos principales essences, quels sols et quels fertilisants sont nécessaires à leur développement normal.

Ces connaissances assurent un meilleur résultat dans la culture des semis, une croissance plus rapide chez les repiqués et une vitalité accrue dans les reboisements.

Au laboratoire de Berthierville, on peut établir le taux de germination des semences forestières utilisées, et par la suite en déterminer la qualité.

Des recherches particulières sur l'usage des herbicides en pépinières laissent entrevoir des résultats très concluants. Les applications ou arrosages avec ces produits chimiques diminuent le travail manuel et abaissent le coût d'entretien tout en protégeant les racines brisées au cours de sarclage, même s'il est exécuté dans les meilleures conditions.

D'autre part la mécanisation dans les grandes pépinières a permis d'accélérer le travail, de faire plus et mieux en moins de temps et d'augmenter le rendement tout en réduisant le coût à la pièce.

Le Bureau des pépinières et reboisements a un autre but: celui de répandre le culte de l'arbre dans la société. Pour atteindre ce résultat, le bureau a distribué pour fins d'ornementation, au cours de l'année, 1,269,000 arbres, résineux et feuillus.

Ces plants furent remis aux associations forestières, aux clubs 4-H, aux commissions scolaires, aux communautés religieuses et aux conseils municipaux.

Les plans d'ornementation furent extraits des pépinières suivantes:

## PLANTS D'ORNEMENTATIONS EXTRAITS DES PÉPINIÈRES 1963/1964

	Quantité (1,000)
Berthierville	88
Grandes Piles	1,060
New-Carlisle	25
Guigues	1
Laterrière	21
Normandin	50
St-Louis du Ha Ha	21
Trécesson	3
<b>TOTAL:</b>	<b>1,269</b>

Tous les travaux de reboisement effectués sur les terrains privés, le furent sous la direction du Bureau des Renseignements forestiers.

INVENTAIRES DES PLANTS DANS LES PÉPINIÈRES PROVINCIALES  
AU 31 MARS 1964

Localités, comtés	Résineux	Feuillus (en milliers de plants)	Total
Baie St-Paul, Charlevoix (1)	131	—	131
Berthierville, Berthier (2)	17,525	379	17,904
Clermont, Abitibi-Ouest	20	2	22
Grandes Piles, Laviolette (2)	15,517	125	15,642
Guigues, Témiscamingue	43	10	53
Laterrière, Chicoutimi	247	18	265
Lavernière, Iles de la Madeleine	293	—	293
Macpès, Rimouski	320	—	320
Mont-Joli, Matane (1)	242	—	242
New-Carlisle, Bonaventure	350	74	424
Normandin, Roberval	278	3	281
Pont Rouge, Portneuf (1)	291	—	291
St-Ambroise, Chicoutimi	227	—	227
St-Louis du Ha-Ha, Témiscouata	810	16	826
St-Modeste, Riv. du Loup	855	26	881
St-Pascal, Kamouraska (1)	238	—	238
Sayabec, Matapédia	162	10	172
Scott, Dorchester (1)	359	—	359
Sherbrooke, Sherbrooke (1)	160	—	160
Sweetsburg, Missisquoi (1)	148	—	148
Trécesson, Abitibi-est	296	45	341
Victoriaville, Arthabaska (1)	268	—	268
	38,780	708	39,488

- (1) Ces pépinières, à caractère temporaire, sont utilisées surtout par le Bureau des Renseignements forestiers pour le reboisement des terrains privés.
- (2) Ces pépinières qu'on qualifie de pépinières principales produisent les semis qui sont par la suite expédiés dans les autres pépinières pour les acclimater au milieu où ils seront définitivement mis en terre.

TRAVAUX DE REBOISEMENT EXÉCUTÉS SUR LES TERRAINS  
PRIVÉS SOUS LA DIRECTION DU BUREAU DES  
RENSEIGNEMENTS FORESTIERS DES TERRES ET FORÊTS  
1963

Régions ou localités	Quantités (1,000)	Superficies (acres)
Abitibi .....	23	23
Beauceville .....	517	489
Cowansville .....	262	251
Drummondville .....	151	158
Hull .....	583	534
Joliette .....	152	156
La Malbaie .....	120	121
La Pocatière .....	87	84
Lévis .....	460	445
Mont-Laurier .....	44	46
Nicolet .....	294	281
Notre-Dame-du-Lac .....	110	112
Plessisville .....	224	218
Québec .....	434	409
Rimouski .....	172	167
St-Hyacinthe .....	217	211
St-Jérôme (Lac St-Jean) .....	273	264
St-Jérôme (Terrebonne) .....	29	29
Sherbrooke .....	879	890
Trois-Rivières .....	311	304
Vaudreuil-Soulange .....	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>5,350</b>	<b>5,200</b>

TRAVAUX DE REBOISEMENT EXÉCUTÉS SUR LES TERRES  
PUBLIQUES PAR LE BUREAU DE SYLVICULTURE ET DE  
BOTANIQUE DES TERRES ET FORÊTS (POUR FINS EXPÉRIMENTALES)  
1963

Comtés	Localités	Quantités (1,000)	Superficies (acres)
Bellechasse	St-Camille	45	38
Duplessis	Sept-Iles	1	1
Gaspé-Nord	Stte-Anne-des-Monts	20	17
"	St-Octave de l'Avenir	1	1
Montcalm	Chertsey	5	4
Saguenay	Islet Jérémie	36	29
Vaudreuil-Soulange	St-Lazare	18	16
<b>TOTAL</b>		<b>126</b>	<b>106</b>

**TRAVAUX DE REBOISEMENT EXÉCUTÉS SOUS LA  
DIRECTION DU MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS**

1954/1963

Années	Sur les terrains publics		Sur les terrains privés	
	Nombre de plants (1,000)	Superficie (acres)	Nombre de plants (1,000)	Superficie (acres)
1954	1,156	1,172	2,633	2,920
1955	1,457	1,571	2,058	2,282
1956	651	1,023	1,778	1,975
1957	909	731	2,456	2,725
1958	668	674	2,640	2,930
1959	1,555	1,622	2,889	3,206
1960	1,077	888	3,268	3,627
1961	1,306	1,312	3,949	4,383
1962	1,699	1,846	5,223	5,804
1963	1,550	1,748	5,350	5,200

**TRAVAUX DE REBOISEMENT EXÉCUTÉS SUR LES  
TERRES DE LA COURONNE PAR LES DISTRICTS  
ADMINISTRATIFS DES TERRES ET FORÊTS**

1963

Comtés	Cantons	Quantités (1,000)	Superficies (acres)
Abitibi-Est	Dubuisson	278	340
"	Malartic	174	185
"	Tiblemont	166	210
Matane	Romieux	125	170
Matapédia	Massé	130	160
Témiscouata	Auclair	164	177
"	Cabano	232	240
"	Packington	155	160
<b>TOTAL</b>		<b>1,424</b>	<b>1,642</b>

ANALYSE SOMMAIRE DES TRAVAUX  
DE REBOISEMENT EXÉCUTÉS AU QUÉBEC PAR LE  
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS OU SOUS SA DIRECTION

1963

	Quantités (1,000)	Superficies (acres)
<b>SUR LES TERRES PUBLIQUES</b>		
Par les districts administratifs	1,424	1,642
Par le bureau de Sylviculture et de Botanique (pour fins expérimentales)	126	106
<b>SUR LES TERRAINS PRIVÉS</b>		
Sous la direction du bureau des Renseignements forestiers	5,350	5,200
<b>TOTAL</b>	<b>6,900</b>	<b>6,948</b>

# bureau de l'enregistrement des permis de coupe

Le bureau de l'enregistrement des permis de coupe est chargé de préparer et d'envoyer, à chaque année, aux différents concessionnaires forestiers, les permis de coupe (licences) qu'ils détiennent. Ce bureau a également la garde des plans d'arpentage des concessions forestières. Il tient à jour les cartes indiquant leur localisation. C'est aussi à ce bureau que se fait l'enregistrement des

transferts, des hypothèques et des "pledges".

En 1963-64, quatre (4) nouvelles concessions forestières ont été accordées et cinq (5) furent rétrocédées à la couronne. De plus, au cours de la même période, onze (11) territoires détenus à titre de concessions forestières ont fait l'objet de transferts à d'autres concessionnaires.

## LISTE DES TRANSFERTS DE CONCESSIONS FORESTIÈRES EFFECTUÉS DURANT L'EXERCICE 1963/1964

Anciens concessionnaires	Unités d'aménagement	Superficie (m.c.)	Nouveaux concessionnaires
Gaspesia Pulp and Paper Co. Ltd.	Rivière Riverin Leman, Brochet	600	Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Limited
Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Limited Eugène Cellard	Bassin de la Ri- vière Bersimis Gravier	347 25	Gaspesia Pulp and Paper Co. Ltd. Dame Clara (Claire) Lavoie, Vve de Eugène Cellard
Francis Freeman Cross	Wakefield	6	Mary Ann Just & Don McLean, es-qualité d'exécuteurs testamen- taires de F. F. Cross
Dominion Ayers Wood Products Co. Ltd. Stephen D. Whelan Stephen D. Whelan	Rivière Dumoine Beresford, Wolfe Wolfe	300 8 1	Dominion Ayers Limited Regent Lumber Company Ltd Roger St-Laurent & Dame Thérè- se D'Amours St-Laurent
Roger St-Laurent & Dame Thérè- se D'Amours St-Laurent Cascapedia Manufacturing & Trading Co.	Wolfe Grande et Petite Cascapédia, Bonaventure Condé	1 1,055 15	Barbara O. Richardson Bathurst Power & Paper Co. Ltd. Laberge & Frères (St-Prime) Inc.
Pierre E. Laberge & Yvon Del- waide, es-qualité de syndics à la faillite de la Cie Bussière de Nor- mandin Ltée Mary Ann Just & Don McLean, es-qualité Wakefield, d'exécuteurs testamentaires de F. F. Cross	Wakefield	6	Arthur Kingsberry

**LISTE DES CONCESSIONS FORESTIÈRES  
ACCORDÉES DURANT L'EXERCICE 1963/1964**

Concessionnaires	Unités d'aménagement	Superficie m.c.
Howard-Bienvenue Inc.	Carqueville, Rainboth, Céloron, Ligneris	100
Murdock Lumber Company	Rivière Ste-Marguerite (Chicoutimi)	240
Produits Forestiers Dufresne Inc.	Sabourin, Marrias	20
Robert Racine	Maizerets, Sauvé, Soissons	50

**LISTE DES CONCESSIONS FORESTIÈRES  
RÉTROCÉDÉES A LA COURONNE DURANT L'EXERCICE 1963/1964**

Unités d'aménagement	Superficie m.c.	Concessionnaires
Gayhurst	1	Beaudoin & Lapierre
Bégin	5	Adjutor Bergeron & Fils Ltée
Malartic	25	East Malartic Mines Ltd. & al.
Bégin	9	Les Exploitations Forestières du Saguenay Ltée
Riv. Noire, Coulonge, Keepawa	159	Murdock Lumber Company

LISTE DES CONCESSIONNAIRES FORESTIERS

AU 1er MAI 1964

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement ou régions	Superficie des concessions forestières		
			Ordinaires (en milles carrés)	Spéciales * (en milles carrés)	TOTAL (en milles carrés)
002	Ally & Cie Limitée, N.A.	Canton d'Argenson	37	—	37
003	Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.	Riv. Montmorency Riv. Sault-au-Cochon	120 3,273	—	3,393
004	Arnold Farms Limited	Canton Grenville	7	—	7
005	Audet, Gérard	Canton Bochart	50	—	50
016	Baie St-Paul Lumber Co. Ltd.	Riv. du Gouffre Riv. aux Outardes	59 400	—	459
017	Barnet & Company Limited, A.	Grand Lac Victoria	181	—	181
018	Bathurst Power & Paper Co. Ltd.	Riv. Caspédia	1,481	—	1,481
020	Belley, Epiphane	Canton Callières	7	—	7
021	Bisson, Raoul	Canton Faillon Canton Vauquelin	6 6	—	12
022	Bonneau & Fils Ltée, J.A.	Canton Desglis	47	—	47
023	Booth Lumber Limited	Riv. Keepawa, Ottawa	1,161	—	1,161
024	Byrne, Frank	Faucher, Dollard, Boisseau	—	8.3	8.3
051	Canada Paper Company	Riv. Chaudière Riv. Bell	75 700	12.5	787.5
052	Carrière Lumber Co. Ltd.	Canton Desbous	20	—	20
053	Castonguay, Antoine	Riv. du Cran	—	15	15
054	Cellard, Mme Vve Eugène	Canton Gravier	25	—	25
055	Champagne, Herméneville	Canton Bignell	49	—	49
057	Chantiers Tessier Ltée, Les	Riv. Vermillon	7	—	7
058	Charbonneau, Paul & Normand	Canton Peterborough	2	—	2
059	Charbonneau, Rosario	Canton Belleau	12	—	12
060	Chibougamau Lumber Limited	Argenson, Ailleboust	40	—	40
061	Collin Lumber Limited	Armagh	58	—	58
062	Commonwealth Plywood Co. Ltd.	Sebille, Mortagne, Cognac	50	—	50
063	Cie de Bois St-Laurent Limitée, La	Riv. Jupitagan	24	—	24
064	Cie de Contre-Plaqué du Canada (Québec) Ltée, La	Lac Chenon	80	—	80
065	Cie Dufour Limitée, La	Canton MacNider	1	—	1
066	Cie Gagnon Ltée, La	Riv. du Cran La Dauversière, Rasles, Fancamp	70 125	—	195
067	Compagnie Grenon & Fils Ltée, La	Riv. Cyriac	18	—	18
068	Compagnie Internationale de Pa- pier du Canada	Riv. Pentecôte Bas St-Maurice Haut St-Maurice Riv. Gatineau Riv. Ottawa Riv. Rouge Riv. Noire Opawica	505 2,635 3,334 6,914 4,991 985 200 927	— — 11.7 — — — — 115	20,617.7
069	Compagnie Price Limitée, La	Baie des Ha! Ha! Bas Saguenay Sud Bas Saguenay Nord Nord Saguenay Nord Sud Kénogami Nord du Lac St-Jean Riv. Métis Riv. Rimouski	72 303 453 2,357 1,266 3,132 168 417	— — — 28.1 — — — —	8,196.1
070	Compagnie Singer du Canada Ltée, La	Riv. Petite Nation Riv. du Sour	479 184	—	663
071	Consolidated Paper Corporation Ltd.	Cantons Bazin, Monet Riv. Manouan Riv. Vermillon Trenche-Saumons Riv. Péribonka Batiscan - Ste-Anne Haut Mattawin Bas Mattawin	236 1,368 1,228 1,335 1,536 789 1,387 642	— — — — — — — —	

(Suite)

LISTE DES CONCESSIONNAIRES FORESTIER (Suite)

AU 1er MAI 1964

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement ou régions	Superficie des concessions forestières		
			Ordinaires (en milles carrés)	Spéciales * (en milles carrés)	TOTAL (en milles carrés)
		Riv. Portneuf	707	—	13,808
		Riv. Métabetchouan	926	—	
		Riv. Nicauba	1,045	—	
		Ottawa Supérieur	581	—	
		Ottawa Inférieur	811	—	
		Assomption - Mastigouche	608	—	
		Riv. à Mars	227	—	
		Riv. Escoumains	359	23	
072	Cournoyer, Hosanna	Canton Carignan	10	—	
073	Cumyn & Company Limited	Canton Morin	2	—	
101	Dansereau & Fils Ltée, Geo.	Canton Harrington	19	—	19
102	D'Auteuil Lumber Co. Ltd., The	Canton Adstock	9	—	141
		Riv. Colombier	25	—	
		Chemin des Marais	18	47.7	
		Riv. aux Vases	—	37	
		Riv. Chicoutimi	—	4.3	
103	Dent Lumber Limited	Riv. Coulonge, Ottawa	234	—	234
104	Didier, Ferdinand	Canton Restigouche	22	—	22
105	Dionne, Paul	Canton Malartic	1	—	1
106	Dionne & Dionne Enrg.	Nicolas Rioux	50	—	50
107	Domaine Seigneurial du Lac Mata- pédia Enr.	Canton Chenier	5	—	5
108	Dominion Ayers Limited	Riv. Dumoine	300	—	300
109	Dominion Tar & Chemical Co. Ltd.	Riv. Madeleine	99	—	1,373
		Riv. Sault-au-Mouton	112	—	
		Riv. Jacques-Cartier	710	—	
		Riv. Boucher, Papinachois	452	—	
		Riv. Ouelle & Lac de l'Est	385	—	
110	Donohue Brothers Limited	Riv. Malbaie	820	136.1	1,341.1
111	Dufresne, Jos. A.	Canton Pascal	12	—	12
131	Eagle Lumber Co. Ltd., The	Canton Olier	24	—	24
132	The E.B. Eddy Company	Riv. Dumoine	953	—	2,393
		Riv. Gatineau	300	—	
		Riv. Coulonge	1,140	—	
		Riv. Dumoine	300	—	
		Riv. Gatineau	676	—	
133	The E.B. Eddy Company Limited	Riv. Coulonge	401	—	1,541
		Riv. du Lièvre, Rouge	164	—	
134	The E.B. Eddy Company Limited & The Royal Trust Company	Riv. Gatineau	305	—	305
136	Entreprises Marois Inc.	La Ribourde et Daine	50	—	50
137	Exploitations Forestières du Sa- guenay Ltée	Canton Bégin	33	—	33
147	Forest Industries Limited	Riv. Moisie	50	—	50
148	Forêt Coulonge Inc.	Riv. Coulonge	98	—	140
		Lac Duval	42	—	
149	Fonteneau Inc.	Fonteneau - Thémis	68	—	68
150	Fortier, Albert	Canton Restigouche	3	—	3
151	Fortin Lumber Inc.	Canton Chaste	50	—	50
152	Fox Lake Timber Co. Ltd.	Canton Delbreuil	77	—	77
153	Fraser Companies Limited	Assemetquagan	183	—	713
		Millstream	101	—	
		Patapédia, Kedgwick	140	—	
		Comtés de Rimouski et Témiscouata	289	—	
		Chabot, Painchaud	41	—	
161	Gagnon & Fils Limitée, Nap.	Courville	8	—	158.4
		Noiseaux, Berthelot, Valmy, Vasson	76	33.4	
		Canton Avaugour	80	—	
162	Gagnon & Frères de Roberval Ltée	Riv. Ouatouchouaniche	161	—	241
163	Garthby Manufacturing Company	Garthby	5	—	5
164	Gaspesia Pulp and Paper Co. Ltd.	Riv. Bersimis	347	—	882
		Riv. Pabos	535	—	
165	Gaudet, Ovide	Canton Edwards	45	—	45

LISTE DES CONCESSIONNAIRES FORESTIER (Suite)

AU 1er MAI 1964

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement ou régions	Superficie des concessions forestières		
			Ordinaires (en milles carrés)	Spéciales * (en milles carrés)	TOTAL (en milles carrés)
166	Gaudreau, Aimé	Riv. Godbout	—	7.8	7.8
167	Gilbert, Ronaldo	Canton Adstock	1	—	1
168	Gillies Brothers & Co. Ltd.	Riv. Black, Coulonge, Schyan	1,172	—	1,172
169	Gohier Limitée, Edouard	Riv. Noire	75	—	75
		Chibougamau	150	—	225
170	Grand River Company	Grand River	102	—	102
171	Guelph Plywood Co. Ltd.	Riv. Ottawa	175	—	175
172	Guérette Inc., Raoul	Riv. Mégiscane	300	4	304
		Canton Estcourt	115	—	419
173	Gulf Pulp & Paper Company	Riv. Marguerite	927	—	927
191	Houde, Joseph	Cantons Sagard, Ducreux	50	—	50
192	Howard-Bienvenu Inc.	Ligneris, Carqueville	150	—	150
193	Howard Smith Paper Mills Ltd.	Waswanipi, Wetetnagami	949	—	949
		Riv. Bell	307	—	307
		Oskalanéo	75	—	1,331
201	Industries de Girardville Ltée, Les	Crevier, Dosquet, Hubert	50	—	50
202	Industries de Luceville Inc.	Riv. Betsiamites	—	20.2	20.2
211	Jalbert & Tremblay Limitée	Canton Harvey	9	—	9
212	Jean, Sarto	Canton Denault	50	—	50
221	Kingsberry, Arthur	Canton Wakefield	6	—	6
231	Laberge & Frères (St-Prime) Inc.	Canton Condé	15	—	15
232	Laberge & Laberge Ltée	Riv. du Cran, Vermillon, Louvigny	143	—	143
233	Lacroix, André	Canton Carleton	10	—	10
234	Lacroix, Charles	Canton Queylus	30	—	30
235	Lacroix, Edouard	Canton Nouvelle	5	—	5
236	Lacroix Lumber Limitée	Grande Cascapédia	25	—	25
237	Lagueux & Frères Inc.	Canton Pershing	—	11.9	11.9
238	Lake Megantic Pulp Company	Marston, Louise, Ditchfield	83	—	83
239	Laliberté, Hector	Canton Duchesnay	4	—	4
240	Lamontagne, Alphonse	Canton Ware	1	—	1
241	Lamoureux, Paul, L.	Canton Doncaster	2	—	2
242	Larouche, Aimé	Canton Caron	5	—	5
243	Leblanc Limitée, Ludger	Riv. au Saumon (Gaspésie)	50	—	50
244	Leclerc, J.-B.	Canton Gravier	35	—	35
261	Maclaren Co. Ltd., The James	Riv. du Lièvre	2,561	—	2,561
262	Madawaska Corporation Limitée	Canton Nouvelle	9	—	9
263	Maniwaki Lumber Co. Ltd.	Cantons Blake, Northfield	38	—	38
264	Marin, Damase	Canton Christie	4	—	4
265	Marsouins Lumber Company	Christie, Duchesnay	73	—	73
266	Matapedia Company Limited	Canton Roux	24	—	24
		Canton Richardson	50	—	50
		Canton Desglis	44	—	118
267	McGibbon & Sons Limited, A.D.	Harrington, Wentworth	28	—	28
268	McGillivray Lake Lumber Ltd.	Lac McGillivray	29	—	29
269	Megantic Manufacturing Company	Ditchfield, Marston, Ditton	89	10	99
270	Mills Trading Company Limited	Riv. à l'Ours	80	—	80
271	Mohawk Corporation Limited	Bungay	81	—	81
272	Mont-Louis Seignior Limited	Duchesnay	68	—	68
273	Moose Lake Timber Limited	Riv. Coulonge	139	—	139
275	Murdock Limitée, John	Bourgmont, Bongard	12	—	12
276	Murdoch & Fils Limitée, John	Riv. aux Perles	15	—	15
		Canton Obalski	23	—	38
278	Murdoch & Murdoch Ltée	Riv. Ouasiemska	241	—	241
		Riv. Mikoasas, Doré	317	—	317
		Doncaster, Wexford	7	—	565
296	New-Brunswick International Paper Co.	Riv. Patapédia, Nouvelle	1,107	—	1,107
297	New-Brunswick Int. Paper Co. & Edouard Lacroix	Forêt Expérimentale de Causapschal	12	—	1,119
311	Paradis, Alfred H.	Canton Mann	2	—	2
313	Paradis Lumber Limited	Jurie, Crusson, Leigne, Faillon	—	75.5	75.5
314	Pelchat, Louis	Canton Pilote	50	—	50
		Canton Winslow	1	—	1

LISTE DES CONCESSIONNAIRES FORESTIER (Suite)

AU 1er MAI 1964

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement ou régions	Superficie des concessions forestières		
			Ordinaires (en milles carrés)	Spéciales * (en milles carrés)	TOTAL (en milles carrés)
315	Pineau Jr., Alphonse	Canton Neigette	1	—	1
316	Pineau Frères Enr.	Upper Mistigouguèche	24	—	24
317	Poirier, E. & L.-P. Gagnon	Canton Daaquam	12	—	12
318	Potvin & Fils Limitée, Ovila	Lac Kénogami	30	—	30
319	Produits Forestiers Dufresne Inc.	Marrias, Sabourin	20	—	20
331	Quebec North Shore Paper Co.	Riv. aux Rochers, Manicouagan	5,753	30.8	5,783.8
336	Racine, Robert	Maizerets, Sauvé, Soissons	50	—	50
341	Regent Lumber Company Limited	Beresford, Wolfe	8	—	8
337	Richardson Co. Ltd., James	Cap Chat, Faribault	206	—	206
338	Richmond Pulp & Paper Company of Canada Limited	Riv. Opawica	250	—	250
339	Rodger River Sawmills Limited	Canton Villars	62	—	62
340	Routhier, J.-M.	Canton Assemetquagan	1	—	1
356	St-Anne Power Company	Riv. Ste-Anne	88	—	88
357	Ste-Anne Paper Company Limited	Riv. aux Outardes	400	—	400
358	St-Lawrence Corporation Ltd.	Chesham, Ditton, Hampden	17	—	5,200
		Riv. du Loup	328	—	
		Riv. Trinité	400	—	
		Chamouchouan & Du Chef	1,522	—	
		Mistassini, Samaqua, Mistassibi	2,933	—	
359	St-Raymond Paper Limited	Riv. Ste-Anne	204	—	695
		Riv. Métabetchouan	160	—	
		Azianne, Mignault, Cazeneuve	331	—	
360	St-Regis Paper Company (Canada) Ltd.	Riv. Godbout	92	46.7	138.7
361	St-Siméon Timber Products Ltd.	Chauveau, Sagard	59	—	59
362	Saguenay Furniture Company	Riv. du Moulin	78	—	78
364	Seale, Estate of Joseph Edgar	Canton Howard	6	—	6
365	Seigniorly Timber Lands Ltd.	Riv. Caspédia	89	—	89
366	Smith Brothers	Litchfield	6	—	6
367	Soucy, Ernest	Bourgmont, Chassaigne	—	12.2	12.2
368	Soucy & Fils Limitée, E.	Chabot	3	4.9	7.9
		Bourgmont	—		
369	Soucy Inc., F.F.	Canton Parke	15	—	15
370	Soucy Inc., J.O.	Canton Bongard	16	—	16
371	Syndicat Coopératif Forestier de St-Thomas Didyme, Le	Canton Condé	13	—	13
373	Syndicat Forestier de St-Alexis des Monts	Riv. Mattawin	50	—	50
386	Timbers & Powers Limited	Canton Louvicourt	25	—	25
TOTAL:				696	

\* Les concessions forestières spéciales ont été, pour la plupart, attribuées à la suite d'échanges contre des propriétés privées. Les règlements auxquels elles sont assujetties varient selon les circonstances particulières à de tels échanges.

# bureau des exploitations forestières



Le volume total des bois coupés en 1963-64 dans les forêts publiques du Québec s'établit, d'après les rapports de mesurage, à 557,858,207 pieds cubes.

Comme l'indiquent les tableaux suivants, ces bois proviennent principalement des concessions forestières (83%). Le reste provient des forêts dites vacantes (16%) et des réserves cantonales ou spéciales (1%).

Quant à la nature des produits exploités, ce sont les bois à pâtes qui dominent puisqu'ils forment près de 66% du volume total. Les sciages et autres bois d'oeuvre constituent pour leur part environ 32% du volume. Le reste (2%), est fourni par les bois de chauffage et autres produits de moindre importance.

Si on rapproche ces chiffres de ceux de 1962-63, on constatera une augmentation pour 1963-64, de l'ordre de 1.4%, le volume to-

tal pour l'année précédente ayant été de 549,980,120 pieds cubes.

## ÉTAT DES BOIS COUPÉS DANS LES FORÊTS PUBLIQUES AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES

Année	Volume (pieds cubes)
54/55	521,920,681
55/56	637,609,330
56/57	660,393,107
57/58	476,520,407
58/59	496,965,828
59/60	547,296,120
60/61	548,815,483
61/62	564,251,036
62/63	549,980,120
63/64	557,858,207

RÉPARTITION PAR DISTRICTS ADMINISTRATIFS, DES BOIS COUPÉS  
DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE, SUIVANT LA TENURE DES TERRAINS EXPLOITÉS

1963/1964

(en pieds cubes solides)										
Districts	Concessions forestières			Terrains vacants			Réserves spéciales		Réserves cantonales	GRAND TOTAL
	Bois coupés par les concessionnaires	Bois vendus sur pieds	Bois coupés sans autorisation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	Bois coupés sans autorisation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	Bois coupés pour fins domestiques	
Amos	8,813,548	2,079,664	—	21,595,478	108,502	131,745	—	—	141,453	32,870,390
Rouyn	8,727,968	1,233,387	34,533	2,425,901	263,850	70,189	291,776	—	141,131	13,188,735
Gatineau	51,918,797	14,909,401	50,754	438,783	15,241	12,086	—	—	17,091	67,362,153
Nord de Montréal	30,298,893	10,879,012	29,205	805,545	2,995	63,459	—	—	23,350	42,102,459
St-Maurice	71,566,657	3,933,408	13,342	1,036,095	33,587	4,573	—	—	16,507	76,604,169
Chicoutimi	23,166,523	4,393,558	1,112	6,145,725	73,309	38,478	—	—	870,902	34,689,607
Roberval	36,732,411	4,499,351	913	11,039,710	129,647	46,183	—	—	471,436	52,919,651
Québec	29,057,009	3,724,426	2,347	379,415	64,114	17,465	—	—	69,279	33,314,055
Rive-Sud	4,905,981	4,206,288	8,328	138,241	—	63,005	—	—	488,069	9,809,912
Rimouski	13,335,013	4,021,546	4,165	4,321,702	40,974	74,236	3,304,968	124,882	166,939	25,394,425
Saguenay	61,959,315	878,077	340	11,613,507	12,746	7,457	—	—	77,511	74,548,953
Chibougamau	11,092,236	878,876	—	2,850,141	11,645	3,828	—	—	—	14,836,726
Matane	—	—	—	2,829,094	—	—	—	—	122	2,829,216
Sept-Iles	5,060,894	39,525	—	1,792,781	333,968	425	—	—	11,184	7,238,777
New-Carlisle	19,948,147	9,158,631	4,335	6,738,747	63,698	57,605	52,955	21,072	25,081	36,070,271
Val d'Or	15,496,702	3,809,299	1,058	5,316,356	137,240	62,775	—	—	8,160	24,831,590
La Sarre	1,623,363	—	—	6,790,047	582,236	29,543	—	—	221,929	9,247,118
<b>TOTAL</b>	<b>393,703,457</b>	<b>68,644,449</b>	<b>150,432</b>	<b>86,257,268</b>	<b>1,873,752</b>	<b>683,052</b>	<b>3,649,699</b>	<b>145,954</b>	<b>2,750,144</b>	<b>557,858,207</b>
<b>POURCENTAGE</b>	<b>70.57%</b>	<b>12.30%</b>	<b>0.03%</b>	<b>15.46%</b>	<b>0.34%</b>	<b>0.13%</b>	<b>0.65%</b>	<b>0.03%</b>	<b>0.49%</b>	<b>100%</b>

**RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS DANS LES FORÊTS PUBLIQUES, SELON LES BASSINS**  
1963/1964

NO	BASSINS	PIEDS CUBES	NO	BASSINS	PIEDS CUBES
101	St-Jean	134,681	317	Jacques-Cartier	11,163,949
102	Noire	2,602,488	318	Montmorency	189,635
103	St-François de St-Jean	911,092	319	Ste-Anne de Beaupré	—
104	Lac Témiscouata	3,793,793	320	Du Gouffre	20,173
105	Patapédia	2,278,124	321	Malbaie	6,216,228
106	Matapédia	4,441,785	322	Noire de St-Siméon	2,055,387
107	Nouvelle (Escuminac)	6,263,957	323	Petit-Saguenay et St-Jean	3,684,113
108	Grande Cascapédia	12,510,567	324	A Mars (Ha! Ha! et du Moulin)	5,387,676
109	Petite Cascapédia	1,150,376	325	Lac Kénogami	9,067,169
110	Bonaventure	8,410,029	326	Métabetchouan	5,235,579
111	Port-Daniel	805,744	327	Ouïatchouan et Iroquois	1,230,764
112	Grand/Petit Pabos	3,417,976	328	Ashouapmouchouan	18,098,428
113	Grande-Rivière et Malbaie	1,653,351	329	Mistassini	21,979,409
201	Châteauguay	—	330	Péribonka	18,831,157
202	Richelieu	—	331	Shipsaw (Valin)	5,980,160
203	Yamaska	—	332	Ste-Marguerite du Saguenay	4,593,621
204	St-François (Hall)	1,363,871	333	Escoumins (Petites Bergeronnes et Sault-au-Mouton)	4,555,217
205	Nicolet	—	334	Portneuf	5,549,947
206	Bécancour	12,469	335	Sault-au-Cochon (Laval)	12,860,412
207	Du Chêne	7,208	336	Betsiamites (Papinachoï)	18,124,511
208	Chaudière	1,793,034	337	Outardes	7,621,718
209	Etchemin	253,309	338	Manicouagan	18,553,894
210	Du Sud (Boyer)	474,087	339	Godbout (Franquelin et Trinité)	3,814,893
211	Ouelle (Trois-Saumons)	854,496	340	Pentecôte	1,678,495
212	Du Loup (St-Denis)	1,011,006	341	Aux Roches	706,559
213	Trois-Pistoles (Ile Verte)	146,431	342	Ste-Marguerite de Clarke City	3,900,019
214	Rimouski (Sud-Ouest et Bic)	4,050,884	343	Moisie	565,165
215	Métis	3,114,189	344	Au Bouleau	—
216	Matane (Tartigou et Blanche)	1,652,204	345	Sheldrake (Tortue)	73,568
217	Cap-Chat	979,243	346	Magpie	60,847
218	Ste-Anne des Monts	2,802,703	347	St-Jean de Mingan	97,345
219	Mont-Louis	1,418,934	348	Mingan	45,400
220	Madeleine (Grande-Vallée)	3,718,611	349	Romains	20,230
221	Darmouth	1,482,825	350	Piashtibaïe (Corneille et à l'Ours)	12,653
222	York	3,157,257	351	Watshishou	6,871
223	St-Jean (Douglastown)	1,129,521	352	Nabésipi	—
301	Ottawa	38,959,146	353	Aguanish	61,122
302	Kippawa	4,586,486	354	Natashquan	50,816
303	Dumoine (Maganasapi et à l'Ours)	8,384,151	355	Nusquarra (Kégashka)	—
304	Noire (Swega)	1,609,760	356	Clamane (Coacoachou)	—
305	Coulonge (Quyion)	13,662,534	357	Les Mecatina (Kécarpoui)	—
306	Gatineau	23,806,504	358	St-Augustin	—
307	Lièvre	12,941,861	359	Coxipi et Shécatina (Napétipi)	—
308	Nation (Blanche)	4,806,555	360	St-Paul	—
309	Rouge	7,422,989	401	Lac Abitibi	2,607,426
310	Du Nord	380,981	402	Harricana (Missicabi)	25,527,611
311	L'Assomption	3,078,694	403	Nottaway	45,304,715
312	Maskinongé	913,038	404	Broadback	—
313	Du Loup (Yamachiche)	2,607,272	405	Rupert	104,433
314	St-Maurice	84,769,189	406	Eastmain (Vieux-Comptoir)	—
315	Batiscan	4,986,015			
316	Ste-Anne de la Pérade	1,499,472			
<b>TOTAL</b>					<b>546,840,562</b>
N.B. — Ajoutons à ce total les bois qui ont servi au chauffage des camps d'exploitation					8,516,640
Les bois utilisés à la construction de ces camps, au paillage et au bachonnage des chemins de chantiers ainsi qu'à la construction de petites écluses					2,159,458
Les bois rapportés à l'unité					341,547
<b>GRAND TOTAL</b>					<b>557,858,207</b>

**ÉTAT DES BOIS COUPÉS DANS LES  
TERRAINS PUBLICS (VACANTS OU AFFERMÉS)  
SELON LA NATURE DES PRODUITS**

1963/1964

Nature des produits	Volumes mesurés en			Total exprimé en pieds cubes	Pourcentage
	Pieds cubes	p.m.p.	cordes		
Bois à pâtes	125,268,140	—	2,714,669	356,015,005	
Bois à pâtes de récupération	3,468,562	—	74,642	9,813,132	65.58
Bois de sciage	—	873,440,298	—	174,688,059	
Bois de déroulage	377,785	5,473,408	178	1,487,596	
Bois de fuseau	138,296	241,629	9,179	966,836	
Bois utilisés à la construction des camps	2,473,140	376,549	—	2,548,450	32.21
Bois de chauffage	24,293	—	32,333	2,772,598	
Bois de chauffage (houppiers de bois de sciage)	693	—	504	43,533	
Bois de chauffage (camps d'exploitation forestière)	—	—	96,693	8,218,905	1.98
Piquets, perches, bois servant à la réduction de minerai	404,116	—	—	404,116	
Grands bois	770,106	—	—	770,106	
Traverses	600	243,037	—	49,207	
Bois de mines	16,951	—	8	17,633	
Pilots	42,570	—	—	42,570	
Autres bois	18,817	1,421	16	20,461	0.23
<b>TOTAL</b>	<b>133,004,069</b>	<b>879,776,342</b>	<b>2,928,222</b>	<b>557,858,207</b>	<b>100%</b>

# contrôle des exploitations forestières

La liste des mesureurs licenciés à la fin de l'exercice 1963-64, comportait 3,656 noms dont 171 avaient obtenu leur licence au cours de l'année. Il semble toutefois que la plupart des mesureurs occupent d'autres fonctions; car d'après nos statistiques 1,239 seulement ont travaillé, en 1963-64, comme mesureurs, vérificateurs ou inspecteurs.

Durant l'exercice 1963-64, il a été émis six permis spéciaux de mesureur de bois à des étudiants de l'Ecole de Duchesnay parce qu'il y avait un besoin urgent de mesureurs.

Le mesurage des bois coupés dans les concessions forestières étant à la charge des concessionnaires, il est logique de s'attendre à ce que ces derniers constituent la principale source d'emploi des mesureurs. De son côté, le ministère des Terres et Forêts requiert les services d'un certain nombre de mesureurs pour le cubage des bois coupés sur les terrains non affermés de la Couronne, de même que pour le contrôle et la vérification du mesurage des bois coupés dans les concessions forestières.

## VÉRIFICATIONS DE MESURAGE EFFECTUÉES SUR LES BOIS EXPLOITÉS DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE

1963/1964

Districts administratifs	Nombre de vérifications	Volume des bois dont le mesurage a été vérifié			Volume vérifié par rapport au volume global %
		cordes	p.m.p.	pi. cu.	
Amos	262	4,331	3,878,830	146,389	3.92
Rouyn	434	3,791	3,100,157	477,443	10.76
Gatineau	583	4,888	10,956,693	1,371,833	6.18
Nord de Montréal	712	6,063	7,811,632	1,740,082	9.30
St-Maurice	1,160	32,103	2,086,601	718,907	5.25
Chicoutimi	1,086	27,132	1,197,113	144,442	7.75
Roberval	1,198	17,103	6,104,000	663,994	6.43
Québec	1,117	22,850	1,834,497	594,130	8.73
Rive-Sud	411	882	2,718,449	—	6.27
Rimouski	501	7,205	5,026,194	—	6.37
Saguenay	619	63,280	859,298	807,814	8.89
Chibougamau	270	6,947	686,424	103,366	5.60
Matane	45	47	588,345	—	4.30
Sept-Iles	85	7,252	—	9,749	8.65
New-Carlisle	1,433	23,136	8,320,386	4,669	10.08
La Sarre	46	—	793,922	—	1.72
<b>TOTAL</b>	<b>9,962</b>	<b>227,010</b>	<b>55,962,541</b>	<b>6,782,818</b>	<b>6.82</b>

**PERSONNEL AFFECTÉ AU MESURAGE  
1963/1964**

	Nombre	
<b>PAR LES CONCESSIONNAIRES FORESTIERS</b>		<b>976</b>
Mesureurs .....	691	
Vérificateurs .....	116	
Chefs-mesureurs .....	42	
Autres .....	127	
<b>PAR LE MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS</b>		<b>433</b>
Mesureurs .....	167	
Vérificateurs .....	114	
Inspecteurs .....	92	
Chefs-mesureurs .....	17	
Autres .....	43	
<b>TOTAL</b>		<b>1,409</b>

## *contrôle des expéditions*

Le Ministère des Terres et Forêts exerce sur le mouvement des bois en destination des autres provinces et des pays étrangers, un contrôle rigoureux. Les expéditeurs doivent, en effet, se munir de permis du Ministère à défaut de quoi leurs bois sont retenus aux ports de sortie, et ce, en vertu d'ententes avec les chemins de fer et les autorités dou-

nières.

Au cours de 1963-64, le ministère a émis 66,381 permis donnant un volume total de 132,492,511 pi. cu. réparti selon la nature des produits, tel qu'indiqué au tableau suivant. Il convient de noter que les bois en question proviennent de terrains privés et des forêts publiques.

ÉTAT DES BOIS DONT L'EXPÉDITION HORS DU QUÉBEC A ÉTÉ AUTORISÉ  
EN 1963/64

Nature des produits	Unités de mesure	Volume destiné		Total	Equivalent en 1,000 pi. cu. du volume total
		au Canada	à l'étranger		
Bois à pâtes	cordes	674,202	226,040	900,242	76,520
Bois de sciage	1,000 p.m.p.	188,410	339,511	527,921	43,993
Bois de chauffage	cordes	1,420	2,300	3,720	279
Dosses	cordes	130	—	130	8
Bardeaux	1,000 unités	26,325	56,275	82,600	688
Lattes	1,000 unités	11,126	86,322	97,448	1,353
Pôteaux	unités	4,898	486	5,384	91
Traverses	unités	242,000	20,300	262,300	1,573
Pilotis	unités	—	87,500	87,500	962
Carrés de tournage	1,000 p.m.p.	547	4,413	4,961	413
Bois de placage (billes)	1,000 p.m.p.	120	73	193	38
Bois de placage (débités)	1,000 pi. ca.	54,200	191,216	245,416	1,704
Bois carrés	wagons	10	30	40	68
Piquets ou perches	1,000 unités	1	1,166	1,167	1,167
Coussinets (shims)	wagons	80	15	95	161
Etais de mines	1,000 p.m.p.	120	—	120	24
Copeaux	wagons	2,461	315	2,776	2,776
Arbres de Noël	1,000 unités	13	2,271	2,284	228
Bois de planchers	1,000 p.m.p.	—	130	130	10
Barreaux	wagons	—	42	42	71
Quilles non dégrossies	wagons	4	1	5	8
Bobines	wagons	1	146	147	249
Branches de sapins	tonnes	—	4,875	4,875	—
Fonds de paniers	wagons	58	—	58	98
<b>TOTAL</b>					<b>132,492</b>

# bureau des renseignements forestiers

Le bureau des renseignements forestiers se ramifie en 19 divisions régionales. Il vise à encourager les petits propriétaires à faire un aménagement rationnel de leurs boisés afin d'en assurer la conservation et d'en assurer la conservation et d'en accroître le rendement en matériel ligneux ou en produits sucriers. Une partie importante des activités du personnel technique est consacrée au reboisement sur les petites propriétés forestières.

Au cours de l'année, le bureau a administré les huit pépinières commises à ses soins; il a en outre administré pour le compte de districts forestiers deux autres pépinières: Sayabec et Laterrière.

## TRAVAUX EN PÉPINIÈRES

1963/1964

Nom de la pépinière	Plants extraits	Semis repiques
Mont-Joli	109,015	200,000
St-Pascal	87,500	145,000
Scott	550,000	550,000
Victoriaville	276,700	281,750
Sherbrooke	124,100	250,000
Sweetsburg	70,300	200,000
Pont-Rouge	300,286	400,000
Baie St-Paul	—	155,000
	1,517,901	2,181,750

De tous les plants mis en terre au cours de l'année, par les petits propriétaires, 12,000 seulement furent plantés à l'automne 1963; tous les autres le furent au printemps de 1964.

Pour établir le total d'arbres de reboisement plantés par les petits propriétaires, il faut tenir compte non seulement des reboise-

ments exécutés d'après les projets de reboisement préparés par le bureau de Renseignements, mais également des reboisements exécutés sans l'assistance du bureau, car certains propriétaires transplantent des sauvages, d'autres achètent leurs plants de pépinières forestières privées soit du Québec, soit de l'Ontario, voire même de l'Europe. Les avis de reboisement que le bureau reçoit, les enquêtes qu'il mène auprès des pépinières forestières privées, les renseignements que ses ingénieurs obtiennent au hasard de leurs travaux sur le terrain, permettent de supputer le total d'arbres ainsi plantés. En 1963, c'est environ 662,000 arbres que les petits propriétaires plantèrent sans s'adresser aux Renseignements forestiers, ou du moins sans plans de reboisement préparés par le bureau.

Si l'on tient à connaître le total d'arbres de reboisement plantés sur les terres privées, il faut tenir alors compte des reboisements exécutés par les grands propriétaires forestiers. Depuis 1950, le bureau recense les reboisements des grands propriétaires. En 1963, ils ont plantés 513,530 arbres sur les terres qu'ils détiennent en pleine propriété dans le Québec. Ce qui porte à 6,754,682 le nombre d'arbres plantés par ces grands propriétaires depuis 1950.

Planter des arbres n'est pas tout. Les reboiseurs doivent bien planter et suivre leurs plantations. Aussi, les ingénieurs du bureau s'efforcent-ils de faire l'examen au cours de l'été de tous les reboisements exécutés au printemps afin de voir si les bénéficiaires de plants ont suivi les directives données, de souligner les erreurs commises, s'il y en a eu; ils s'efforcent également de revoir les plantations plus vieilles afin de voir à ce qu'elles reçoivent la protection et les soins voulus. Comme par les années passées, le bureau a ainsi amené des propriétaires-plantateurs à clôturer leurs plantations, à redresser des plants courbés par les neiges, à dégager des plants dominés par l'herbe ou encore par une

végétation arbustive, à élaguer, à ouvrir des coupe-feu, à fertiliser pour corriger une déficience en sels minéraux, à faire des arrosages pour combattre une attaque soit de la Tenthrède à Tête jaune de l'Épinette, soit de la Tenthrède de Lecomte.

En plus d'avoir fait l'examen de 1,595 plantations, les unes de l'année, les autres plus vieilles, les ingénieurs du bureau étudièrent 1,568 projets de reboisement, dont la plupart furent approuvés.

## 2. Visites

Les visites "sans étude du boisé" sont, pour la plupart, des visites que l'ingénieur fait de son chef, au cours de ses randonnées, à des propriétaires pour leur parler de conservation

forestière, les inciter à soumettre, avec l'assistance technique de leur forestier, leurs boisés à un meilleur aménagement, et leur distribuer de la documentation. Ces visites permettent souvent de découvrir des propriétaires désireux d'être conseillés.

L'ingénieur ne peut conseiller adéquatement un propriétaire sur sa terre à bois ou sur son érablière sans visite de la forêt. En 1963-64, nos ingénieurs ont fait 544 visites de terres à bois, 736 visites d'érablières et 67 visites combinées de terre à bois et d'érablière.

D'autres visites furent faites pour diverses autres fins: ornementation, insectes forestiers et maladies d'arbres, dommages à la propriété forestière causés par des tiers, marchés, utilisation etc.

### VISITES DES INGÉNIEURS DU BUREAU DES RENSEIGNEMENTS FORESTIERS

1963/1964

Sans étude du boisé	Avec étude de la terre à bois	Avec étude de l'érablière	Avec étude de la terre à bois et de l'érablière	Ornementation	Entomologie et pathologie	Mesurage et marchés	Autres classifications	Total
93	544	736	67	152	84	83	210	1969

## 3. Inventaire des marchés

Au cours de l'année, huit divisions complétèrent l'inventaire des scieries et autres industries achetant du bois des particuliers. Ces listes d'acheteurs, dont un exemplaire est annexé au présent rapport, sont distribuées aux propriétaires forestiers sur demande, ou encore lors des visites et des conférences. Une autre division achève de compléter un tel inven-

taire.

## 4. Concours de l'Ordre du Mérite forestier

Le concours de 1963, qui s'ouvrit dans les comtés de la Rive-Sud à l'est de Dorchester, amena les divisions de La Pocatière, Notre-Dame-du-Lac et Rimouski à trouver des concurrents et à remplir pour ces derniers la formule d'inscription. Il y eut 27 inscriptions.

## 5. Système de comptabilité pour les terres à bois

Le bureau continua à aider certains propriétaires forestiers à adopter un système de comptabilité. La comptabilité procure trop de précieux renseignements, et les données qu'elle permet de publier rendent trop de services aux évaluateurs, aux économistes, pour ne mentionner que ces groupes, pour que le propriétaire de boisé se prive d'une telle source de renseignements.

### ÉTAT DES BOISÉS SOUMIS À UN SYSTÈME DE COMPTABILITÉ 1962/63 - 1963/64

	1962/63	1963/64
Terres à bois	35	41
Érablières/terres à bois	10	10
Érablières	32	35
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>86</b>

## 6. Rendement des érablières

Cette année encore, le bureau a recueilli à travers la zone acéricole le rendement de plusieurs érablières. Ces données, jointes à celles contenues dans les comptabilités d'éra-

blières et d'érablières-terres à bois, permettent au bureau de dresser un tableau du rendement à l'entaille obtenu dans les diverses régions.

Au cours de l'année, le bureau a collaboré avec la division de l'Érable du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et la section des Statistiques du ministère de l'Industrie et du Commerce afin de présenter de plus précises statistiques sur l'industrie du sucre et du sirop d'érable.

Pour une part, les journées d'études sont des sessions organisées par le bureau, avec la collaboration de la division de l'Érable du ministère de l'Agriculture, pour le bénéfice des producteurs de sucre d'érable. De telles journées (10 hres. a.m. à 4 hres p.m.) furent tenues à St-André-Avelin, Valcourt, Compton, St-Prosper de Champlain, Lambton, Lac Mégantic, et Frelighsburgh.

## 7. Distribution de feuillets et des bulletins

Une masse impressionnante de feuillets et de bulletins se rapportant à la forêt fut distribuée, partie par la poste, mais surtout de main à main lors des visites et lors des assemblées en salle et en forêt.

### PROGRAMME D'ÉDUCATION FORESTIÈRE 1963/1964

	Articles de presse ou de revue	Bulletins et causeries radiophoniques; entrevues télévisées	Conférences devant clubs, cercles, associations		Conférences en salle publique devant propriétaires forestiers	Conférences démonstrations en forêt		Cours de sylviculture dans écoles moyennes d'agriculture	Journées d'études
			D'adultes	De jeunes		Devant propriétaires	Devant jeunes		
Nombre	48	28	36	9	86	18	80	191	18
Assistance	—	—	1,819	1,198	3,789	257	323	277	1,051

## 8. Recensement des grands propriétaires forestiers

En décembre dernier, le bureau mettait à jour sa liste, déjà vieille de 5 ans, des grands propriétaires forestiers de la province. A cet effet, il prépara un questionnaire qu'il fit tenir à tous les propriétaires; en plus, il adressa plusieurs lettres afin de dépister tous ceux, qui dans le Québec, détiennent en pleine propriété 2,000 acres ou plus de terrains forestiers. Les réponses qu'il reçut lui permirent d'établir une liste aussi complète que possible des grands propriétaires.

## 9. Autres travaux

En outre, le bureau a exécuté certains travaux dont:

Examen d'érablières sur les terres de la couronne et préparation de rapports recom-

mandant ou non l'émission d'un permis de coupe d'amélioration.

Examen de boisés pour lesquels les propriétaires sollicitaient un certificat de ferme forestière.

Cours à des 4-H réunis à des camps d'été; leçons de choses forestières dans écoles secondaires.

Organisation d'un concours de boisés de ferme dans Matane et Matapédia.

Projets de sylviculture dans réserves cantonales.

Etude de projets de plantations ornementales.

Collaboration avec diverses associations forestières régionales pour la tenue de concours de boisés.

Enquête sur la coupe de rameaux pour décoration de Noël.

## TRAVAUX DE REBOISEMENTS EXÉCUTÉS PAR LE BUREAU DES RENSEIGNEMENTS FORESTIERS

1942/43 - 1963/1964

Année	Projets de reboisement étudiés	Plants mis en terre	Superficie (acres)	Plantations inspectées
1942/43	3	2,000	2	0
1943/44	43	82,500	91	35
1944/45	125	105,000	116	103
1945/46	205	170,900	189	88
1946/47	358	478,230	530	191
1947/48	401	774,960	860	316
1948/49	347	646,314	717	362
1949/50	386	580,618	643	327
1950/51	581	844,320	936	440
1951/52	754	1,158,400	1,285	612
1952/53	836	1,953,320	2,167	953
1953/54	970	2,161,627	2,400	906
1954/55	953	2,632,840	2,920	1,089
1955/56	884	2,057,947	2,282	1,171
1956/57	1,057	1,778,535	1,975	1,167
1957/58	1,158	2,455,730	2,725	1,320
1958/59	1,163	2,639,600	2,930	1,381
1959/60	1,331	2,889,100	3,206	1,592
1960/61	1,745	3,268,050	3,627	1,555
1961/62	1,777	3,949,260	4,383	1,703
1962/63	1,901	5,222,800	5,804	2,027
1963/64	1,568	5,350,000	5,200	1,595

# bureau des scieries et érablières

## Scieries

Le bureau des scieries du ministère a émis, en 1963-64, 1,149 permis de scieries en vertu de l'article 86 de la Loi des terres et forêts; c'est-à-dire à des "scieries situées sur les terres de la couronne à moins d'un mille d'une concession forestière".

Ajoutons à ce chiffre environ 500 scieries qui ne tombent pas sous l'article 86 de la Loi en question. Par conséquent on établit à 1,650 le nombre de scieries en opération dans la province de Québec. Toutefois, d'après nos renseignements, il y aurait, dans la province, environ 450 scieries inopérantes ou partiellement démolies.

## ÉTAT DES ÉRABLIÈRES EXPLOITÉES SUR LES TERRES DE LA COURONNE

(1964)

Tenure du terrain	Nombre d'exploitants	Superficie totale (acres)	Superficie moyenne par exploitant (acres)	Loyer*
Réserves (Colonisation)	15	274	18.	\$ 182.00
Réserves cantonales	142	2,638.5	18.5	1,917.00
Terrains vacants	45	750.1	16.6	423.00
Concessions forestières	300	4,948.	16.4	3,718.00
<b>TOTAL</b>	<b>502</b>	<b>8,610.6</b>	<b>17.</b>	<b>\$6,240.00</b>

\* Le prix du loyer est fixé sur une base de un cent (\$0.01) l'arbre et un minimum de \$5.00 par exploitant.

## Érablières

Sur les terres de la couronne, comme l'indique le tableau ci-dessous, la superficie des érablières exploitées est de 8,610 acres, soit près de 14 milles carrés. Sur les terres privées, cette superficie est d'environ 430 milles carrés; mais il faut ajouter à ce dernier chiffre environ 70 milles carrés d'érablières non exploitées.

Il faut noter cependant que même sur les terres privées, les peuplements feuillus ou mixtes renfermant de l'érable ne sont pas tous aménagés en érablières.

Les peuplements qui renferment de l'érable à sucre et qui ne sont pas aménagés en érablières se trouvent situés surtout dans les Laurentides, de Portneuf à Pontiac, ainsi que dans les comtés de Brome, Compton, Richmond, Wolfe, Frontenac et Montmagny.

Les 14 milles carrés aménagés en érablières sur les terres de la couronne sont loin de donner une image réaliste de l'étendue des boisés où l'on trouve de l'érable à sucre. Cette étendue serait de plusieurs milliers de milles carrés.

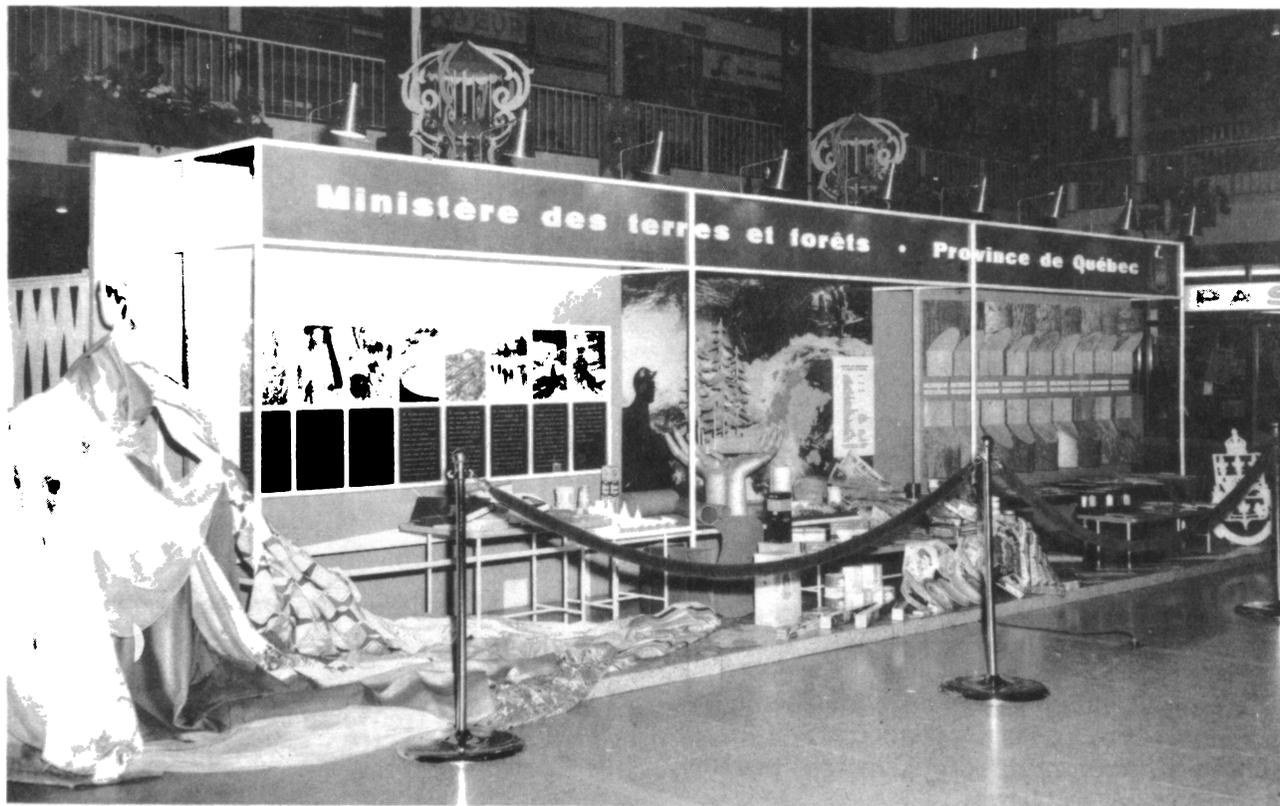
## *bureau d'assistance aux producteurs de bois à pâtes*

En plus de conduire des enquêtes, d'entreprendre des études, de faire des analyses et de présenter des recommandations aux autorités du ministère sur divers problèmes qui lui sont soumis, le bureau d'aide aux producteurs de bois collabore avec la Régie des marchés agricoles du Québec et les seize offices ou syndicats de producteurs de bois, ainsi qu'avec tous ceux qui, de près ou de loin, sont engagés dans l'utilisation et le commerce des bois.

Au cours du dernier exercice, le ministère est intervenu à deux reprises dans le règlement de différents qui opposaient des offices de producteurs et des compagnies forestières. Ces interventions ont été faites à la demande de la Régie des marchés agricoles du Québec et sur recommandation du Bureau des producteurs de bois.

A titre de secrétaire du Comité de Coordination pour la mise en marché des bois à pâte, le directeur a préparé une série de tableaux comparatifs sur les prévisions d'achat des compagnies en bois à pâte et les prévisions de vente par les petits producteurs. Ces tableaux concernaient les quantités de bois à mettre en marché durant la période s'étendant du 1er novembre 1963 au 31 octobre 1964.

Le Bureau a participé à toutes les interventions conciliatrices dirigées par la Régie des marchés agricoles du Québec dans les cas qui impliquaient les compagnies de pâte et papier et les différents offices de producteurs. De plus, le directeur de ce Bureau a participé, à titre d'assesseur, à diverses séances d'arbitrage tenues par la Régie.



# *bureau de sylviculture et de botanique*

Les officiers du bureau de Sylviculture et de botanique ont effectué, de nouveau, plusieurs plantations expérimentales au printemps 1963 tandis que le reste de l'année était consacré à la poursuite de leurs travaux d'ordre sylvicole et botanique.

Le laboratoire d'analyse de sols et de tissus végétaux qui avait été installé au début de l'an passé fut officiellement inauguré à la fin du présent exercice. Il est maintenant doté des appareils les plus modernes facilitant la détermination qualitative de la fertilité de nos sols au point de vue forestier.

## **Plantations expérimentales**

En vue de faire face au programme intensif de reboisement des aires incendiées et des terres dont la culture a été abandonnée, dans les paroisses marginales, les ingénieurs du Bureau de Sylviculture ont mis l'accent sur des projets de plantation expérimentale.

Dans ce domaine, les recherches ont porté cette année sur les points suivants:

a) Choix des meilleures essences à planter suivant la qualité des sols et les conditions écologiques.

b) Époque optima de la plantation après le passage du feu ou toute autre perturbation.

c) Amélioration des méthodes de reboisement: Extraction des plants et leur préparation, modes de transport et mise en terre définitive.

d) Abaissement du coût des opérations de reboisement.

e) Grosseur et âge optima des repiqués pour la réussite des plantations.

D'autre part, nous avons poursuivi pour une quatrième année nos plantations expérimentales qui ont été effectuées aux neuf endroits suivants soit: à St-Camille, comté de

Bellechasse; St-Lazarre, comté de Vaudreuil-Soulanges; Ilets Jérémie, comté de Saguenay; Lachute, comté d'Argenteuil; Canton Chertsey, comté de Montcalm; Rivière Moisie, comté de Duplessis; Canton Courcellette, comté de Gaspé Nord (St-Octave de l'Avenir et Ste-Anne des Monts); Rivière York, comté de Gaspé Nord.

Près de 150,000 plants furent mis en terre à ces endroits comprenant les essences suivantes: Épinette blanche, épinette noire, épinette de Norvège, pin rouge, pin Mugho, bouleau à papier, peuplier baumier, peuplier de Caroline, saule laurier, sorbier d'Amérique, pois de Sibérie.

## **Relevé des plantations sur les terres de la Couronne**

Une première compilation des données recueillies sur le terrain au cours du relevé des plantations effectuées sur les terres de la Couronne nous permet de révéler que plus de 50 millions de plants et 41 mille livres de semences ont été mis en terre pour le reboisement des terrains dévastés par le feu ou impropres à la culture, sur une superficie globale d'environ 81,400 acres.

Un rapport spécial est actuellement en préparation qui exposera l'étendue et le site de ces plantations dans nos divers districts forestiers ainsi que la nature des essences plantés et la valeur de ces nouveaux peuplements.

En 1963-64, les officiers du Bureau ont inspecté les plantations réalisées au printemps 1963 par les officiers de district, dans les cantons de Dubuisson et Glamont comté de Abitibi-Est, Malartic comté d'Abitibi-ouest, Massé comté de Rimouski, Romieu comté de Matane, Auclair, Packington et Cabano comté de Témiscouata, sur une superficie globale de 1,172 acres. On y avait mis en terre 1,424,000 plants pour la plupart des épinettes blanches ou de Norvège et du pin rouge.

Le Bureau de Sylviculture et de Botanique exerce un contrôle permanent sur ces plantations et en surveille la croissance et le rendement au moyen d'un vaste réseau de places-d'études permanentes.

#### Travaux de sylviculture expérimentale

Les officiers du Bureau de Sylviculture et de Botanique ont commencé en 1959 et 1960 certains travaux de sylviculture expérimentale en trois endroits de la Province, soit dans la Réserve Forestière de Daaquam, comté de Bellechasse, dans les plantations St-Clet-St-Lazare, comté de Vaudreuil et dans la Réserve cantonale de Chertsey, comté de Montcalm.

Bien que l'on puisse déjà constater l'influence bénéfique des traitements que l'on a pratiqués au sein des peuplements forestiers qui s'y trouvaient, on a jugé opportun d'attendre la fin d'une première période de cinq années avant de publier le résultat de ces travaux. Comme dans les plantations, un réseau serré de places-échantillons permanentes a été établi pour en surveiller l'évolution.

Concurremment à ces travaux, le Bureau a continué de répondre aux nombreuses demandes de renseignements lui venant de tous les districts forestiers de la Province et à apporter son entière collaboration à la solution des problèmes qui lui étaient soumis.

#### *a) Réserve forestière de Daaquam, comté de Bellechasse*

Durant l'été, 1963, on a continué à pratiquer plusieurs coupes sylvicoles dans la Réserve Forestière de Daaquam. Les peuplements traités étaient constitués de sapins baumiers, d'épinettes blanches et rouges partagés entre les classes d'âge de 50 et 70 ans. On a couvert ainsi une superficie de 77 acres, et cherché à déterminer le coût exact des opérations d'élagage et d'éclaircie pratiquées à des intensités de 10, 20 et 30%.

Ces travaux, bien entendu, ont pour but principal de tendre à l'amélioration des peuplements tant au point de vue croissance en volume qu'en qualité des produits destinés au

sciage. On veut également faire ressortir le bien fondé des diverses coupes et fixer l'intensité maxima à laquelle on peut travailler les peuplements d'une façon économique tout en augmentant leur rendement.

#### *b) Plantations de St-Clet — St-Lazare, comté Vaudreuil*

Ces plantations qui sont parmi les plus anciennes de la province avaient été réalisées dans le but d'arrêter le mouvement des sables déplacés par l'érosion éolienne et les eaux du printemps. Bien que ce but ait été atteint, on constata plus tard une déficience marquée dans la plupart des nouveaux peuplements, déficience due à la pauvreté des sols, au mauvais choix des essences mises en terre ainsi qu'aux insectes et aux champignons. De larges trouées apparaissaient dans l'ensemble de la superficie tandis que chaque année un nombre croissant de tiges dépérissaient pour mourir graduellement et en grand nombre.

Plusieurs expériences furent alors tentées dont certaines s'avèrent déjà fort concluantes, tout spécialement un essai de fertilisation avec une litière d'essences décidues et un apport d'engrais de ferme. Quatre ans après le début de cette expérience, on constate un accroissement très sensible des tiges et une amélioration considérable du feuillage. Le peuplement en voie de perdition est définitivement sauvé. On se propose l'an prochain de répéter cette expérience en d'autres endroits mais avec des intensités diverses pour réussir à déterminer le volume minima des amendements à apporter pour la réalisation des mêmes effets bonifiants.

Cette année on a également continué à améliorer les peuplements mixtes de pin blanc et d'épinette blanche sur une superficie de 30 acres. On y pratiqua des coupes d'élagage et d'éclaircies destinées à réduire la surface d'évaporation sur un terrain sablonneux où l'air ambiant atteint un degré de chaleur fort élevé et permet enfin la plantation du pin rouge, essence de remplacement plus susceptible de réussir en ce milieu.

Dans cette plantation, on a également installé une station météorologique micro-climatique dont on espère des renseignements indispensables à nos travaux sylvicoles.

Des rapports détaillés exposant la nature des divers traitements qu'on a fait subir à cette plantation, et les résultats qu'on a obtenus, sont actuellement en préparation et seront livrés au public après la fin de la cinquième année d'opération.

#### *c) Plantation de Chertsey, comté de Montcalm*

On a continué en 1963 nos expériences de dégagement d'une plantation de pin rouge sous un peuplement de peuplier faux-temble. Cette opération s'avère économique étant donné qu'il y a facilité dans cette région de trouver un marché pour le peuplier. Le pin rouge montre des croissances accrues depuis le début du traitement dont on veut surveiller les effets durant au moins cinq années avant d'en publier les résultats.

#### *d) Recherches sur la Revalorisation forestière des terrils des mines de la Province*

Les résultats que nous avons obtenus jusqu'à maintenant dans nos recherches sur la revalorisation des terrils des mines d'or de la province nous permettent de conclure que l'emploi des ordures ménagères comme fertilisant de ces terrains serait de nature à régler définitivement ce problème.

Un mémoire dans ce sens a été adressé aux autorités compétentes au cours de l'automne dernier.

#### **Recherches pédologiques**

Un spécialiste en pédologie a poursuivi en 1963 des études sur les sols des pépinières déjà existantes ou en voie de formation. Dans le premier cas, il s'agit de pourvoir à leur amélioration, et dans le second, de guider le choix des terrains les plus propices à leur établissement. Il a complété ainsi l'étude des sols de 6 pépinières anciennes et nouvelles en récoltant 115 échantillons de sols pour fin d'analyse.

Il a continué aussi et donné une plus grande extension à ses recherches sur la revalorisation forestière des grands brûlis non régénérés de la province. On est maintenant en mesure de déterminer la meilleure époque de plantation sur le terrain après le passage du feu. Un rapport préliminaire de ces travaux a été préparé à la fin de l'année pour être présenté à un colloque de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier.

Les études pédologiques des îles-de-la-Madeleine ont été poursuivies au cours de l'été 1963 et un rapport détaillé comprenant des conclusions pratiques sur les travaux à compléter.

D'autre part, le Bureau a apporté sa collaboration au Service de la Protection des Forêts dans son nouveau programme de brûlage contrôlé des déchets d'exploitations. Il s'agissait d'une étude des sols et de la végétation avant et après le brûlage pour contrôler l'influence de cette opération sur la fertilité des sols et la régénération naturelle.

Au laboratoire, on a complété l'analyse de 320 échantillons de sols pour lesquels 8 rapports ont été présentés aux organismes intéressés. Au nombre de ces mémoires figure une étude détaillée des terrils des mines d'or de Malartic.

#### **Etudes dendrométriques**

Au cours de l'été 1963, le Bureau de Sylviculture et de Botanique a maintenu deux équipes d'étudiants chargés de procéder au mesurage ou à l'établissement de 167 places-échantillons permanentes, soit 81 dans des plantations, 39 en forêt naturelle, 23 dans des aires soumises à des travaux de restauration forestière et 24 dans des territoires où des expériences de coupes sylvicoles avaient été effectuées par notre organisme de recherches.

Nous possédons maintenant un réseau de 400 places d'études permanentes dont 200 dans des plantations et 200 dans la forêt naturelle.

Nous disposons également d'une mine de renseignements qui constitue une aide précieuse dans le contrôle du rendement et de l'accroissement des peuplements forestiers tant dans les forêts laissées à l'état naturel que dans celles où l'on a pratiqué des traitements sylvicoles.

### Etudes phytosociologiques

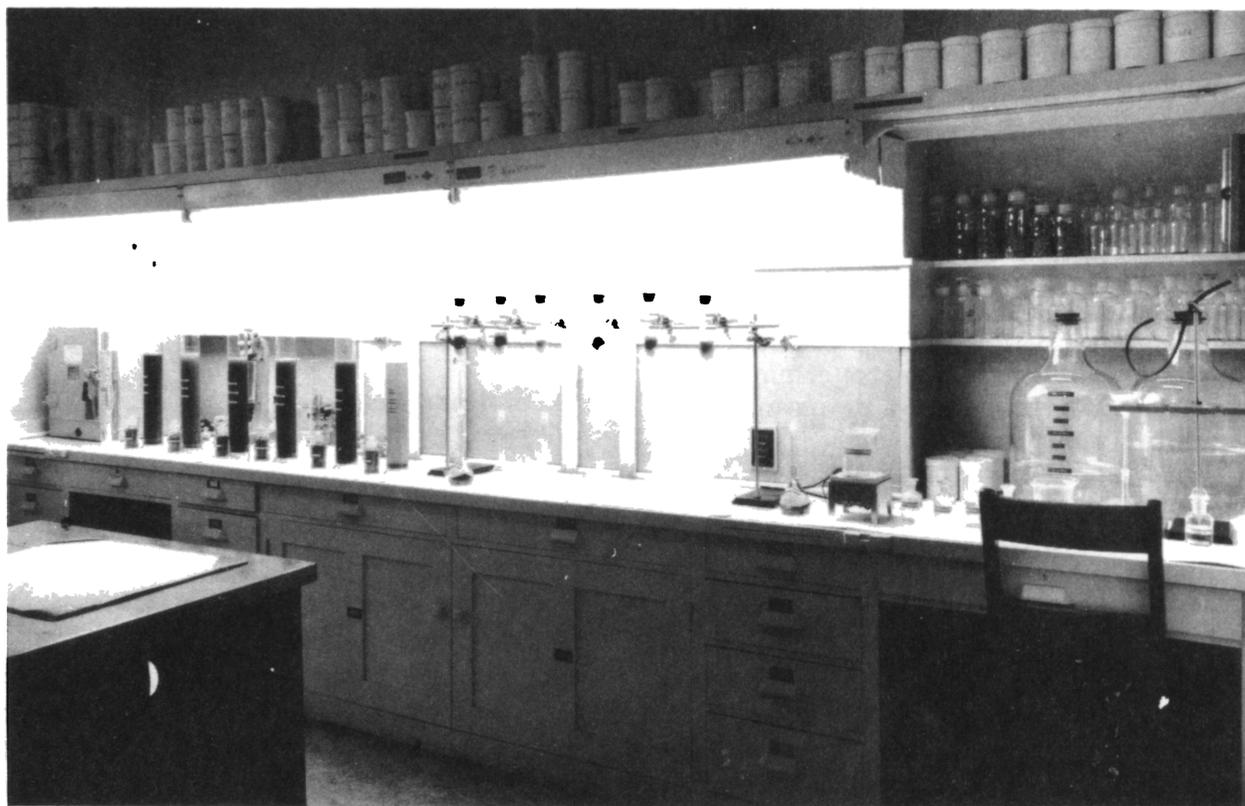
La Réserve Forestière de Daaquam a encore fait cette année, l'objet d'études phytosociologiques. On y a poursuivi la classification écologique des massifs boisés qui servira de base aux traitements sylvicoles. Ces travaux se poursuivront encore les années prochaines afin que l'on puisse présenter une bonne carte phytosociologique de cette forêt.

### Travaux divers

Les officiers du bureau de Sylviculture et de Botanique ont répondu au cours de l'an-

née à un nombre croissant de demandes de renseignements ayant trait à la sylviculture et à la botanique. Deux de ces derniers ont également fait partie de comités spéciaux dont l'un au sous-comité forestier et l'autre au sous-comité des terres du Comité permanent d'aménagement des ressources (C.E.P.A.R.).

D'autre part, le directeur de ce Bureau a été appelé par un organisme du Gouvernement Français, la S.I.T.O. (Société Immobilière Touristique de la France d'Outre-Mer) à procéder à des essais de plantations ornementales aux Iles St-Pierre et Miquelon. Les plants au nombre de 300 furent gracieusement fournis par le Ministère et mis en terre à St-Pierre et à Miquelon, sous la direction du directeur du bureau de Sylviculture et de botanique.



Le laboratoire des sols, créé récemment au sein du bureau de sylviculture et de botanique du ministère des Terres et Forêts, s'est vu confier l'étude de divers problèmes d'ordre pédo-

logique (étude des sols) auxquels devra faire face le ministère dans l'application de son programme de reboisement.

## bureau des bois

Le bureau des bois du ministère des Terres et Forêts fournit, chaque année, à des milliers de personnes des renseignements de diverses natures. Son rôle premier est de promouvoir une plus grande utilisation des produits forestiers.

*Nature des renseignements fournis:* Les demandes de renseignements provenant de l'extérieur de la province concernent surtout les approvisionnements en bois; mais on recherche parfois aussi des produits en bois fabriqués au Québec. Au bureau même, nos visiteurs sont en quête de renseignements sur une multitude de sujets dont particulièrement les suivants: la forêt - les industries forestières - les industries utilisant le bois - le commerce du bois en général - la construction - les matériaux de construction en bois - la décoration des habitations - les chalets d'été - les clôtures en bois - le fini des bois - l'identification des bois - l'industrie des pâtes et papiers et, parfois même, la conversion chimique du bois.

Cette année, nous avons reçu beaucoup de demandes de compagnies et d'associations spécialisées. Par exemple la Chambre de Commerce de Montréal et les corps publics comme, le bureau de Montréal du Ministère des Travaux Publics. Nous recevons aussi de nombreuses demandes des écoles.

*La semaine nationale des produits de la forêt:* Depuis 1961, chaque année, le Bureau des Bois de Montréal a servi de quartier gé-

néral à l'organisation de la Semaine Nationale des Produits de la Forêt sur le plan provincial. C'est un travail qui nous tient occupé durant près de quatre mois chaque année, mais il est de la plus haute importance, puisqu'il consiste à faire prendre conscience au public des avantages de l'utilisation du bois et des produits forestiers. Il tend aussi à faire comprendre à tous l'importance économique de ces industries tant pour la province que pour le pays.

Le bilan de la campagne de 1963 se présente comme suit: Comités régionaux mobilisés, 12 - Comités locaux, 82 - Proclamations officiellement émises par les maires, 129 - assemblées locales tenues, 53, - conférences à divers clubs sociaux, 22 - autres conférences et dîners, 41 - émissions de télévision, 12 - programmes à la radio, 83 - films projetés, 9 - expositions, 13 - nombre de localités où se déroulèrent des événements, 68 - visites à des usines, 6 - visites aux écoles, 69 - nombre de journaux ayant publiés des articles à l'occasion de la "Semaine", 58 - nombre d'articles parus, 324 - annonces spéciales à l'occasion de la "Semaine", 58 - photos, 148 - nombre de stencils imprimés par le bureau des bois, 76 - nombre de communiqués émis, 32 - bulletins publicitaires distribués: 146,000 - compas-calendriers, 65,000 - collants à pare-chocs pour automobiles, 3,000 - banderolles de rues, 244 - cartes d'étalages de vitrines, 400 - concours dans les écoles, 56 - prix distribués à ces occasions, 1,021 - etc.

## bureau de restauration forestière

Dans le cadre de nos travaux forestiers, nous mettons l'accent sur la restauration de certains terrains vacants de la couronne, particulièrement dans les endroits où la régénération naturelle est lente ou inadéquate.

Nos travaux ont surtout porté sur l'éclaircie de jeunes peuplements (30 à 40 ans)

trop denses. Les essences commerciales qui accusaient un bon accroissement, ont été préférées aux essences non commerciales et aux arbres de mauvaise venue, malades ou dépérissants. Dans plusieurs cas ces travaux ont été complétés par un nettoyage, d'environ 100 pieds de profondeur le long des routes ou-

vertes au public, afin d'éliminer les dangers d'incendie forestier.

Les produits d'éclaircie furent débusqués et classifiés en vue de leur utilisation comme bois de feu, bois de sciage ou bois de pulpe. Le bois coupé et non utilisé pour les besoins du ministère, fut vendu en lots de différentes catégories aux conditions les plus avantageuses.

Partout, les travaux ont été exécutés, sous la direction de techniciens, par des gens de la région où le travail a été effectué. Cela a eu pour but de réduire le chômage saisonnier régional en fournissant du travail à un grand nombre de pères de familles. En effet, près de 2,500 hommes ont pris part à ces travaux qui ont duré en moyenne de un mois et demi à deux mois. Ces travaux de restauration forestière ont de plus servi à implanter

chez le propriétaire de lots boisés, colons, cultivateurs et même parmi le grand public, le goût de la protection et de l'amélioration de nos forêts.

#### Plantation d'arbres d'ornementation

En 1963 nous avons procédé à la plantation de 46,895 arbres d'ornementation; la plus grande partie de ces arbres fut plantée au printemps 1963 et une faible quantité à l'automne 1963.

Cette plantation s'est effectuée en bordure des grandes routes provinciales, dans des parcs publics, dans des cours d'écoles, dans des terrains de jeux et le long de certaines rues de villes ou villages.

Le tableau suivant donne une idée de la répartition des arbres d'ornementation.

#### PLANTATION D'ARBRES D'ORNEMENTATION 1963/1964

Comté	Nombre d'arbres	Comté	Nombre d'arbres
Abitibi-Est	196	Matane	616
Abitibi-Ouest	399	Matapédia	670
Arthabaska	85	Mégantic	460
Bagot	75	Montmagny	825
Beauce	50	Montmorency	196
Bonaventure	1897	Montréal (N.D.G.)	123
Charlevoix	260	Nap.-Laprairie	200
Chambly	1535	Québec-Comté	2137
Chicoutimi	7950	Québec-Ouest	50
Drummond	816	Richmond	60
Gaspé-Nord	334	Rimouski	725
Gaspé-Sud	205	Rivière-du-Loup	6067
Jacques-Cartier	200	Roberval	600
Jonquière-Kénogami	4211	Rouville	382
Joliette	50	Rouyn-Noranda	356
Kamouraska	870	Saguenay	399
L'Assomption	375	Shefford	85
Laval	449	St-Maurice	2080
Laviolette	88	Témiscamingue	356
Lévis	629	Témiscouata	5246
L'Islet	1302	Verchères	1325
Lac St-Jean	1876	Wolfe	55
Lotbinière	30		
		<b>TOTAL</b>	<b>46.895</b>

# *camps forestiers d'étudiants*

## **Camps forestiers d'étudiants**

Le Bureau de la Restauration Forestière a organisé à l'été 1963, 14 camps forestiers qui ont procuré de l'ouvrage à 1100 étudiants.

Ces jeunes gens venus des universités de la province et de diverses institutions d'enseignement supérieur, travaillent pendant les mois de juillet et août, sous la surveillance de forestiers expérimentés, à l'amélioration de la forêt par l'application de principes élémentaires de sylviculture. L'âge moyen des campeurs était d'environ 19 ans.

Ce mouvement atteint un triple but: contribuer à la restauration de nos boisés, permettre à des jeunes gens de trouver une activité aussi profitable à leur santé physique et morale qu'à leur situation financière et préparer pour demain une génération d'hommes, de professionnels, de chefs de file, imbus de l'amour de la forêt, du culte de l'arbre, qui auront acquis une connaissance pratique de la forêt et seront ainsi plus conscients de leurs responsabilités à l'égard de l'exploitation rationnelle, de la protection et de la conservation de cette précieuse richesse naturelle.

Un programme de travail fondé sur des principes élémentaires de sylviculture a été préparé afin que ces jeunes étudiants effectuent un travail utile, tout en se prêtant à une activité physique correspondant à leur âge et à leur expérience.

De façon générale, les camps furent installés à proximité de la forêt afin d'éviter que les campeurs ne perdent trop de temps à se rendre sur les lieux du travail. D'autre part, tous les camps étaient facilement accessibles par voie carrossable, favorisant ainsi un ravitaillement adéquat et de bonnes relations avec l'extérieur.

A l'exception des camps forestiers de Duchesnay (Lac St-Joseph), de Paradis et Lounay (Abitibi-Ouest), tous nos camps se faisaient sous la tente dans des installations approuvées par le Ministère de la Santé.

La plupart de nos campeurs venaient de familles ouvrières et plusieurs d'entre eux étaient orphelins.

Un horaire type a été distribué aux dirigeants au camp-école de Duchesnay. Cet horaire, que nous avons adapté aux conditions particulières de chacun de nos camps, a servi de base à la distribution des différentes activités quotidiennes dans les camps forestiers.

Dès le début, afin de prévenir les accidents de l'onde et pour assurer à nos campeurs les services d'instructeurs compétents en natation, nous avons fait appel à la Croix Rouge Canadienne. Dans tous les camps, il y eut des "instructeurs en natation" diplômés et reconnus par la Croix Rouge. Chaque jour, ceux qui le désiraient, pouvaient suivre ces cours.

## *Mont Orford*

A l'un des camps du Mont-Orford, les étudiants ont procédé à des travaux d'embellissement: amélioration des sentiers de communication, coupe du bois en vue de la construction d'une route, etc . . .

Au deuxième camp établi près du Centre de ski les travaux ont consisté dans le nettoyage des abords de la route et dans la préparation d'endroits de "camping".

## *Ouimet*

Ce camp est situé dans le canton Ouimet à une trentaine de milles au sud de Rimouski. Les étudiants y ont effectué un magnifique travail de nettoyage et d'éclaircie dans un jeune peuplement résineux. Ce peuplement était pour une partie d'origine naturelle et résultait pour une autre partie d'une plantation de 30 ans.

### *Paradis*

Le camp de Paradis est situé dans le Canton Paradis dans le comté d'Abitibi-Ouest. Les travaux ont été des travaux d'amélioration d'un peuplement de pin gris âgé de 40 ans; après le marquage des arbres à abattre, les étudiants ont procédé à une coupe d'éclaircie.

### *Parke*

Situé dans le comté de Kamouraska (réserve cantonale de Parke), près de Rivière-du-Loup, ce camp a pu accommoder les étudiants de la ville précitée et du comté de Témiscouata. Cette réserve cantonale est composée de peuplements de tous âges où certains traitements sylvicoles ne feront qu'améliorer leur rendement.

### *Saint Côme*

Le camp de Saint-Côme se trouvait situé dans les limites de la paroisse de Saint-Côme, à 38 milles de Joliette. Le camp était installé en pleine forêt près d'un petit lac. Les étudiants y ont effectué un excellent travail d'amélioration de peuplement.

### *Saint Jules*

Le camp de Saint-Jules se trouvait situé à environ 12 milles de Maria dans le comté de Bonaventure. A cet endroit, le travail s'est fait dans un peuplement mélangé de 70-120 ans.

### *Val Jalbert*

Le camp de Val Jalbert, du comté de Roberval, eut pour but d'aménager des endroits de "camping". A cet effet les étudiants ont nettoyé un jeune peuplement et ont préparé des endroits pour y monter des tentes et des tables.

A la fin de la saison, un examinateur de la Croix Rouge, s'est rendu dans les camps forestiers pour faire passer des examens reconnus par cette société et pour distribuer des certificats de compétence à ceux qui avaient réussi les différentes épreuves de natation.

### *Albertville*

Le camp d'Albertville est situé dans la vallée de Matapédia dans le canton Matalic. Au cours de l'été les campeurs furent affectés surtout à des travaux d'amélioration de peuplements. Il s'agit ici d'un peuplement résineux de 30 ans, de belle croissance et qui se prêtait très bien à de tels travaux.

### *Duchesney — Lac Saint-Joseph*

Ce camp de Duchesney était installé sur le territoire de la Station Forestière Provinciale, sur la rive du Lac Saint-Joseph à une vingtaine de milles de Québec. Sous la surveillance d'ingénieurs forestiers compétents, les travaux de sylviculture effectués par les campeurs à Duchesney, se sont avérés très efficaces.

### *Duchesney — Ruisseau Sergent*

Le camp du Ruisseau Sergent était monté en pleine forêt à environ 4 milles des bâtisses principales de la Station Forestière. Les travaux effectués ont été de même nature que ceux du camp situé près du lac.

### *Lac à la paix — Duvernay*

Construit sur un esker de sable, dans un peuplement de pin gris, près d'un petit lac dont il porte le nom, ce camp était dans une situation avantageuse à tous points de vue. Le travail qu'on y a effectué à titre expérimental, nous renseignera d'ici quelques années sur l'efficacité de certains traitements.

### *Lac en croix*

Ce camp était situé à une quinzaine de milles de Shawinigan, sur les bords du lac en Croix. Ici comme dans les autres camps, les campeurs ont consacré environ 7 heures par jour à des travaux de restauration forestière.

### *Launay*

Le camp de Launay a procuré de l'ouvrage à plus de 100 étudiants. Un travail intensif a été accompli à cet endroit. Ce travail a consisté dans l'éclaircie d'un peuplement de pin gris de 40 ans et les résultats en seront sans doute très intéressants sur la croissance du peuplement.

# école forestière de Duchesnay

Le ministère possède une station forestière à Duchesnay. C'est à la fois une forêt expérimentale, un centre d'enseignement forestier et une station de recherches forestières.

La station de Duchesnay est également le site de l'Ecole de protection des forêts, du Laboratoire du bureau d'entomologie et de la Station expérimentale du bureau de climatologie.

L'Ecole forestière vise à fournir aux gouvernements (provincial et fédéral), à l'industrie forestière, et même aux ingénieurs forestiers et aux arpenteurs-géomètres, les techniciens dont ils ont besoin pour faciliter l'organisation de leurs services respectifs. Voici quelques détails relativement aux cônes offerts par cette institution.

## a) COURS DE GARDE-FORESTIER:

Le cours complet requiert un stage de 8 mois, réparti en deux termes scolaires de 4 mois. En raison du champ d'action du garde-forestier, l'Ecole enseigne notamment le mesurage des bois, le contrôle des opérations forestières, l'inventaire forestier, les éléments d'arpentage, le nivellement, etc.

## b) COURS DE CLASSIFICATION DES BOIS SCIÉS:

Le cours de classification des bois sciés et de mesurage dure huit mois; il débute à la fin d'août et se termine au mois de mai de l'année suivante.

Ce cours forme des spécialistes en classification des bois et en mesurage et donne de solides connaissances de base sur l'organisation d'une cour à bois, le séchage, l'entreposage, l'expédition et le transport.

## c) COURS D'AFFÛTAGE DES SCIÉS:

Le cours d'affûtage de scies s'étend sur une période d'environ cinq mois, soit de novembre à avril.

Il forme des affûteurs dont les fonctions consistent à l'entretien et au bon fonctionnement des scies rondes, des scies à ruban ou des scies alternatives.

## d) COURS DE PROTECTION DES FORÊTS:

L'Ecole forestière de Duchesnay est aussi

le site de l'Ecole de protection des forêts. Deux cours d'études y sont présentés, soit un cours régulier de huit semaines au printemps et un cours abrégé de trois semaines à l'automne.

Le cours régulier se donne pendant les mois de mars, avril et mai. Ce cours comporte un total de 253½ heures d'enseignement, dont 142½ heures de cours théoriques et 111 heures de travaux pratiques.

Le cours abrégé se donne pendant les mois de septembre et octobre. Il comporte un total de 114½ heures d'enseignement, dont 61 heures de cours théoriques et 53½ heures de travaux pratiques.

## e) COURS D'INITIATION FORESTIERE AUX FILS DE CULTIVATEURS:

Le Bureau des Renseignements forestiers organise, chaque année, un cours d'initiation forestière préparé à l'intention des fils de cultivateurs désireux de se familiariser avec la gestion forestière. Ce cours dure environ deux semaines.

## f) COURS SPECIAUX:

En 1963, plusieurs classificateurs ont suivi avec succès les cours spéciaux en classification donnés sous les auspices de l'Association des Manufacturiers de Bois de Sciage de la province de Québec.

Avec la collaboration de l'Ecole, l'Association Protectrice des Forêts Laurentiennes, a donné à Duchesnay des cours d'initiative et de perfectionnement pour son personnel technique dans la deuxième semaine d'avril 1963.

### DIPLOMES DE L'ECOLE FORESTIERE DE DUCHESNAY en 1963

Nature des cours	Nombre de diplômes
Garde-forestier	101
Classification des bois	38
Affûtage des scies	11
Protection des forêts:	
a) cours régulier	43
b) cours abrégé	34

## les chemins d'accès en forêt

Les buts visés par ce programme de construction de voies d'accès en forêt sont de faciliter la lutte contre l'incendie forestier sur les terrains de la Couronne et de permettre l'utilisation et l'amélioration de vastes territoires boisés, dont quelques uns supportent des peuplements qui ont atteint l'âge d'exploitabilité ou de maturité et d'autres, des peuplements plus jeunes mais qui en raison de leur âge, sont susceptibles de profiter de certains travaux d'éclaircie ou de restauration.

Le ministère des Terres et Forêts par l'entremise du Service forestier a construit au cours de l'année 1963-64, 245.85 milles de chemins forestiers dans quinze comtés de la province.

Une somme de \$2,085,000 a été affectée à la construction de ces routes forestières. Il est à noter que le Gouvernement du Canada a contribué à parts égales à cette réalisation en vertu d'un accord entre les deux gouvernements. Cet accord existe depuis l'automne de 1960.

### CONSTRUCTION DE CHEMINS D'ACCÈS EN FORÊT 1963/1964

Comtés	Projets	Nombre de milles construits
MATAPEDIA	Square Forks .....	4.5
	Ste-Florence - St-François .....	5.5
	St-Léon - L'Ascension .....	25.2
	Ass. Gasp. de Protection .....	13.0
SAGUENAY	Manicouagan .....	12.5
	Aux Outardes .....	40.0
ABITIBI-OUEST	Villebois - Bourque .....	6.0
	Rte Paradis - Lac Ducharme .....	4.5
RIMOUSKI	St-Guy - St-Valérien .....	2.8
BONAVENTURE	Riv. Bonaventure .....	4.3
	Petite Rivière Cascapédia .....	5.1
	Ruisseau Grand Nord .....	11.2
GASPE-SUD	Chandler - Murdochville .....	7.9
ABITIBI-EST	Rivière Mégiscane .....	7.5
	Vassal .....	13.5
	Forsythe - Lac Maricourt .....	4.0
	Rivière au Tonnerre .....	5.0
DUPLESSIS	Riv. Natashquan .....	4.0
	Riv. Mingan .....	10.0
	Grande-Vallée - Murdochville .....	5.3
GASPE-NORD	Riv. Cap-Chat .....	8.0
MATANE	Forêt Domaniale de Matane .....	3.0
MONTMAGNY	Réserve cantonale Talon .....	4.0
ROBERVAL	Riv. du Grand Portage .....	12.0
	Riv. Mist. Lac aux Rats .....	17.0
MONTMORENCY	Forêt de Montmorency .....	7.0
KAMOURASKA	Rés. Cant. Parke et Chabot .....	2.3
ST-MAURICE	Lac des Piles .....	0.75
<b>TOTAL</b> .....		<b>245.85</b>

Ce programme de construction de routes a permis de fournir du travail à plus de 800 hommes qui ont accumulé un total de 26,188 jours de travail et ont gagné au delà de \$300,000.

Les propriétaires de machinerie lourde destinée à la construction de routes ont retiré en location de machinerie tout près de \$1,500,000. Le ministère a en effet loué une quantité de 622 pièces de machinerie, soit des béliers mécaniques, des niveleuses, des chargeurs de gravier des camions, des foreuses et

des scies à chaîne.

Les matériaux utilisés représentent une dépense de \$300,000, lesquels ont été payés aux fournisseurs des endroits où les routes ont été construites.

Ces routes ont donc contribué sensiblement à l'amélioration des conditions économiques de ces régions en plus de permettre un accès facile et peu coûteux aux richesses forestières dont l'exploitation profitera de beaucoup à la population des dites régions.

#### ÉTAT DES CHEMINS D'ACCÈS CONSTRUITS AU QUÉBEC 1960/1964

	Nombre de milles construits
1960/1962 (2 années)	162.70
1962/1963	243.10
1963/1964	245.85
<b>TOTAL</b>	<b>651.65</b>

# Statistiques concernant l'industrie forestière

## VALEUR DES EXPÉDITIONS DE BOIS À PÂTE ET DE PÂTES ET PAPIERS 1962/1963

	Valeur en \$1,000	
	1962	1963
Bois à pâte vendus hors du Québec	7,228	14,113
Pâtes de bois vendues hors du Québec	76,704	82,674
Papiers et cartons vendus au Québec et à l'extérieur	527,648	527,937
<b>TOTAL</b>	<b>\$611,580</b>	<b>\$624,724</b>

## BOIS À PÂTE COUPÉ EN 1963 PAR DISTRICT ADMINISTRATIF DU SERVICE FORESTIER

No.	Districts	Terrains de la Couronne	Terrains Privés	Total (cordes)
1	Abitibi	131,000	37,000	168,000
2	Témiscamingue	184,000	96,000	280,000
3	Gatineau	75,000	126,000	201,000
4	Montréal	245,000	287,000	532,000
5	St-Maurice	1,004,000	150,000	1,154,000
6	Chicoutimi	314,000	15,000	329,000
7	Roberval	832,000	38,000	870,000
8	Québec	367,000	539,000	906,000
9	Témiscouata	17,000	269,000	286,000
10-14	Rimouski - Matane	56,000	80,000	136,000
11	Côte-Nord	687,000	—	687,000
13	Chibougamau	23,000	1,000	24,000
15	Sept-Iles	74,000	61,000	135,000
16	Gaspésie	214,000	146,000	360,000
	<b>TOTAL</b>	<b>4,223,000</b>	<b>1,845,000</b>	<b>6,068,000</b>

**VOLUME DES BOIS À PÂTE COUPÉS AU QUÉBEC EN 1963 SUIVANT LA TENURE DES  
ASSIETTES D'EXPLOITATION**

	Nombre de cordes	
<b>BOIS COUPÉS SUR LES TERRAINS PUBLICS</b>		4,223,000
Concessions forestières	3,821,000	
Autres terrains	402,000	
<b>BOIS COUPÉS SUR LES TERRAINS PRIVÉS</b>		1,845,000
Petites et moyennes propriétés*	1,349,000	
Grandes propriétés	496,000	
<b>TOTAL</b>		6,068,000

\* Moins de 2,000 acres en superficie

**PRODUCTIONS DES PÂTES, PAPIERS ET CARTONS AU QUÉBEC  
en 1963**

	Nombre de tonnes de 2,000 lbs	
<b>PRODUCTION DES PÂTES</b>		4,760,000
Pâte mécanique	2,800,000	
Pâte au bisulfite écru	843,000	
Pâte au bisulfite blanchie	318,000	
Pâte au sulfate écru	431,000	
Pâte au sulfate blanchie	300,000	
Autres pâtes	68,000	
<b>PRODUCTION DES PAPIERS ET CARTONS</b>		4,063,000
Papier journal	3,123,000	
Papier bouquin ou à écriture	114,000	
Papier d'emballage	153,000	
Papier de soie	86,000	
Autres papiers	124,000	
Cartons	463,000	

**PERSONNEL EMPLOYÉ ET SALAIRES PAYÉS PAR L'INDUSTRIE DES PÂTES  
ET PAPIERS AU QUÉBEC (en 1963)**

Description	Nombre d'employés	Salaires payés	
<b>AUX OPERATIONS FORESTIÈRES</b>	14,939		\$ 55,116,000
Employés appointés	1,678	\$ 8,660,000	
Employés à gages	13,261	46,456,000	
<b>AUX USINES</b>	25,797		\$144,892,000
Employés appointés	4,424	\$ 29,453,000	
Employés à gages	21,373	115,439,000	
<b>TOTAL</b>	40,736		\$200,008,000

## STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS AU QUEBEC DEPUIS 1952

Année	Nombre d'usines	Nombre d'employés	Salaires payés	Bois à pâtes utilisé (cordes)	Production	
					Pâtes	Papier
					(tonnes)	(tonnes)
1952	53	72,037	178,648,000	5,594,000	4,148,000	3,520,000
1953	53	59,368	164,357,000	5,597,000	4,132,000	3,553,000
1954	55	60,039	170,486,000	5,886,000	4,299,000	3,632,000
1955	55	64,496	185,086,000	6,044,000	4,485,000	3,874,000
1956	54	72,228	211,784,000	6,439,000	4,809,000	4,054,000
1957	54	65,239	202,778,000	6,047,000	4,169,000	3,986,000
1958	55	54,105	179,771,000	5,402,000	4,210,000	3,694,000
1959	56	54,167	183,547,000	5,560,000	4,317,000	3,813,000
1960	52	55,203	198,285,000	5,807,000	4,496,000	3,906,000
1961	52	41,870	188,876,000	5,960,000	4,597,000	3,947,000
1962	54	42,355	199,433,000	6,177,000	4,681,000	4,017,000
1963	53	40,736	200,008,000	6,363,000	4,760,000	4,063,000

STATISTIQUES CONCERNANT L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS  
AU QUEBEC EN 1963

---

Bois coupés et achetés	5,827,737 cordes
Bois consommés	6,363,387 cordes
Valeur des bois consommés	\$167,329,029
Valeur des matières premières et autres fournitures utilisés	\$218,685,235
Valeur de la pâte vendue	\$ 97,128,635
Valeur des papiers et cartons vendus	\$527,937,415

---







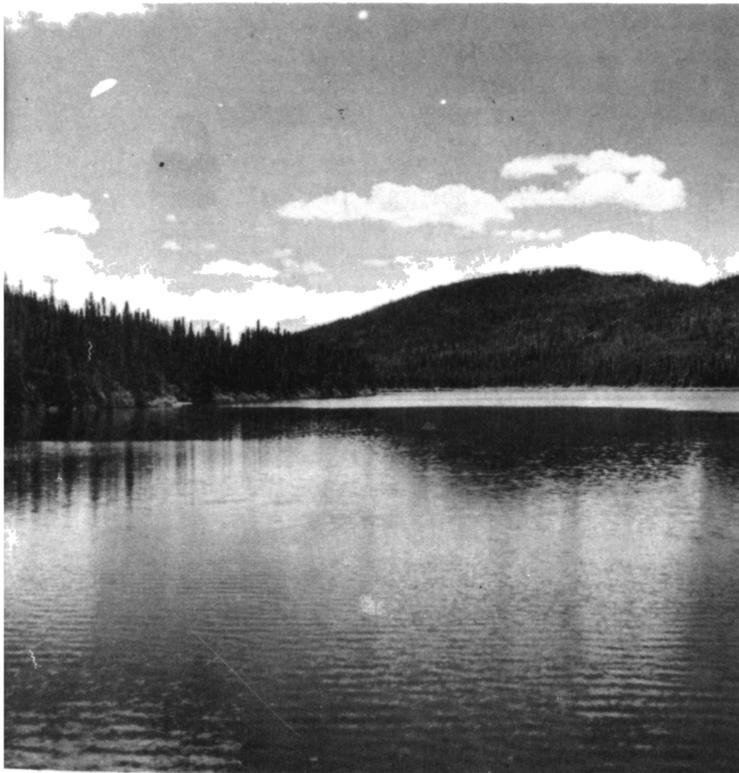
# service de la protection

La protection des forêts contre l'incendie forestier dans la province de Québec est assurée par l'action conjointe du service de la Protection, des associations de protection et des concessionnaires et propriétaires non-affiliés.

Le service de la Protection est un organisme gouvernemental établi en 1924 au sein du ministère des Terres et Forêts pour assurer la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu et pour veiller à la protection des terres vacantes de la Couronne, des réserves cantonales et des territoires de colonisation. C'est aussi le service de la Protection qui exerce le contrôle de tout le système de protection des forêts de la Province. Le Service a continué en 1963 d'étendre son organisation par la création de deux nouveaux districts administratifs, à Val d'Or et à La Sarre, en Abitibi. La création de ces nouveaux districts faisait suite à la création, en 1962, d'un autre district, celui de New-Carlisle en Gaspésie. Notons qu'un autre district est en voie de formation, celui de Gaspé.

Les associations de protection sont des groupements formés de concessionnaires et propriétaires forestiers, qui se sont prévalus de leur droit de s'unir en association pour satisfaire avec plus d'efficacité et d'économie aux exigences de la loi qui les oblige à protéger leurs concessions forestières et leurs forêts privées de 2,000 acres et plus. Elles sont au nombre de 6. Les frais d'opération sont assumés par les membres au prorata de la superficie du territoire de chacun; mais cinquante pour cent des dépenses encourues pour l'extinction des incendies leur sont remboursés par le ministère des Terres et Forêts.

La troisième catégorie est composée de concessionnaires et propriétaires forestiers qui préfèrent assumer directement les obligations que leur impose la loi en matière de protection contre l'incendie forestier. Ils étaient, en 1963, au nombre de 30. Ils ont les mêmes obligations et jouissent des mêmes privilèges que les associations de protection.



# superficies protégées

## RÉPARTITION PAR ORGANISMES DE PROTECTION DES SUPERFICIES PROTÉGÉES EN 1963

Organisme	Nombre d'acres	%
<b>SERVICE DE PROTECTION</b>	57,402,871	50.8
District No 1 — Abitibi	10,998,995	
" " 2 — Témiscamingue	5,691,584	
" " 3 — Gatineau	1,478,400	
" " 4 — Nord de Montréal	2,643,792	
" " 5 — Haut St-Maurice	1,890,656	
" " 6 — Chicoutimi	5,048,960	
" " 7 — Roberval	5,648,617	
" " 8 — Québec et Cantons de l'Est	2,803,597	
" " 9 — Rive-Sud	2,219,000	
" " 10 — Gaspésie	1,520,640	
" " 11 — Hauterive	198,400	
" " 12 — Parc des Laurentides	2,397,440	
" " 13 — Chibougamau	10,430,144	
" " 14 — Matane	263,680	
" " 15 — Sept-Iles	3,287,680	
" " 16 — New-Carlisle	881,286	
<b>ASSOCIATIONS DE PROTECTION</b>	53,109,239	46.9
Association de Protection des Forêts du St-Maurice Ltée	9,278,399	
Association de Protection Forestière Price Ltée	5,563,647	
Association Gaspésienne de Protection des Forêts Ltée	5,378,557	
Association Protectrice des Forêts Laurentienne Ltée	15,667,196	
Lower Ottawa Forest Protective Association Ltd.	11,157,440	
Ottawa River Forest Protective Association Ltd.	6,064,000	
<b>CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS (30)</b>	2,662,432	2.3
<b>TOTAL</b>	<b>113,174,542</b>	<b>100.0</b>

En plus des renseignements que comporte le tableau ci-dessus, il convient de noter que le service de la Protection a assuré, pour le compte de 83 concessionnaires ou propriétaires forestiers, la surveillance de 8,025,605.3 acres de terrains situés dans les cadres ou

à proximité des territoires que le service protège. D'autre part, pour des raisons d'ordre géographique, le service de la Protection a confié à des associations de protection la surveillance de 5,517,045 acres répartis comme suit:

Association Gaspésienne de Protection des Forêts Ltée	1,614,940 acres
Association Protectrice des Forêts Laurentiennes Ltée	3,030,634 "
Association de Protection des Forêts du St-Maurice Ltée	455,701 "
Lower Ottawa Forest Protective Association Ltd	63,916 "
Ottawa River Forest Protective Association Ltd.	351,854 "
<b>TOTAL</b>	<b>5,517,045</b>

# le personnel

Le personnel régulier des divers organismes de protection comportait en 1963 des effectifs de 2,623 hommes, soit 444 inspecteurs et 2,179 gardes-feu. Les 190 inspecteurs et

## PERSONNEL AFFECTÉ À LA PROTECTION DES FORÊTS AU QUÉBEC EN 1963

Organisme	Réguliers		Sous-gardes-feu	Préposés à l'émission de permis de circulation	Auxiliaires	
	Inspecteurs	Gardes-feu			Inspecteurs	Gardes-feu
<b>Service de la Protection</b>						
Bureau Chef	35	—	—	3	165	457
District No 1	13	116	—	2	6	18
" " 2	12	101	—	46	10	43
" " 3	4	19	48	—	1	15
" " 4	13	40	19	2	—	11
" " 5	2	36	—	5	10	52
" " 6	9	85	—	37	5	56
" " 7	14	66	—	9	19	11
" " 8	6	28	3	22	6	41
" " 9	12	37	1	—	—	29
" " 10	16	76	16	11	14	74
" " 11	15	23	—	2	1	38
" " 12	16	123	—	20	1	—
" " 13	7	49	—	20	11	44
" " 14	4	14	—	6	1	8
" " 15	5	49	—	2	3	10
" " 16	7	40	4	—	4	39
<b>TOTAL</b>	<b>190</b>	<b>902</b>	<b>91</b>	<b>187</b>	<b>257</b>	<b>946</b>
<b>Associations de Protection</b>						
Ass. P. F. St-Maurice	47	250	—	203	125	333
Ass. P. F. Price	17	89	—	74	43	166
Ass. Gaspésienne P. F.	13	114	—	171	81	338
Ass. P. F. Laurentiennes	62	460	—	125	195	627
Lower Ottawa F. P. Ass.	52	141	—	135	127	310
Ottawa River F. P. Ass.	29	119	—	19	—	172
<b>TOTAL</b>	<b>220</b>	<b>1,173</b>	<b>—</b>	<b>727</b>	<b>571</b>	<b>1,946</b>
<b>Concessionnaires et propriétaires non-affiliés</b>						
	34	104	1	27	15	170
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>444</b>	<b>2,179</b>	<b>92</b>	<b>941</b>	<b>843</b>	<b>3,062</b>
<b>Total: Réguliers</b>	<b>2,623</b>					
<b>Total: Sous gardes-feu</b>	<b>92</b>					
<b>Total: Emetteurs de permis de circulation</b>	<b>941</b>					
<b>Total: Auxiliaires</b>	<b>3,905</b>					

902 gardes-feu du Service de la Protection étaient assistés de 91 sous-gardes-feu, ces derniers ne sont pas considérés comme des employés réguliers; ils sont préposés à l'émission de permis de brûlage. Ils peuvent être appelés dans certains cas à émettre des permis de circulation et leurs services peuvent être requis occasionnellement, avec rémunération additionnelle, pour l'aide au brûlage des abatis, pour le combat des incendies, pour la patrouille en cas d'alerte ou en remplacement de gardes-feu réguliers, etc. C'est une fonction qui n'a sa raison d'être que dans les régions de colonisation; elle tend à disparaître graduellement. On en comptait en 1963, 14 de moins qu'en 1962, 357 de moins qu'en 1958 et 659 de moins qu'en 1953.

Le personnel régulier des divers organismes de protection était assisté de 941 préposés à l'émission de permis de circulation. Ces derniers sont en grande partie des secrétaires de clubs de chasse et de pêche, des gardiens de barrières, des résidents riverains de la forêt.

Au personnel régulier, s'ajoutent aussi 3.905 inspecteurs ou gardes-feu auxiliaires. Ces derniers ne sont généralement pas des employés des organismes de protection. Ce sont plutôt des officiers de compagnies, des fonctionnaires, des gardiens de clubs de chasse et de pêche, des ingénieurs, des arpenteurs, etc., auxquels on accorde une nomination d'officier auxiliaire ne comportant pas de rémunération.

En plus du personnel régulier et auxiliaire, l'on comptait également 259 gardes-feu municipaux dans 51 municipalités rurales.

Si l'on ajoute le nombre de ces gardes-feu municipaux, des sous-gardes-feu, des émetteurs de permis de circulation et des inspecteurs et gardes-feu auxiliaires au personnel régulier des divers organismes de protection, c'est 7.561 personnes qui ont été directement ou indirectement liées à la protection des forêts en 1963. Mentionnons également que 18.071 combattants ont été embauchés en 1963. Ils ont travaillé pendant 793.746 heures à l'extinction des incendies.

## *travail exécuté*

Le travail exécuté par le personnel des divers organismes de protection consiste dans l'aménagement et l'entretien de facilités de transport; la construction et l'entretien de lignes téléphoniques, de tours d'observation, de camps et d'autres bâtisses; le maintien en bon état de l'équipement, la patrouille des terrains protégés, l'extinction des incendies, la surveillance dans les tours d'observation, le contrôle du brûlage des abatis, y compris l'aide au brûlage, le contrôle de la circulation

et de la cueillette des bleuets et autres fruits sauvages; les observations météorologiques, le prélèvement d'échantillons d'insectes pour l'inventaire annuel des insectes forestiers, l'inspection des scieries, des voies ferrées et des locomotives; la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu.

Les trois tableaux suivants établissent la répartition du travail accompli.

**TRAVAIL EXÉCUTÉ PAR LE PERSONNEL DES ORGANISMES DE PROTECTION**  
1963

Organisme	Distance parcourue en milles								Nombre d'affiches posées	Nombre d'arpents	
	A pied	Avec cheval	En avion	En auto	En bicyclette	En draine ou chemin de fer	En canot ou yatch	Total		Nouveaux portages coupés	Anciens portages nettoyés
<b>Service de la Protection</b>											
District No 1	9,648	—	4,591	184,737	—	4,421	5,781	209,178	1,298	30	232
" " 2	8,420	—	1,380	189,342	3	—	5,572	204,717	1,514	913	253
" " 3	578	—	360	100,139	—	—	—	101,077	908	—	—
" " 4	3,394	—	220	213,183	—	350	982	218,129	2,032	1	121
" " 5	11,058	—	612	26,617	—	4,443	7,525	50,255	317	43	407
" " 6	6,403	—	4,443	139,726	—	—	18,521	169,093	727	73	15
" " 7	5,778	—	1,924	216,638	20	—	6,135	230,495	1,034	5	24
" " 8	6,065	—	—	173,446	—	222	131	179,864	2,169	1	63
" " 9	3,369	—	—	137,502	—	—	9	140,880	1,062	—	2
" " 10	1,898	1,365	—	314,905	—	—	—	318,168	1,064	—	15
" " 11	3,274	—	9,499	53,985	—	240	3,234	70,232	833	33	70
" " 12	16,882	—	—	220,828	722	1,952	18,933	259,317	608	—	3,427
" " 13	4,199	—	10,033	38,837	—	2,160	9,061	64,290	56	66	245
" " 14	2,953	—	—	61,661	—	—	—	64,614	334	—	—
" " 15	3,708	—	4,035	18,217	—	198	34,565	60,723	412	15	89
" " 16	2,107	301	—	139,384	489	—	—	142,281	232	—	—
<b>Total</b>	<b>89,734</b>	<b>1,666</b>	<b>37,097</b>	<b>2,229,147</b>	<b>1,234</b>	<b>13,986</b>	<b>110,449</b>	<b>2,483,313</b>	<b>14,600</b>	<b>1,180</b>	<b>4,963</b>
<b>Associations de Protection</b>											
Ass. P. F. St-Maurice	56,437	30	42,308	528,433	329	6,187	8,058	641,782	5,325	141	5,232
Ass. P. F. Price	20,450	30	17,960	277,909	1,519	—	29,535	347,403	1,539	350	1,025
Ass. Gaspésienne P. F.	2,676	—	—	276,715	—	7,068	16	286,475	1,046	—	468
Ass. P. F. Laurentiennes	65,837	—	47,294	905,275	187	10,488	58,280	1,087,361	4,783	710	1,978
Lower Ottawa F. P. Ass.	27,486	—	96,676	518,824	—	222	30,223	673,431	1,781	—	2,648
Ottawa River F. P. Ass.	19,431	90	16,354	187,531	—	463	43,755	267,624	2,872	597	13,109
<b>Total</b>	<b>192,317</b>	<b>150</b>	<b>220,592</b>	<b>2,694,687</b>	<b>2,035</b>	<b>24,428</b>	<b>169,867</b>	<b>3,304,076</b>	<b>17,346</b>	<b>1,798</b>	<b>24,460</b>
<b>Concessionnaires et propriétaires non-affiliés</b>											
	18,770	—	5,165	261,183	1,200	410	7,416	294,144	2,177	402	1,996
<b>Grand Total</b>	<b>300,821</b>	<b>1,816</b>	<b>262,854</b>	<b>5,185,017</b>	<b>4,469</b>	<b>38,824</b>	<b>287,732</b>	<b>6,081,533</b>	<b>34,123</b>	<b>3,380</b>	<b>31,419</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>4.9</b>	<b>—</b>	<b>4.3</b>	<b>85.3</b>	<b>0.1</b>	<b>0.6</b>	<b>4.8</b>	<b>100.0</b>			

DISTRIBUTION DES JOURS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE PROTECTION  
1963

Organisme	A couper de nouveaux portages	A nettoyer d'anciens portages	A la construction et à l'entretien			A la patrouille	Aux travaux d'extinction	A la surveillance sur tours d'observation	A l'inspection	Aux barrières	Aux postes	A divers travaux	Total
			De lignes téléphoniques	De tours d'observation	De bâtisses								
Service de la Protection													
District No 1	59	220	16	59	800	2,410	131	1,333	437	1,752	2,755	1,755	11,727
" " 2	173	252	19	43	544	2,572	190	771	—	2,341	5,110	739	12,754
" " 3	—	9	5	6	—	1,466	116	94	624	—	1,337	116	3,773
" " 4	14	80	82	43	26	2,870	294	703	199	—	1,553	947	6,811
" " 5	27	105	53	10	171	629	5	299	188	307	1,882	142	3,818
" " 6	—	—	187	34	1,069	2,564	95	839	1,520	1,443	857	3,602	12,210
" " 7	55	110	23	23	265	3,374	135	1,035	18	1,322	3,845	550	10,755
" " 8	2	8	—	—	25	2,838	92	—	—	355	646	1,129	5,095
" " 9	—	—	7	7	273	2,700	101	36	50	1	1,890	738	5,803
" " 10	—	17	—	—	94	5,945	79	3	1,209	—	3,506	715	11,568
" " 11	2	4	44	35	28	599	16	819	42	611	550	298	3,048
" " 12	64	241	932	19	681	2,476	40	380	436	7,061	1,264	8,599	22,193
" " 13	68	123	—	10	819	1,106	110	633	50	—	1,244	1,028	5,191
" " 14	—	—	106	1	83	851	—	272	158	601	283	283	2,638
" " 15	6	10	—	48	70	1,443	—	1,240	100	—	1,300	196	4,413
" " 16	—	—	—	—	7	3,613	39	—	350	—	1,503	544	6,056
<b>Total</b>	<b>470</b>	<b>1,179</b>	<b>1,474</b>	<b>338</b>	<b>4,955</b>	<b>37,456</b>	<b>1,443</b>	<b>8,457</b>	<b>5,381</b>	<b>15,794</b>	<b>29,525</b>	<b>21,381</b>	<b>127,853</b>
Associations de Protection													
Ass. P. F. St-Maurice	137	998	1,079	714	2,509	5,101	721	6,863	1,295	2,335	10,962	5,204	37,918
Ass. P. F. Price	43	109	675	229	811	4,784	36	1,229	1,053	1,555	1,262	2,211	13,997
Ass. Gaspésienne P. F.	—	113	591	42	615	2,678	21	3,049	903	4,206	2,127	2,309	16,654
Ass. P. F. Laurentiennes	237	550	540	635	3,872	11,692	863	8,734	2,649	7,212	10,309	11,983	59,276
Lower Ottawa F. P. Ass.	—	398	501	87	700	3,727	843	4,853	2,592	3,702	4,056	4,208	25,667
Ottawa River F. P. Ass.	69	454	237	361	935	3,204	428	4,275	660	1,460	2,580	4,589	19,252
<b>Total</b>	<b>486</b>	<b>2,622</b>	<b>3,623</b>	<b>2,068</b>	<b>9,442</b>	<b>31,186</b>	<b>2,912</b>	<b>29,003</b>	<b>9,152</b>	<b>20,470</b>	<b>31,296</b>	<b>30,504</b>	<b>172,764</b>
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés	378	794	272	29	293	5,793	8	289	681	3,073	4,200	5,497	21,307
<b>Grand Total</b>	<b>1,334</b>	<b>4,595</b>	<b>5,369</b>	<b>2,435</b>	<b>14,690</b>	<b>74,435</b>	<b>4,363</b>	<b>37,749</b>	<b>15,214</b>	<b>39,337</b>	<b>65,021</b>	<b>57,382</b>	<b>321,924</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>0.4</b>	<b>1.4</b>	<b>1.7</b>	<b>0.8</b>	<b>4.6</b>	<b>23.1</b>	<b>1.4</b>	<b>11.7</b>	<b>4.7</b>	<b>12.2</b>	<b>20.2</b>	<b>17.8</b>	<b>100.0</b>

**ÉMISSION DE PERMIS  
1963**

Organisme	Permis de brûlage				Permis de circulation			Permis de cueillette de fruits sauvage		
	Nombre de permis émis	Acres brûlées	Lots visités avant le brûlage	Lots visités après le brûlage	Nombre de permis émis	Nombre de jours alloués en forêt	Nombre de permis visés	Nombre de permis émis	Nombre de personnes admises	Nombre de jours alloués en forêt
<b>Service de la Protection</b>										
District No 1	576	1,138	470	261	24,009	248,276	13,431	318	1,309	12,747
" " 2	1,019	1,559	1,787	306	38,695	268,040	17,857	965	3,493	40,973
" " 3	250	241	130	108	11	30	—	—	—	—
" " 4	3,061	3,031	2,229	1,676	361	737	272	—	—	—
" " 5	1	—	—	—	3,923	10,589	148	51	184	3,710
" " 6	38	43	143	37	38,000	365,098	8,376	566	2,849	24,512
" " 7	16	75	17	6	19,639	186,273	8,447	1,110	4,990	31,791
" " 8	1,650	3,566	1,695	1,236	7,655	19,295	319	48	206	1,705
" " 9	1,205	2,965	1,803	1,125	1,290	9,170	241	—	—	—
" " 10	934	1,745	745	560	2,680	10,117	508	—	—	—
" " 11	34	38	23	20	10,789	73,528	8,656	116	464	962
" " 12	—	—	—	—	64,817	361,950	341,025	58	644	644
" " 13	46	68	46	32	1,635	28,148	834	—	—	—
" " 14	—	—	—	—	6,443	24,903	9,751	40	102	102
" " 15	—	—	—	—	701	1,500	402	—	—	—
" " 16	175	234	134	109	—	—	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>9,997</b>	<b>14,703</b>	<b>9,222</b>	<b>5,476</b>	<b>220,648</b>	<b>1,607,654</b>	<b>410,268</b>	<b>3,272</b>	<b>14,241</b>	<b>117,146</b>
<b>Associations de Protection</b>										
Ass. P. F. St-Maurice	225	94	181	183	222,167	1,365,332	221,153	304	1,336	6,436
Ass. P. F. Price	—	—	—	—	89,605	474,211	85,016	190	1,166	6,008
Ass. Gaspésienne P. F.	—	—	—	—	107,122	1,499,708	67,606	677	6,183	24,732
Ass. P. F. Laurentiennes	8,710	10,496	3,717	3,719	286,927	2,169,825	957,297	1,555	7,907	65,092
Lower Ottawa F. P. Ass.	74	864	22	20	159,410	1,030,420	72,153	1,023	2,929	38,658
Ottawa River F. P. Ass.	85	87	85	85	44,125	452,806	52,376	179	367	1,878
<b>Total</b>	<b>9,094</b>	<b>11,541</b>	<b>4,005</b>	<b>4,007</b>	<b>909,356</b>	<b>6,992,302</b>	<b>1,455,601</b>	<b>3,928</b>	<b>19,888</b>	<b>142,804</b>
<b>Concessionnaires et propriétaires non-affiliés</b>										
	21	—	21	21	4,767	71,628	66,581	106	452	3,939
<b>Grand Total</b>	<b>19,112</b>	<b>26,244</b>	<b>13,248</b>	<b>9,504</b>	<b>1,134,771</b>	<b>8,671,584</b>	<b>1,932,450</b>	<b>7,306</b>	<b>34,581</b>	<b>263,889</b>

## *protection des forêts dans les municipalités rurales*

Le service de la Protection s'est efforcé depuis quelques années, de concert avec l'Association forestière Québécoise, de persuader les municipalités rurales d'assurer la protection de leurs boisés contre le feu. Déjà en 1956, le ministère des Terres et Forêts acceptait de rembourser, aux municipalités qui désiraient s'organiser à cette fin, 50 pour cent de leurs dépenses pour l'achat d'équipement destiné au combat des incendies, jusqu'à concurrence de \$1,000.00 par municipalité. Pour avoir droit à un tel remboursement, chaque municipalité doit satisfaire aux conditions suivantes: a) que le conseil municipal ait démontré durant au moins un an son intérêt en la matière, en décrétant la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu; b) qu'au cours de cette première année, le conseil municipal ait demandé au ministre des Terres et Forêts de ratifier la nomination de gardes-feu pour le compte de la municipalité; c) que la municipalité ait soumis au service de la Protection à la fin de cette première saison de protection, un rapport sur les activités de ses gardes-feu, y compris le nombre de permis de brûlage émis, le nombre d'acres brûlés en vertu de ces permis, le nombre de jours de patrouille ou de combat des incendies, le nombre et l'étendue des incendies combattus, etc. Plusieurs municipalités ont déjà profité de cette offre avantageuse pour se procurer de l'équipement.

Une autre étape importante dans ce domaine a été marquée, en 1957, par la reconnaissance officielle de la fonction de garde-feu municipal. Pour la première fois, en effet, le ministre des Terres et Forêts sanctionnait cette année-là la nomination de gardes-feu municipaux dûment nommés dans diverses municipalités rurales de la Province. Ce contingent de gardes-feu municipaux s'élevait, en 1963, à 259 dans 51 municipalités rurales. Ces gardes-feu s'occupent non seulement de combattre les incendies, mais encore de les prévenir, soit en donnant des avertissements appropriés en périodes dangereuses, soit en faisant des recommandations à

l'occasion de réunions paroissiales au début de la saison des feux, soit en faisant l'inspection des abatis ou autres déchets ligneux à brûler, soit enfin en posant des affiches aux endroits stratégiques où il peut exister des risques ou dangers d'incendie. Ajoutons que l'on s'occupe de donner à ces gardes-feu un entraînement adéquat sur leurs devoirs et responsabilités en matières de prévention et de suppression des incendies.

Les 51 municipalités présentement organisées comprennent une superficie de 507,049 acres. En 1963, quinze de ces municipalités ont été appelées à combattre 42 incendies qui ont dévasté une superficie de 96 acres et qui ont nécessité un total de 1,075.5 heures de travail d'extinction, dont 330 heures par des gardes-feu municipaux et 745.5 heures par 123 autres combattants. Ajoutons que les 259 gardes-feu municipaux officiellement nommés en 1963 ont posé un total de 1,074 affiches de protection et émis 113 permis de brûlage, en vertu desquels une superficie de 625.5 acres de déchets forestiers a été brûlée. Ces 259 gardes-feu municipaux ont effectué un total de 1,132 contacts particuliers avec le public pour fins d'éducation et de publicité en matière de protection des forêts. Notons enfin que 32 municipalités ainsi organisées ont fait l'objet de 264 visites d'un officier du service de la Protection préposé à la protection des forêts dans les municipalités rurales.

Il reste encore beaucoup à faire pour que toutes nos municipalités rurales soient organisées pour assurer la protection de leurs boisés contre le feu. C'est pourquoi le service de la Protection publiait en 1958 un bulletin spécial intitulé: "La protection des boisés contre le feu dans les municipalités rurales", en vue de renseigner les municipalités qui seraient intéressées à s'organiser à cette fin. Les progrès réalisés jusqu'à maintenant permettent toutefois d'espérer qu'avant longtemps la plupart de nos municipalités rurales auront reconnu la nécessité de nommer des gardes-feu municipaux pour assurer la protection de leurs boisés contre le feu.

# *infractions aux lois et règlements concernant la protection des forêts*

En 1963, 388 plaintes ont été portées pour des infractions aux lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu. Les employés du Service de la Protection ont enregistré 152 plaintes ou 39.2 pour cent; d'autre part le personnel des associa-

tions de protection des forêts a porté 236 plaintes ou 60.8 pour cent.

On trouvera dans les deux tableaux suivants diverses statistiques concernant les infractions commises par le public.

## CAS D'INFRACTION RAPPORTÉS 1963

Nature de l'infraction	Nombre	Pourcentage
Feux allumés sans permis	78	20.1
Feux échappés par manque de surveillance	5	1.3
Circulation en forêt sans permis (la forêt étant fermée à la circulation)	60	15.5
Circulation en forêt sans permis (la forêt étant ouverte à la circulation)	161	41.5
Avoir fumé en contravention	49	12.6
Feux de campement négligés	14	3.6
Cheminées sans pare-étincelles	2	0.5
Bris de barrière	6	1.6
Refus de combattre	4	1.0
Autres causes	9	2.3
<b>TOTAL</b>	<b>388</b>	<b>100.0</b>

STATISTIQUES RELATIVES AUX INFRACTIONS À LA LOI ET  
AUX REGLEMENTS RELATIFS A LA PROTECTION DES FORÊTS

1963

Organisme	Nombre de plaintes portées	Plaintes annulées ou retirées	Plaintes en suspens	Réprimandes verbales ou écrites	Inculpés ban- nis de la forêt	Paiement des frais d'extinction	Confiscation de primes de colonisation pour un montant de		Plaintes portées devant un Juge de Paix				Plaintes portées en Cour de Magistrat			
							\$10.00	\$20.00	Nombre de plaintes portées	Plaintes renvoyées ou retirées	Condamnation		Nombre de plaintes portées	Plaintes renvoyées ou retirées	Condamnation	
											Amende	Prison			Amende	Prison
Service de la Protection																
District No 1	19	—	2	13	—	2	—	—	1	1	—	—	1	—	—	1
" " 2	27	—	2	17	—	—	3	5	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 4	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 5	2	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 6	4	—	1	2	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 7	26	3	9	2	—	—	—	—	12	5	7	—	—	—	—	—
" " 8	6	1	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 9	11	—	—	9	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 10	4	1	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 11	22	—	—	9	—	—	—	—	13	—	13	—	—	—	—	—
" " 12	25	—	—	22	—	—	—	—	3	—	3	—	—	—	—	—
" " 16	5	1	1	1	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
Associations de Protection																
Ass. P. F. St-Maurice	3	—	—	—	—	—	—	—	3	—	3	—	—	—	—	—
Ass. P. F. Price	86	—	—	61	—	—	—	—	24	—	24	—	1	—	1	—
Ass. Gaspésienne P. F.	24	—	—	21	—	—	—	—	3	—	3	—	—	—	—	—
Ass. P. F. Laurentiennes	96	—	—	51	1	2	—	—	33	—	31	—	9	—	5	—
Lower Ottawa F. P. Ass.	27	13	—	10	1	1	—	—	1	—	1	—	1	—	—	1
<b>Total</b>	<b>388</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>226</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>93</b>	<b>6</b>	<b>85</b>	<b>—</b>	<b>12</b>	<b>—</b>	<b>6</b>	<b>2</b>

## éducation populaire

Le service de la Protection a continué en 1963 sa campagne d'éducation populaire en matière de conservation des forêts. Tous les moyens ont été mis en oeuvre pour faire comprendre au public que la protection des forêts n'incombe pas seulement aux gardes-feu, mais également à chaque citoyen.

Ainsi, on a fait, en 1963, une distribution abondante de dépliants et de fascicules sur la protection des forêts. On a également présenté des exhibits à l'Exposition Provinciale de Québec, aux expositions régionales de Trois-Rivières, Sherbrooke, Rouyn, La Sarre, Val d'Or, Roberval, Chicoutimi, La Malbaie, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Amqui, Mont-Joli, Matane et Sept-Iles, au Salon du Sportman de Montréal, au Salon de l'Agriculture de Montréal, au Centre Paroissial de l'Immaculée-Conception de Montréal, au Centre des Loisirs de St-Sacrement de Québec, et à la Place Laurier de Ste-Foy. Le Service de la Protection a aussi présenté un char allégorique aux parades du Carnaval d'Hiver de Québec, de même qu'au défilé de la St-Jean-Baptiste de Senneterre. Des conférences de Smokey ont enfin été présentées au Club Richelieu de Mont-Laurier, de même qu'à l'Association de Chasse et de Pêche de cette même localité.

Le cinéma est utilisé depuis nombre d'années par le service de la Protection pour fins d'éducation et de publicité en matière de protection forestière. On a enregistré une assistance de 18,435 personnes aux 139 représentations cinématographiques présentées dans des salles publiques, des centres récréatifs, des écoles, des hôpitaux, des colonies de vacances, des chantiers d'opérations forestières, aux membres de cercles ou de clubs, etc; en particulier, dans les régions de Gatineau, Abitibi, Témiscamingue, Cantons de l'Est et Gaspésie. On a également présenté des films à l'Exposition provinciale de Québec. Notons enfin que des séances cinématographiques ont aussi été présentées par d'autres organismes

de protection forestière dans diverses régions de la Province.

Les employés du service de la Protection et des autres organismes de protection ont posé un total de 34,123 affiches, pour inciter le public à la prudence en forêt. Mentionnons à ce sujet que l'on utilise de plus en plus depuis quelques années des panneaux-réclames de 10 pieds par 20 pieds, placés à la sortie des grandes villes ou à l'entrée de la forêt pour inciter le public à la prudence.

Comme par les années passées, un appel du Ministre des Terres et Forêts a été adressé au début de la saison des feux à tous les curés des paroisses situées en bordure de la forêt, afin de leur demander de bien vouloir exhorter leurs ouailles à observer les lois et règlements concernant la protection des forêts et à ne pas se servir du feu qu'avec une extrême prudence.

La Société Radio-Canada et la plupart des autres postes de radio ou de télévision de la Province ont gracieusement prêté leur concours pour la diffusion d'appels au public durant les périodes d'alerte. L'Association forestière Québécoise et la Canadian Forestry Association ont fait de leur côté des arrangements avec les postes de radio ou de télévision pour la diffusion de messages de conservation des forêts. Les postes de télévision ont également prêté leur concours pour la présentation de films d'une minute chacun préparés en ces dernières années par le Service de la Protection en collaboration avec l'Office du Film de la Province et ayant trait au permis de circulation, aux feux de campement, aux feux pour chasser les moustiques, à l'usage des scies mécaniques et aux précautions à prendre lorsqu'on fume en forêt. Notons enfin que la Société Radio-Canada et la plupart des postes de télévision de la Province ont également collaboré à la prévention des incendies en fournissant à leurs té-

l'inspecteurs, aux programmes de nouvelles du vendredi soir durant toute la saison des feux, un compte-rendu de la situation des feux de forêt et un aperçu de l'indice de danger de feu en forêt dans les diverses régions de la Province.

La presse a aussi généreusement contribué à tenir le public en éveil par la publi-

cation d'articles sur la protection des forêts. de comptes-rendus de la situation durant la saison des feux, d'appels au public durant les périodes d'alerte et de rapports de condamnations pour infraction aux lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu.

## *entraînement du personnel*

Les différents organismes de protection ont porté en ces dernières années une attention particulière à l'entraînement de leur personnel. Les 77 gradués de l'École de Protection des Forêts en 1963, témoignent de l'importance que l'on attache à la formation technique du personnel préposé à la protection des forêts.

Les trois centres régionaux d'entraînement établis en ces dernières années par le service de la Protection respectivement dans les régions du Saguenay (Lac-aux-Brochets), de l'Abitibi (pépinière de Trécesson) et du Bas du Fleuve (Réserve de Parke), fournissent autant de preuves de l'intérêt porté à l'entraînement du personnel. Ces trois centres d'entraînement ont présenté, en 1963, des cours à quelque 225 employés des divers organismes de protection de leurs régions respectives, soit 88 personnes en trois groupes d'une semaine chacun au centre de l'Abitibi, 80 personnes en trois groupes d'une semaine chacun au centre d'Entraînement du Sague-

nay et 57 personnes pour une durée de trois jours au centre d'entraînement du Bas du Fleuve. Des périodes d'entraînement sont également organisées au début de la saison de protection dans les différents districts du Service de la Protection qui n'envoient pas leurs employés à ces trois centres d'entraînement.

Les autres organismes de protection organisent aussi chaque printemps des périodes d'entraînement pour leur personnel. Depuis plusieurs années, des concours avec récompenses aux vainqueurs sont organisés parmi les gardes-feu, sur l'emploi, l'entretien et le remisage de leur matériel et sur la manutention et la mise en marche des pompes à incendie.

Notons enfin qu'on organise chaque année des périodes d'entraînement en protection des forêts pour le bénéfice du personnel des compagnies forestières et des compagnies ou contracteurs qui exécutent des travaux publics en forêt.

## *arrosages aériens*

L'arrosage aérien des incendies, qui avait constitué en ces dernières années un développement important dans le domaine de la lutte contre les feux de forêt, a enregistré des progrès en 1963. Un nouvel avion Canso a été ajouté à la flotte utilisée à cette fin, laquelle comptait en 1963 six avions Canso, un Otter, deux Beaver et un hélicoptère Bell 47-J2.

Comme en 1962, les opérations d'arrosage ont été effectuées en 1963 par les avions Canso seulement étant donné que ceux-ci peuvent transporter une quantité d'eau beaucoup plus considérable que les avions Otter et Beaver. Ces derniers de même que l'hélicoptère ont plutôt été utilisés pour le transport des combattants et du matériel sur la ligne de feu.

Au cours de la saison des feux de 1963, ces appareils Canso ont effectué 414 sorties représentant un total de 1,061 heures

et 25 minutes de vol. Au total, 4,226,650 gallons d'eau ont ainsi été déversés sur les feux de forêt en 5,473 éjections.

Des six avions Canso utilisés pour l'arrosage aérien des incendies, quatre sont munis de réservoirs intérieurs d'une capacité de 800 gallons d'eau; les deux autres sont équipés de réservoirs extérieurs d'une capacité combinée de 650 gallons. Les réservoirs intérieurs ont sur les autres les avantages suivants: a) une capacité de charge plus grande, soit 800 gallons au lieu de 650; b) la vitesse des avions est supérieure d'un minimum de 15 milles à l'heure; c) le remplissage des réservoirs peut se faire en moins de temps soit de 15 à 25 secondes au lieu de 50; d) ces avions peuvent utiliser une piste d'eau plus courte pour faire le plein; e) une plus grande stabilité des appareils, permettant de déverser le contenu d'un seul réservoir à la fois, ce qui améliore le rendement des arrosages sur la ligne de feu.

## *les incendies forestiers*

Au point de vue du nombre des incendies, la province de Québec a connu en 1963, une saison plus favorable que l'année précédente, mais moins que la moyenne pour les dix dernières années. On a en effet enregistré un total de 1,172 feux de forêt, comparativement à 1,249 l'année précédente et à une moyenne de 919.2 pour les dix dernières années. Mais si l'on considère la superficie incendiée, l'année 1963 a été plus favorable que la précédente et que la moyenne des dix dernières années. Les feux de forêt ont en effet dévasté en 1963 une superficie globale de 96,219.50 acres, comparativement à

493,033.00 acres en 1962 et à une moyenne de 206,772.72 acres pour les dix dernières années.

Cette superficie de 96,219.50 acres incendiée en 1963 équivaut à 0.085 pour cent de l'étendue totale des forêts présentement protégées.

Les quatorze tableaux qui suivent donnent une idée générale de l'étendue des incendies forestiers, au Québec, en 1963. On y trouvera des précisions quant aux dommages, aux causes, à la nature des pertes et à la superficie incendiée.

NOMBRE D'INCENDIES ET SUPERFICIE INCENDIÉE PAR ANNÉE  
1924/1963

Année	Nombre d'incendies	Superficie incendiée, acres
1924	636	203,262.75
1925	607	20,130.01
1926	799	33,343.16
1927	514	40,969.34
1928	295	6,533.25
1929	426	10,494.00
1930	591	44,034.00
1931	1,020	42,485.25
1932	1,466	1,027,159.00
1933	1,553	113,358.00
1934	1,102	287,649.50
1935	1,277	280,295.50
1936	556	29,546.50
1937	1,033	90,286.25
1938	1,150	126,535.25
1939	856	80,300.75
1940	861	39,948.00
1941	710	1,590,234.25
1942	931	27,613.75
1943	699	48,305.75
1944	1,542	599,818.00
1945	996	43,688.25
1946	992	55,764.00
1947	1 111	96,919.25
1948	1,280	224,749.75
1949	1,537	137,888.00
1950	1,304	203,618.00
1951	869	267,659.75
1952	604	55,856.75
1953	2,257	574,481.75
1954	392	51,958.75
1955	1,276	549,550.50
1956	384	30,229.00
1957	864	71,783.25
1958	377	6,893.00
1959	669	94,888.75
1960	874	127,668.00
1961	850	67,241.25
1962	1,249	493,033.00
1963	1,172	96,219.50
<b>TOTAL</b>	<b>38,681</b>	<b>7,992,392.75</b>
<b>Moyenne annuelle</b>	<b>967.0</b>	<b>199,809.82</b>

NOMBRE D'INCENDIES. SUPERFICIE INCENDIÉE ET DOMMAGES CAUSÉS.

1963

Organisme	Nombre d'incendies	Superficie incendiée, (acres)	Dommages causés
Service de la Protection			
District No 1	31	2,294.50	\$ 23,091.40
" " 2	96	5,002.25	53,354.35
" " 3	74	1,225.75	36,034.25
" " 4	128	6,936.25	138,687.07
" " 5	4	—	—
" " 6	48	5,825.75	101,106.84
" " 7	13	3,740.75	28,494.40
" " 8	46	864.00	10,449.77
" " 9	16	88.00	780.50
" " 10	38	4,926.00	67,028.59
" " 11	4	2,300.50	38,553.70
" " 12	2	—	—
" " 13	16	7,869.50	311,736.20
" " 14	—	—	—
" " 15	1	960.00	9,600.00
" " 16	12	40.00	751.00
<b>TOTAL</b>	<b>529</b>	<b>42,073.25</b>	<b>819,668.07</b>
Association de Protection			
Ass. P. F. St-Maurice	158	8,678.75	188,236.84
Ass. P. F. Price	38	64.50	938.45
Ass. Gaspésienne P. F.	10	17.50	17.50
Ass. P. F. Laurentiennes	209	25,362.25	720,447.56
Lower Ottawa F. P. Ass.	162	12,603.50	261,097.00
Ottawa River F. P. Ass.	58	7,418.25	345,991.75
<b>TOTAL</b>	<b>635</b>	<b>54,144.75</b>	<b>1,516,729.10</b>
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés			
	8	1.50	10.50
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>1,172</b>	<b>96,219.50</b>	<b>\$2,336,407.67</b>

## NOMBRE D'INCENDIES PAR ORGANISME DE PROTECTION, SELON LES CAUSES

1963

Organisme	Abatis	Ouvriers forestiers	Récréation	Voyageurs	Chemins de fer	Foudre	Travaux publics	Incendiaires	Non-classifiées	Inconnues	Total	Pourcentage
Service de la Protection												
District No 1	5	2	1	18	—	1	1	—	3	—	31	2.6
" " 2	25	5	15	34	—	—	—	6	11	—	96	8.2
" " 3	2	3	13	20	1	10	1	3	20	1	74	6.3
" " 4	14	1	33	57	1	7	—	—	14	1	128	10.9
" " 5	—	1	1	—	1	—	—	—	1	—	4	0.3
" " 6	1	1	10	18	—	1	—	2	15	—	48	4.1
" " 7	—	1	3	2	—	—	—	7	—	—	13	1.1
" " 8	3	6	11	9	1	1	8	1	6	—	46	4.0
" " 9	1	3	—	5	—	5	—	—	2	—	16	1.4
" " 10	7	—	4	11	—	2	1	2	11	—	38	3.2
" " 11	—	—	—	2	—	2	—	—	—	—	4	0.3
" " 12	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	2	0.2
" " 13	—	—	2	4	—	8	1	—	1	—	16	1.4
" " 14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 15	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	0.1
" " 16	—	2	4	1	—	—	—	—	4	1	12	1.0
Total	58	25	97	182	4	39	12	21	88	3	529	45.1
Associations de Protection												
Ass. P. F. St-Maurice	—	13	13	16	4	75	1	—	16	—	158	13.5
Ass. P. F. Price	—	1	11	8	—	14	1	1	2	—	38	3.2
Ass. Gaspésienne P. F.	—	—	—	3	—	6	1	—	—	—	10	0.9
Ass. P. F. Laurentiennes	5	35	16	37	17	29	42	—	28	—	209	17.9
Lower Ottawa F. P. Ass.	1	6	41	17	—	87	1	6	3	—	162	13.8
Ottawa River F. P. Ass.	1	—	14	6	—	36	—	—	1	—	58	4.9
Total	7	55	115	87	21	247	46	7	50	—	635	54.2
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés												
	—	3	1	1	—	2	—	—	1	—	8	0.7
Grand Total	65	83	213	270	25	288	58	28	139	3	1,172	100.0
Pourcentage	5.6	7.1	18.2	23.0	2.1	24.6	4.9	2.4	11.9	0.2	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ÂCRES PAR RÉGION ÉCONOMIQUE, SELON LES TYPES DE TERRAINS

1963

Région économique	Bois marchands	Jeunes bois	Brûlis anciens	Brûlis récents	Bûchés récents	Autres terrains forestiers	Terrains non-forestiers	Total
Matagami	4,922.50	2,902.00	100.00	—	305.00	490.00	—	8,719.50
Abitibi	104.50	1,072.25	1,159.75	222.50	1,826.50	374.00	1,842.75	6,547.25
Témiscamingue	24.00	92.00	13.75	10.50	487.75	0.25	3.00	631.25
Outaouais	6,523.00	1,607.00	152.75	3.00	4,572.50	105.00	469.50	13,432.75
Nord de Montréal	10,306.75	1,410.25	737.00	60.00	539.00	318.00	78.50	13,449.50
St-Maurice	2,104.00	478.00	3.00	32.00	6,537.25	180.75	53.25	9,388.25
Jacques-Cartier (Nord de Québec)	161.50	26.25	28.50	0.50	2,188.50	1.50	193.00	2,599.75
Lac St-Jean	2,041.50	2,627.25	321.00	93.50	2,034.00	—	1,598.25	8,715.50
Saguenay	162.00	526.00	159.50	25.00	868.00	25.75	41.25	1,807.50
Manicouagan	3,697.50	90.00	3,660.50	1.25	14,346.00	1,321.25	1,034.00	24,150.50
Romaine	—	—	960.00	—	—	—	—	960.00
Plaines de Montréal	—	8.00	—	—	—	—	152.00	160.00
Plaines de Québec	—	8.50	1.00	3.00	3.00	83.00	7.00	105.50
St-François	3.25	29.50	2.00	—	1.50	119.75	87.00	243.00
Chaudière	3.00	7.00	—	—	43.50	12.25	2.00	67.75
Plateaux de la Rive-Sud	28.50	71.50	—	—	91.25	31.00	36.00	258.25
Plateaux Rimouski-Matane	—	5.00	11.50	2.00	6.00	2.25	30.75	57.50
Matapédia	1.00	9.00	—	—	—	1.00	7.50	18.50
Baie des Chaleurs	10.00	12.50	3.00	—	13.00	—	1.50	40.00
Gaspé	25.00	414.00	4,003.00	175.00	241.25	5.00	4.00	4,867.25
<b>Total</b>	<b>30,118.00</b>	<b>11,341.00</b>	<b>11,316.25</b>	<b>628.25</b>	<b>34,104.00</b>	<b>3,070.75</b>	<b>5,641.25</b>	<b>96,219.50</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>31.3</b>	<b>11.8</b>	<b>11.8</b>	<b>0.6</b>	<b>35.4</b>	<b>3.2</b>	<b>5.9</b>	<b>100.0</b>

**RÉPARTITION DU NOMBRE D'INCENDIES FORESTIERS AU QUÉBEC  
EN 1963 SELON LEUR DURÉE ET LES MOIS D'OCCURENCE**

Classe de durée (1)	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Pourcentage
De 0 heure à 1 heure	4	20	43	22	15	6	—	—	110	9.4
De 1 heure à 4 heures	19	46	29	18	9	4	16	—	141	12.0
De 4 heures à 12 heures	14	66	28	36	13	5	18	1	181	15.5
De 12 heures à 24 heures	12	40	38	26	11	7	26	1	161	13.7
De 1 jour à 2 jours	8	55	63	38	17	5	32	—	218	18.6
De 2 jours à 3 jours	4	32	38	23	5	1	10	—	112	9.6
De 3 jours à 4 jours	3	11	20	16	2	2	6	—	60	5.1
De 4 jours et plus	—	24	80	63	—	1	21	—	189	16.1
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>294</b>	<b>338</b>	<b>242</b>	<b>72</b>	<b>31</b>	<b>129</b>	<b>2</b>	<b>1,172</b>	<b>100.0</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>5.5</b>	<b>25.1</b>	<b>28.8</b>	<b>20.6</b>	<b>6.1</b>	<b>2.7</b>	<b>11.0</b>	<b>0.2</b>	<b>100.0</b>	

(1) Ces classes de durée sont conventionnelles.

**RÉPARTITION DU NOMBRE D'INCENDIES FORESTIERS AU QUÉBEC  
EN 1963 SELON L'ÉTENDUE ET LES MOIS D'OCCURENCE**

Classe d'étendue (1)	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Pourcentage
Moins de 0.1 acre	3	43	146	128	63	19	15	1	418	35.7
De 0.1 à 1 acre	13	63	62	52	8	2	28	1	229	19.6
De 1.1 à 5 acres	20	65	51	29	1	9	30	—	205	17.5
De 5.1 à 10 acres	4	27	13	6	—	—	9	—	59	5.0
De 10.1 à 50 acres	21	51	22	17	—	1	24	—	136	11.6
De 51 à 100 acres	2	9	9	4	—	—	5	—	29	2.5
De 101 à 500 acres	1	27	19	4	—	—	14	—	65	5.6
De 501 à 1,000 acres	—	3	8	1	—	—	2	—	14	1.2
De 1,001 à 5,000 acres	—	5	7	—	—	—	2	—	14	1.2
Plus de 5,000 acres	—	1	1	1	—	—	—	—	3	0.2
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>294</b>	<b>338</b>	<b>242</b>	<b>72</b>	<b>31</b>	<b>129</b>	<b>2</b>	<b>1,172</b>	<b>100.0</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>5.5</b>	<b>25.1</b>	<b>28.8</b>	<b>20.6</b>	<b>6.1</b>	<b>2.7</b>	<b>11.0</b>	<b>0.2</b>	<b>100.0</b>	

(1) Ces classes d'étendue sont conventionnelles.

**RÉPARTITION DU NOMBRE D'INCENDIES FORESTIERS AU QUÉBEC  
EN 1963, SELON LES CAUSES ET LES MOIS D'OCCURENCE**

Causes	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Pourcentage
Abatis	3	33	12	6	1	1	9	—	65	5.6
Ouvriers forestiers	3	15	34	11	6	4	10	—	83	7.1
Récréation	7	46	58	27	9	6	60	—	213	18.2
Voyageurs	22	108	62	49	11	8	9	1	270	23.0
Chemins de fer	1	4	9	7	3	1	—	—	25	2.1
Foudre	—	2	126	124	36	—	—	—	288	24.6
Travaux publics	—	9	4	4	—	9	30	—	58	4.9
Incendiaires	3	14	5	5	—	—	1	—	28	2.4
Non-classifiées	23	61	28	9	6	2	9	1	139	11.9
Inconnues	—	2	—	—	—	—	1	—	3	0.2
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>294</b>	<b>338</b>	<b>242</b>	<b>72</b>	<b>31</b>	<b>129</b>	<b>2</b>	<b>1,172</b>	<b>100.0</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>5.5</b>	<b>25.1</b>	<b>28.8</b>	<b>20.6</b>	<b>6.1</b>	<b>2.7</b>	<b>11.0</b>	<b>0.2</b>	<b>100.0</b>	

**RÉPARTITION DES SUPERFICIES (EXPRIMÉES EN ACRES) INCENDIÉES  
AU QUÉBEC EN 1963 SELON LES CAUSES ET LES MOIS D'OCCURENCE**

Causes	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Pourcentage
Abatis	10.00	1,511.25	1,049.50	233.75	—	—	98.00	—	2,902.50	3.0
Ouvriers forestiers	3.50	7,031.25	6,388.75	89.00	—	—	224.50	—	13,737.00	14.3
Récréation	90.00	9,407.25	4,116.75	827.00	4.00	17.00	6,380.50	—	20,842.50	21.7
Voyageurs	339.25	10,262.50	1,263.00	659.00	0.50	4.50	2,902.25	—	15,431.00	16.0
Chemins de fer	35.00	162.00	1.75	—	—	—	—	—	198.75	0.2
Foudre	—	200.00	28,836.25	7,042.00	0.75	—	—	—	36,079.00	37.5
Travaux publics	40.25	25.25	21.00	129.75	—	17.50	1,306.50	—	1,540.25	1.6
Incendiaires	535.00	1,810.75	516.50	42.50	—	—	0.50	—	2,905.25	3.0
Non-classifiées	255.00	1,602.00	672.75	9.25	0.25	—	12.25	1.00	2,552.50	2.7
Inconnues	—	30.50	—	—	—	—	0.25	—	30.75	0.0
<b>Total</b>	<b>1,308.00</b>	<b>32,042.75</b>	<b>42,866.25</b>	<b>9,032.25</b>	<b>5.50</b>	<b>39.00</b>	<b>10,924.75</b>	<b>1.00</b>	<b>96,219.50</b>	<b>100.0</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>1.4</b>	<b>33.3</b>	<b>44.6</b>	<b>9.4</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>11.3</b>	<b>—</b>	<b>100.0</b>	

**RÉPARTITION DES SUPERFICIES (EXPRIMÉES EN ACRES) INCENDIÉES  
AU QUÉBEC EN 1963 SELON LES CAUSES ET LA NATURE DES TERRITOIRES**

Causes	Peuplements marchands	Peuplements non- marchands	Brûlis anciens	Brûlis récents	Bûchés récents	Autres terrains forestiers	Terrains non- forestiers	Total	Pourcentage
Abatis	49.00	1,203.75	274.25	110.00	81.25	343.75	840.50	2,902.50	3.0
Ouvriers forestiers	7,077.50	1,222.50	—	31.25	5,359.25	25.50	21.00	13,737.00	14.3
Récréation	4,391.75	3,729.50	514.00	56.00	9,996.00	886.00	1,269.25	20,842.50	21.7
Voyageurs	5,521.25	1,789.50	4,802.25	197.50	1,733.25	153.75	1,233.50	15,431.00	16.0
Chemins de fer	1.00	11.00	—	—	—	32.00	154.75	198.75	0.2
Foudre	12,114.50	2,114.50	4,889.75	3.00	14,361.00	1,422.75	1,173.50	36,079.00	37.5
Travaux publics	128.50	40.75	41.50	3.50	1,113.50	148.25	64.25	1,540.25	1.6
Incendiaires	445.00	867.25	540.50	96.50	356.50	—	599.50	2,905.25	3.0
Non-classifiées	389.50	362.25	224.00	130.50	1,103.25	58.75	284.25	2,552.50	2.7
Inconnues	—	—	30.00	—	—	—	0.75	30.75	—
<b>Total</b>	<b>30,118.00</b>	<b>11,341.00</b>	<b>11,316.25</b>	<b>628.25</b>	<b>34,104.00</b>	<b>3,070.75</b>	<b>5,641.25</b>	<b>96,219.50</b>	<b>100.0</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>31.3</b>	<b>11.8</b>	<b>11.8</b>	<b>0.6</b>	<b>35.4</b>	<b>3.2</b>	<b>5.9</b>	<b>100.0</b>	

**RÉPARTITION DES SUPERFICIES (EXPRIMÉES EN ACRES) INCENDIÉES  
AU QUÉBEC EN 1963 SELON L'ÉTENDUE ET LES MOIS D'OCCURENCE**

Classe d'étendue (1)	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Pourcentage
Moins de 0.1 acre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
De 0.1 à 1 acre	10.00	40.00	38.75	31.00	2.50	1.50	18.00	1.00	142.75	0.1
De 1.1 à 5 acres	60.00	193.25	145.75	82.75	3.00	22.50	81.75	—	589.00	0.6
De 5.1 à 10 acres	34.00	205.50	134.25	54.00	—	—	63.25	—	491.00	0.5
De 10.1 à 50 acres	570.00	1,152.75	539.00	363.50	—	15.00	591.75	—	3,232.00	3.4
De 51 à 100 acres	184.00	653.00	689.50	283.00	—	—	401.00	—	2,210.50	2.3
De 101 à 500 acres	450.00	5,917.25	4,938.00	738.00	—	—	3,669.00	—	15,712.25	16.3
De 501 à 1,000 acres	—	2,201.50	6,188.00	768.00	—	—	1,243.00	—	10,400.50	10.8
De 1,001 à 5,000 acres	—	15,389.50	10,993.00	—	—	—	4,857.00	—	31,239.50	32.5
Plus de 5,000 acres	—	6,290.00	19,200.00	6,712.00	—	—	—	—	32,202.00	33.5
<b>Total</b>	<b>1,308.00</b>	<b>32,012.75</b>	<b>42,866.25</b>	<b>9,032.25</b>	<b>5.50</b>	<b>39.00</b>	<b>10,924.75</b>	<b>1.00</b>	<b>96,219.50</b>	<b>100.0</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>1.4</b>	<b>33.3</b>	<b>44.6</b>	<b>9.4</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>11.3</b>	<b>—</b>	<b>100.0</b>	

(1) Ces classes d'étendue sont conventionnelles.

**RÉPARTITION DES SUPERFICIES (EXPRIMÉES EN ÂCRES) INCENDIÉES AU QUEBEC  
EN 1963 SELON LES BASSINS HYDROGRAPHIQUES ET LA NATURE DES TERRITOIRES**

Bassin hydrographique (*)		Peuplements marchands	Peuplements non- marchands	Brûlis anciens	Brûlis récents	Bûchés récents	Autres terrains forestiers	Terrains non- forestiers	Total
No	Désignation								
101	Rivière St-Jean	13.50	42.00	—	—	90.00	25.00	—	170.50
102	Riv. Noire	—	27.50	—	—	—	—	—	27.50
103	Riv. St-Françis de St-Jean	—	1.00	—	—	—	6.00	—	7.00
104	Lac Témiscouata	15.00	—	—	—	0.25	—	36.00	51.25
106	Riv. Matapédia	1.00	4.00	—	—	—	1.50	3.00	9.50
108	Riv. Grande-Cascapédia	—	1.00	—	—	—	—	—	1.00
110	Riv. Bonaventure	—	—	—	—	—	—	1.00	1.00
111	Riv. Port-Daniel	—	1.50	—	—	—	—	—	1.50
112	Riv. Grande et Petite Pabos	10.00	2.00	3.00	—	11.00	—	0.50	26.50
113	Riv. Grande-Rivière et Malbaie	—	1.00	—	—	2.00	—	—	3.00
204	Riv. St-François (Hall)	3.25	29.50	2.00	—	1.50	119.75	67.00	223.00
206	Riv. Bécancour	—	—	—	—	—	—	37.00	37.00
207	Riv. Du Chêne	—	8.50	—	3.00	3.00	83.00	7.00	104.50
208	Riv. Chaudière	3.00	7.00	—	—	43.50	12.25	2.00	67.75
210	Riv. Du Sud (Boyer)	—	1.00	—	—	—	—	—	1.00
212	Riv. Du Loup (St-Denis)	—	—	—	—	1.00	—	—	1.00
214	Riv. Rimouski (Du Sud-Ouest et Du Bic)	—	1.00	8.00	2.00	6.00	0.50	8.00	25.50
215	Riv. Mitis	—	3.00	—	—	—	0.25	22.00	25.25
216	Riv. Matane (Tartigou et Blanche)	—	9.75	3.50	—	—	1.00	4.75	19.00
217	Riv. Cap-Chat	—	0.25	—	—	—	—	0.50	0.75
218	Riv. Ste-Anne-des-Monts	25.00	417.00	4,003.00	175.00	218.25	—	—	4,838.25
219	Riv. Mont-Louis	—	—	—	—	—	0.75	1.00	1.75
220	Riv. Madeleine (Grande Vallée)	—	—	—	—	8.00	4.25	2.00	14.25
221	Riv. Dartmouth	—	—	—	—	—	—	1.00	1.00
222	Riv. York	—	—	—	—	15.00	—	—	15.00
301	Riv. Outaouais	85.00	190.75	200.50	13.50	522.75	41.75	694.00	1,748.25
302	Riv. Kipawa	5.00	—	2.75	—	1.00	—	—	8.75
303	Riv. Dumoine (Maganasapi et A l'Ours)	114.00	24.00	—	—	460.00	—	—	598.00
304	Riv. Noire (Swega)	6.25	4.00	0.75	—	26.00	—	—	37.00
305	Riv. Coulonge (Quyon)	5,595.00	906.00	97.00	—	21.25	5.00	177.00	6,801.25
306	Riv. Gatineau	703.75	673.00	55.00	—	1,996.25	54.50	189.50	3,672.00
307	Riv. Lièvre	6,100.25	496.25	286.25	12.00	2,193.75	45.00	152.50	9,286.00
308	Riv. Petite-Nation (Blanche)	34.00	4.00	—	3.00	18.00	—	24.50	83.50
309	Riv. Rouge	1,152.00	206.75	296.00	—	16.25	12.00	18.50	1,701.50
310	Riv. Du Nord	361.00	9.25	—	—	125.00	—	1.25	496.50
311	Riv. L'Assomption	2,769.50	706.00	155.75	48.00	252.00	263.00	157.25	4,351.50
312	Riv. Maskinongé	—	—	—	—	—	150.00	—	150.00
313	Riv. Du Loup (Yamachide)	7.00	—	—	—	—	—	—	7.00
314	Riv. St-Maurice	2,034.00	417.75	1.00	32.00	6,347.00	28.25	22.75	8,882.75

**RÉPARTITION DES SUPERFICIES (EXPRIMÉES EN ACRES) INCENDIÉES AU QUÉBEC  
EN 1963 SELON LES BASSINS HYDROGRAPHIQUES ET LA NATURE DES TERRITOIRES (Suite)**

Bassin hydrographique (*)		Peuplements marchands	Peuplements non- marchands	Brûlis anciens	Brûlis récents	Bûchés récents	Autres terrains forestiers	Terrains non- forestiers	Total
No	Désignation								
315	Riv. Batiscan	53.50	33.25	2.00	—	180.25	4.50	120.00	393.50
316	Riv. Ste-Anne de la Pérade	10.75	25.00	—	—	—	—	—	35.75
317	Riv. Jacques-Cartier	0.25	0.75	—	—	—	—	10.50	11.50
319	Riv. Ste-Anne de Beaupré	61.25	—	—	0.50	1.75	0.50	—	64.00
320	Riv. Du Gouffre	0.75	—	—	—	2.00	—	4.00	6.75
321	Riv. Malbaie	8.50	26.00	28.50	—	1.75	1.00	1.50	67.25
322	Riv. Noire de St-Siméon	91.00	—	—	—	2,183.00	—	70.00	2,344.00
323	Riv. Pt. Saguenay et St-Jean	24.00	42.00	—	—	54.00	—	—	120.00
324	Riv. A Mars (Ha! Ha! et Du Moulin)	104.00	420.50	40.00	1.00	25.00	—	116.50	707.00
325	Lac Kénogami	—	1.00	25.00	8.00	19.00	—	—	53.00
326	Riv. Métabetchouane	51.00	513.75	209.50	46.50	335.75	—	121.25	1,277.75
327	Riv. Ouatouchouane	1.00	925.00	—	—	—	—	589.00	1,515.00
328	Riv. Chamouchouane	148.00	522.00	1.00	—	150.00	—	18.00	839.00
329	Riv. Mistassini	—	82.50	70.50	40.00	12.00	—	750.00	955.00
330	Riv. Péribonka	498.00	583.75	4.00	18.00	0.25	25.75	23.75	1,153.50
331	Riv. Shipshaw (Valin)	6.00	60.25	130.00	2.00	770.00	—	3.00	971.25
332	Riv. Ste-Marguerite du Saguenay	1,344.00	—	0.50	—	1,536.00	—	—	2,880.50
333	Riv. Des Escoumains	1,514.00	0.25	2,772.00	—	3,004.00	1.75	5.00	7,297.00
334	Riv. Portneuf	1,858.00	75.00	847.00	—	9,245.75	—	8.00	12,033.75
335	Riv. Sault-au-Cochon (Laval)	—	3.00	0.25	—	3.00	1.75	—	8.00
336	Riv. Betsiamites (Papinachoïs)	0.50	—	35.00	1.25	—	—	4.50	41.25
338	Riv. Manicouagan	295.00	5.25	0.25	—	1,895.00	1,317.50	1.00	3,514.00
339	Riv. Godbout	30.00	2.50	—	—	195.00	—	13.50	241.00
340	Riv. Pentecôte	—	—	—	—	2.25	—	—	2.25
342	Riv. Marguerite de Clarke-City	—	—	4.00	—	—	0.25	—	4.25
343	Riv. Moisie	—	2.00	—	—	—	—	—	2.00
345	Riv. Sheldrake (Tortue)	—	2.00	2.00	—	1.00	—	—	5.00
347	Riv. St-Jean de Mingan	—	—	960.00	—	—	—	—	960.00
358	Riv. St-Augustin	—	—	—	—	—	—	1,000.00	1,000.00
401	Lac Abitibi	—	807.75	173.50	—	22.00	20.00	449.75	1,473.00
402	Riv. Harricana (Missisicabi)	4.00	774.75	896.75	222.50	333.50	354.00	473.00	3,058.50
403	Riv. Nottaway	4,977.00	2,238.00	—	—	1,753.00	490.00	229.00	9,687.00
Total		30,118.00	11,341.00	11,316.25	628.25	34,104.00	3,070.75	5,641.25	96,219.50
Pourcentage		31.3	11.8	11.8	0.6	35.4	3.2	5.9	100.0

(\*) Voir la carte des "Principaux bassins hydrographiques de la Province de Québec", publiée en 1944 par le Bureau de l'Economie Forestière, Ministère des Terres et Forêts, Hôtel du Gouvernement, Québec.

ANALYSE SOMMAIRE DES INCENDIES  
FORESTIERS AU QUÉBEC

1963

Causes	Nombre d'incendies	Superficie incendiée	Dommmages causés
Abatis	5.6%	3.0%	1.1%
Ouvriers forestiers	7.1	14.3	17.1
Récréation	18.2	21.7	12.4
Voyageurs	23.0	16.0	14.7
Chemins de fer	2.1	0.2	0.1
Foudre	24.6	37.5	49.4
Travaux publics	4.9	1.6	0.6
Incendiaires	2.4	3.0	1.9
Non-classifiées	11.9	2.7	2.7
Inconnues	0.2	0.0	0.0
<b>TOTAL</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

NOMBRE D'INCENDIES COMBATTUS PAR LES GARDES-FEU  
AVEC OU SANS AIDE SUPPLÉMENTAIRE

1963

Organisme	Extinction				Total	
	Gardes-feu avec aide		Gardes-feu sans aide			
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Service de la Protection						
District No 1	28	90.3%	3	9.7%	31	2.6%
" " 2	84	87.5	12	12.5	96	8.2
" " 3	63	85.1	11	14.9	74	6.3
" " 4	110	85.9	18	14.1	128	10.9
" " 5	2	50.0	2	50.0	4	0.3
" " 6	45	93.8	3	6.2	48	4.1
" " 7	13	100.0	—	—	13	1.1
" " 8	46	100.0	—	—	46	4.6
" " 9	16	100.0	—	—	16	1.4
" " 10	38	100.0	—	—	38	3.2
" " 11	3	75.0	1	25.0	4	0.3
" " 12	—	—	2	100.0	2	0.2
" " 13	13	81.2	3	18.8	16	1.4
" " 14	—	—	—	—	—	—
" " 15	1	100.0	—	—	1	0.1
" " 16	12	100.0	—	—	12	1.0
<b>Total</b>	<b>474</b>	<b>89.6</b>	<b>55</b>	<b>10.4</b>	<b>529</b>	<b>45.1</b>
Associations de Protection						
Ass. P. F. St-Maurice	97	61.4	61	38.6	158	13.5
Ass. P. F. Price	21	55.3	17	44.7	38	3.2
Ass. Gaspésienne P. F.	8	80.0	2	20.0	10	0.9
Ass. P. F. Laurentiennes	97	46.4	112	53.6	209	17.9
Lower Ottawa F. P. Ass.	123	75.3	39	24.7	162	13.8
Ottawa Fiver F. P. Ass.	31	53.4	27	46.6	58	4.9
<b>Total</b>	<b>377</b>	<b>59.4</b>	<b>258</b>	<b>40.6</b>	<b>635</b>	<b>54.2</b>
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés	3	37.5	5	62.5	8	0.7
<b>Grand Total</b>	<b>854</b>	<b>72.9</b>	<b>318</b>	<b>27.1</b>	<b>1,172</b>	<b>100.0</b>

**NOMBRE D'INCENDIES PAR ORGANISME DE PROTECTION  
SELON LE MOYEN DE DÉTECTION**

1963

Organisme	Avions		Tours		Gardes-feu		Public		Total	
	Nom- bre	%	Nom- bre	%	Nom- bre	%	Nom- bre	%	Nom- bre	%
<b>Service de la Protection</b>										
District No 1	2	6.5	5	16.1	12	38.7	12	38.7	31	2.6
" " 2	1	1.0	25	26.0	24	25.0	46	48.0	96	8.2
" " 3	1	1.3	9	12.2	4	5.4	60	81.1	74	6.3
" " 4	4	3.1	5	3.9	9	7.1	110	85.9	128	10.9
" " 5	—	—	—	—	1	25.0	3	75.0	4	0.3
" " 6	—	—	8	16.7	16	33.3	24	50.0	48	4.1
" " 7	—	—	—	—	4	30.8	9	69.2	13	1.1
" " 8	—	—	2	4.3	7	15.2	37	80.5	46	3.9
" " 9	—	—	—	—	5	31.3	11	68.7	16	1.4
" " 10	—	—	—	—	15	39.5	23	60.5	38	3.2
" " 11	2	50.0	—	—	1	25.0	1	25.0	4	0.3
" " 12	—	—	—	—	—	—	2	100.0	2	0.2
" " 13	5	31.2	6	37.5	—	—	5	31.3	16	1.4
" " 14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 15	—	—	1	100.0	—	—	—	—	1	0.1
" " 16	—	—	—	—	2	16.7	10	83.3	12	1.0
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>2.8</b>	<b>61</b>	<b>11.6</b>	<b>100</b>	<b>18.9</b>	<b>353</b>	<b>66.7</b>	<b>529</b>	<b>45.1</b>
<b>Associations de Protection</b>										
Ass. P. F. St-Maurice	11	7.0	44	27.8	63	39.9	40	25.3	158	13.5
Ass. P. F. Price	2	5.3	4	10.5	11	28.9	21	55.3	38	3.2
Ass. Gaspésienne P. F.	—	—	1	10.0	6	60.0	3	30.0	10	0.9
Ass. P. F. Laurentiennes	8	3.8	28	13.4	61	29.2	112	53.6	209	17.9
Lower Ottawa F. P. Ass.	31	19.1	66	40.7	11	6.8	54	33.0	162	13.8
Ottawa River F. P. Ass.	10	17.2	17	29.3	17	29.3	14	24.2	58	4.9
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>9.8</b>	<b>160</b>	<b>25.2</b>	<b>169</b>	<b>26.6</b>	<b>244</b>	<b>38.4</b>	<b>635</b>	<b>54.2</b>
<b>Concessionnaires et propriétaires non-affiliés</b>										
	—	—	1	12.5	3	37.5	4	50.0	8	0.7
<b>Grand Total</b>	<b>77</b>	<b>6.6</b>	<b>222</b>	<b>18.9</b>	<b>272</b>	<b>23.2</b>	<b>601</b>	<b>51.3</b>	<b>1,172</b>	<b>100.0</b>

## coût de la protection

Le coût de la protection des forêts dans toute la Province s'est élevé à \$6,995,702.22, soit une moyenne de 06.18 cents par acre ou de \$39.56 par mille carré. A lui seul, le ser-

vice de la Protection a déboursé 48.5 pour cent de cette somme, soit \$3,390,299.47, tandis que les autres organismes de protection ont soldé la différence, soit 51.5 pour cent.

### COÛT DE LA PROTECTION DES FORÊTS

Description	Service de la protection	Associations et concessionnaires et propriétaires non-affiliés	Total
Salaires:			
Permanents	\$ 689,032.48	\$ 421,502.22	\$1,110,534.70
Saisonniers et temporaires	839,796.44	1,732,829.51	2,572,625.95
Travaux d'amélioration	91,632.85	206,156.93	297,789.78
Outillage et équipement	665,001.79	371,548.99	1,036,550.78
Extinction des incendies	831,571.76	734,625.25	1,566,197.01
Dépenses de voyage	215,748.04	86,205.52	301,953.56
Dépenses diverses	613,329.55	458,435.17	1,071,764.72
<b>TOTAL</b>	<b>\$3,946,112.91</b>	<b>\$4,011,303.59</b>	<b>\$7,957,416.50</b>
Remboursements	\$ 555,813.44	\$ 405,900.84	\$ 961,714.28
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>\$3,390,299.47</b>	<b>\$3,605,402.75</b>	<b>\$6,995,702.22</b>

# bureau d'entomologie

Le Bureau d'Entomologie est une branche du Service de la Protection, qui a pour mission de veiller à la protection des forêts contre les incendies. Dans le domaine de la lutte contre les insectes forestiers, on a produit en 1963 une solution concentrée de virus suffisante pour effectuer, en 1964, l'arrosage aérien du principal foyer d'infestation de la Mouche à scie du pin gris de Swaine. Au chapitre de l'inventaire des insectes forestiers, le nombre d'échantillons d'insectes prélevés à cette fin en 1963 s'est élevé à 9,037. Le Bureau d'Entomologie s'est encore occupé en 1963 de faire un relevé des dommages causés par les insectes forestiers du Québec. Notons enfin que le Bureau d'Entomologie a encore été appelé, en 1963, à répondre à de nombreuses demandes de renseignements concernant les insectes et les moyens de les combattre.

## Lutte contre les insectes forestiers

Un développement important dans le domaine de la lutte contre les insectes forestiers a été réalisé en 1963, alors qu'environ 3,500,000 larves de la Mouche à scie du pin gris de Swaine étaient recueillies dans les régions du Lac St-Jean et du Saguenay, en vue de les contaminer d'une maladie à virus. Ces larves ainsi infectées artificiellement de virus ont ensuite été mises en élevage, afin de produire une quantité de virus suffisante pour faire au cours de l'été de 1964 l'arrosage aérien de quelque dix mille acres de forêts de pin gris fortement infestée par l'insecte, dans le bassin de la rivière Ouiatchouaniche, dans le comté de Roberval.

Plus tôt dans la saison, on avait déposé dans ces mêmes peuplements de pin gris sévèrement endommagés du bassin de la rivière Ouiatchouaniche, les quelque 200,000 cocons de la Mouche à scie du pin gris de Swaine qui avaient été infectés artificiellement de virus au cours de l'année précédente. Après avoir été conservés en chambre froide durant tout l'hiver, ces mêmes cocons ont été

distribués dans ces peuplements au cours de l'été de 1963 dans l'espoir que les adultes qui en émergeraient puissent transmettre la maladie à leurs descendants.

Cette lutte contre la Mouche à scie du pin gris de Swaine entreprise en 1962 par le Bureau d'Entomologie avec la collaboration des entomologistes du Gouvernement fédéral, connaîtra en 1964 un essor considérable avec l'arrosage aérien de ces peuplements.

Pour la quatrième année consécutive, le Bureau d'Entomologie a effectué, en 1963, un arrosage au DDT contre la Mouche à scie du mélèze, sur une étendue d'une dizaine d'acres à la Mare-du-Sault, dans le Parc des Laurentides.

Notons enfin que, pour la quatrième année consécutive, les employés du Bureau d'Entomologie ont participé en 1963 aux activités entomologiques ayant trait aux travaux d'arrosages aériens contre la Spongieuse, un insecte très destructeur des arbres fruitiers et autres essences feuillues, effectués par le Gouvernement fédéral sur une étendue de quelque 2,000 acres dans les comtés de Missisquoi, Huntingdon et Châteauguay.

## Inventaire annuel des insectes forestiers

Le Bureau d'Entomologie poursuit depuis 1938 un inventaire annuel des insectes forestiers du Québec, avec la collaboration des gardes-feu du Service de la Protection et des associations de protection, du personnel des compagnies forestières et de divers autres individus. Tous ces collaborateurs s'occupent de faire la collection d'échantillons d'insectes dans leurs territoires respectifs, suivant une méthode uniforme. Ces échantillons sont adressés au laboratoire du Bureau d'Entomologie situé à la Station forestière de Duchesnay, comté de Portneuf, où les insectes sont identifiés et mis en élevage jusqu'à leur état adulte.

Près de 950 collectionneurs ont expédié en 1963 un total de 9,037 échantillons ren-

fermant jusqu'à 37,139 spécimens d'insectes. Environ 70 pour cent de ces 9,037 échantillons ont été prélevés sur des essences résineuses et environ 30 pour cent sur des essences feuillues. A eux seuls, l'épinette et le sapin ont fait l'objet de 60 pour cent des échantillons prélevés en 1963, soit 3,070 collections sur l'épinette et 2,368 sur le sapin. Le bouleau vient ensuite avec 1,357 collections, suivi du tremble avec 521 collections, de l'érable avec 381 collections, du mélèze avec 368 collections, du pin gris avec 350 collections, etc.

L'identification des insectes contenus dans les 9,037 échantillons prélevés en 1963 révèle que les populations d'insectes auraient apparemment diminué en 1963, comparativement à l'année précédente. En effet, sur un total de 50 espèces d'insectes d'importance, 36 espèces ont été moins fréquentes en 1963, comparativement à 12 espèces qui se sont avérées plus fréquentes et à 2 espèces dont la fréquence n'a pas changé.

Le rapport de cet inventaire des insectes forestiers du Québec pour l'année 1963 a fait l'objet d'une publication spéciale du Bureau d'Entomologie.

#### **Relevé des dommages causés par les insectes forestiers**

Comme par les années passées, le Bureau d'Entomologie s'est occupé en 1963 de faire un relevé des dommages causés par les insectes de nos forêts. Ce travail a consisté en une série d'observations oculaires effectuées autant que possible à tous les deux milles de distance sur tous les chemins ca-

rossables. Pour faire ces observations, les préposés à ce relevé de dommages devaient s'éloigner du chemin et pénétrer à l'intérieur de la forêt, afin d'obtenir des lectures plus représentatives des peuplements visités. Les données recueillies à chacun de ces points d'observation avaient trait à la nature et la condition des peuplements examinés, à savoir le type de peuplement, le pourcentage des différentes essences et, dans le cas d'une infestation d'insecte, le nom de l'insecte, le pourcentage moyen de défoliation des différentes essences affectées, le pourcentage de mortalité de chaque essence, etc.

Un total de 1,735 observations ont ainsi été effectuées en 1963 dans les différents bassins hydrographiques de la Province. Ce relevé de dommages a permis de constater que la Squeletteuse des feuilles du bouleau, la Petite mineuse du bouleau, la Mouche à scie du mélèze, l'Arpenteuse de Bruce et la Mouche à scie du pin gris de Swaine ont constitué en 1963 les cinq principales espèces d'insectes forestiers responsables d'épidémies majeures en cette Province. D'autres espèces d'insectes telles que le Charançon du pin blanc, la Chenille à tente d'Amérique, la Chenille à tente d'automne, la Chenille à tente du cerisier, la Galle verruqueuse du tilleul, la Spongieuse, la Mouche à scie à tête jaune de l'épinette, la Mouche à scie de Leconte, le Papillon satiné, le Puceron de l'épinette, la Tordeuse des bourgeons de l'épinette et l'Arpenteuse d'automne, ont aussi présenté ici et là des foyers d'infestation. La plupart des autres espèces d'insectes rencontrées dans nos forêts en 1963 ne firent que signaler leur présence, sans causer de dommages appréciables.







# service des terres

## Attributions

Les principales attributions dévolues au Service des Terres sont les suivantes:

1) La concession, par bail ou par vente, d'emplacements de villégiature, de villages et des terrains nécessaires à l'industrie et au tourisme;

2) La perception des rentes d'occupation, des loyers, des versements relatifs aux ventes conditionnelles ainsi que de certaines redevances seigneuriales encore payables à la Couronne comme propriétaire des Biens des Jésuites et de la Seigneurie de Lauzon;

3) L'administration des baux en vigueur; modifications nécessitées par l'arpentage, le cadastre ou autres causes; transports de gré à gré ou par voie de succession, renouvellements à l'échéance, révocations, etc..

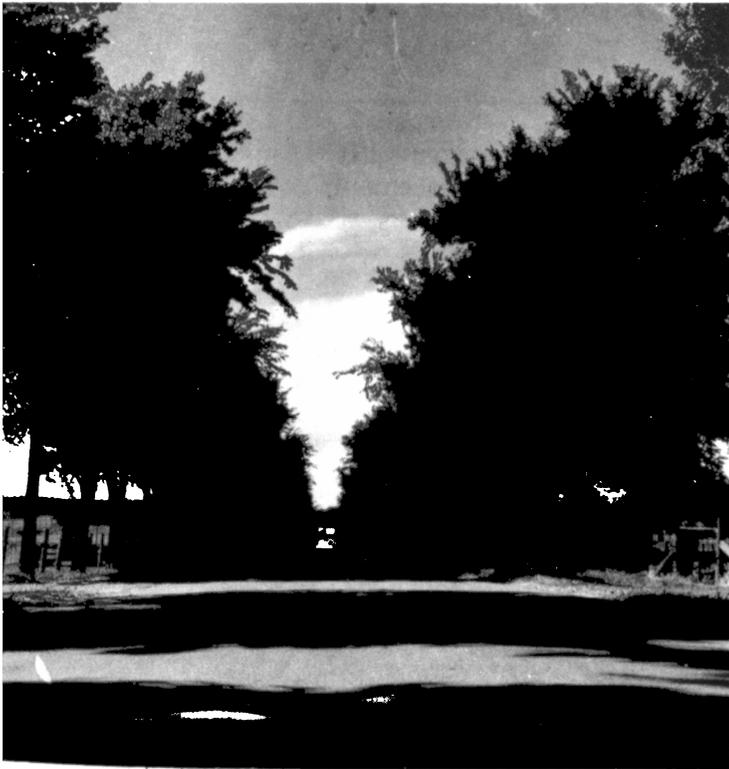
4) L'étude des titres de propriété réels ou apparents qui sont soumis par les particuliers, corporations ou corps publics en vue de:

a) déterminer si ces titres se rattachent à une concession formelle par la Couronne, quelle qu'en soit l'ancienneté;

b) déterminer les particularités de la concession initiale en fonction des lois en vigueur à la date de celle-ci et des termes utilisés dans le titre;

c) remédier à toute insuffisance du titre originaire ou à toute défectuosité de possession ultérieure qui nécessite l'intervention de la Couronne.

5) L'étude des cas d'occupation, sans titre, des terres de la Couronne, en vue de concéder à l'occupant le terrain qui lui est nécessaire, lorsque l'intérêt public ne s'y oppose pas et, dans les cas de "squatters" indésirables, qui refusent de délaisser le terrain après avoir reçu une mise en demeure à cet effet, l'institution des procédures requises pour obtenir de la Cour la libération du terrain.



## Concession de terres

La concession de terres étant l'une des principales attributions du service, deux divisions administratives y président dont l'une s'occupe de la location et de la vente des emplacements de villégiature et la seconde, des emplacements et terrains requis pour d'autres fins.

### 1) Pour fins de villégiature

Plus particulièrement depuis 1945, les emplacements de villégiature sont concédés à bail, à certaines conditions. Ces baux, d'une durée de dix (10) ans, avec option de renouvellement, semblent donner satisfaction aux intéressés. Ces emplacements, pour la plupart mesurent deux chaînes (132 pieds) de front par trois chaînes (198 pieds) de profondeur. A la fin du dernier exercice, les baux en vigueur affectaient principalement des terrains de la région de Montréal, bien que la villé-

giature commence à prendre également de l'importance dans les autres régions. Dans le rapport du service pour l'exercice 1962-63, l'on précisait que "les emplacements ainsi loués peuvent ensuite être vendus individuellement, au prix fixé par le Lieutenant-gouverneur en conseil, à la demande du locataire et sur preuve qu'il a affectué des améliorations et érigé des constructions d'une valeur suffisante pour assurer la permanence de l'établissement, surtout quand celui-ci forme avec d'autres, une colonie estivale importante".

Vu que les demandes de location pour fins de villégiature se maintiennent à un rythme croissant et qu'il importe de satisfaire le plus possible les nouveaux aspirants, des lotissements ont été exécutés par le service des arpentages au cours de l'exercice 1963-64, à la requête du service des terres, aux endroits indiqués dans le tableau numéro I.

TABLEAU I  
EMPLACEMENTS DE VILLÉGIATURE MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC  
1963/1964

Lacs ou cours d'eau	Comtés	Cantons	Nombre approximatif d'emplacements	Superficies d'emplacements
Lac Daigle	Duplessis	Letellier	85	111.40 acres
Lac Chevreuil	Papineau	Amherst	139	147.40 "
Lac de la Rivière Noire	Charlevoix	Chauveau	104	119.27 "
Lac Port-aux-Quilles	Charlevoix	Callières	126	199.03 "
Lac Des Aigles	Papineau	McGill	152	153.51 "
Lac Cavan	Abitibi-Est	Daubrée	211	191.20 "
Lac Ste-Rose	Berthier et Maskinongé	Gauthier et Angoulême	206	175.70 "
Lac Hénault	Berthier et Maskinongé	Gauthier et Angoulême	44	33.84 "
Lac Des Corbeaux	Papineau	McGill	165	134.09 "
Bras Nord-Est de la rivière Valin	Chicoutimi	Falardeau	95	91.66 "
Fleuve St-Laurent	Duplessis	Arnaud	28	22.52 "
<b>TOTAL</b>			<b>1355</b>	<b>1379.62 "</b>

## 2) Pour fins autres que la villégiature

Ces fins se rapportent surtout à la concession, par bail ou par vente, d'emplacements de village et des terrains nécessaires à l'industrie et au tourisme. Par emplacements de village, l'on entend les terrains destinés à des fins résidentielles, commerciales ou industrielles, compris dans les limites d'un village déjà existant ou projeté. Certains de ces villages sont devenus des villes importantes comme Sept-Iles, par exemple.

Les emplacements de village sont concédés par certificat de vente, en vertu d'arrêtés en conseil qui fixent pour chaque localité ou région le prix et les conditions de la vente. Les lettres patentes sont délivrées sur demande lorsque les conditions sont remplies.

Les autres cas qui peuvent se présenter, qu'il s'agisse d'un développement industriel ou touristique ou de tout autre projet dont la réalisation est liée à l'économie de la province ou d'une région, sont soumis individuellement au Lieutenant-gouverneur en conseil qui détermine pour chacun le prix de vente, le mo-

de de paiement et les conditions d'établissement.

## Recettes

Les recettes du service des terres, ainsi qu'en fait foi l'état des revenus du ministère, se sont élevées pour l'exercice 1963-64 à \$708,984.53. Ces recettes démontrent que les ventes de terrains, la location d'emplacements de villégiature et de village, ainsi que la perception de certains autres droits et honoraires, constituent pour la province une source de revenu assez appréciable.

## Statistiques

Le tableau numéro II fournit d'intéressantes précisions sur les réalisations du service au cours du dernier exercice. A l'administration des quelque 8,000 baux en vigueur, s'ajoutent 1,693 nouveaux baux consentis durant cette période. A noter que les statistiques contenues dans ce tableau se rapportent à l'ensemble des concessions faites par bail ou par vente, qu'il s'agisse d'emplacements de villégiature, de village ou des terrains destinés à l'industrie et au commerce.

**TABLEAU II**  
**STATISTIQUES DU TRAVAIL EFFECTUÉ PAR LE SERVICE DES**  
**TERRES**  
**1963/1964**

	Nombre
Nouveaux baux accordés	1,693
Transferts de baux exécutés	735
Révocations de baux	294
Certificats de vente et Lettres patentes accordés	699
Certificats de libération relatifs aux biens des Jésuites et à la seigneurie de Lauzon	34
Arrêtés en conseil approuvés concernant la concession de terrains	67

TABLEAU III

TRANSFERTS DE LOTS ENTRE LE MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS  
ET LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION  
1963/1964

Comtés	Du ministère des Terres et Forêts au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation		Du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation au ministère des Terres et Forêts	
	Nombre de lots ou parties de lots	Superficie (acres)	Nombre de lots ou parties de lots	Superficie (acres)
Abitibi-Est	38	2,437.97	—	—
Abitibi-Ouest	7	389.	—	2.50
Argenteuil	—	—	2	179.
Arthabaska	—	—	3	499.
Beauce	—	—	8	972.05
Berthier	—	—	2	200.
Frontenac	—	—	11	2,067.
Gatineau	—	—	1	50.
Gaspé-Sud	—	—	1	50.
Jonquière-Kénogami	1	43.	—	—
Labelle	3	26.	19	1,697.
Laviolette	—	—	5	476.
Matapédia	—	—	24	2,391.
Pontiac	—	—	4	473.
Rimouski	4	335.	—	—
Roberval	107	9,929.	—	—
Rouyn-Noranda	7	313.	2	57.50
Terrebonne	—	—	7	620.50
<b>TOTAUX</b>	<b>167</b>	<b>13,472.97</b>	<b>89</b>	<b>9,734.55</b>

Le tableau numéro III relatif à l'utilisation des terres de la Couronne indique la répartition par comté, des lots ou parties de lots qui, au cours de l'exercice 1963-64, ont été placés sous la juridiction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation ou rétrocédés par ce dernier à celui des Terres et Forêts. Pour faciliter les relations en ce domaine, entre les deux ministères, un comité conjoint existe depuis déjà plusieurs années. Son rôle consiste précisément:

1) à recommander, après étude, le transfert au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, des terrains qui, par leur nature

ou leur situation, sont susceptibles de servir aux fins de la colonisation et de l'agriculture et inversement, la rétrocession par le susdit ministère à celui des Terres et Forêts des terrains qui doivent être affectés à des fins autres que la colonisation et l'agriculture;

2) à prévoir l'utilisation rationnelle de certains lots impropres à la culture.

Bien qu'au cours de l'exercice 1963-64 ce comité n'ait tenu aucune réunion régulière, les activités entre les deux ministères se sont poursuivies à un rythme à peu près normal, grâce à la participation exercée par corres-

pondance des principaux membres qui en font partie. Durant la dite période, ainsi que l'atteste le tableau numéro III, l'utilisation différente de 25 unités de terrain a été recommandée et approuvée par divers arrêtés en conseil, avec le résultat que 13,472.97 acres (16 unités) ont été transférées au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et 9,734.55 acres (89 unités) rétrocédées au ministère des Terres et Forêts. Il y a lieu de souligner ici l'importance des superficies transférées dans les comtés d'Abitibi Est (2,437.97 acres) et de Roberval (9,929 acres). Il s'agit de terrains destinés en majorité à la culture rationnelle des bleuets (ou aménagement de bleuetières) sous le contrôle et la surveillance du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

#### **Considérations générales**

Par ce qui précède, l'on constate que le service des terres travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. L'identification des terres

impliquées dans la procédure administrative l'oblige également à faire appel en particulier aux services des arpentages et du cadastre, du ministère des Terres et Forêts. En outre, les responsables du service doivent, dans l'analyse des nombreuses demandes soumises à leur attention, tenir compte des attributions des autres ministères du gouvernement provincial.

C'est ainsi qu'intervient le ministère du Procureur Général, dans les cas d'éviction par voie judiciaire; celui des Richesses Naturelles pour la réserve de trois chaînes, les barrages et lignes de transmission affectant les terres de la couronne, pour les concessions de terrains de surface dans les régions minières et la création ou l'agrandissement de villages miniers; celui du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, chaque fois qu'il s'agit d'affecter un nouveau lac à la villégiature; celui du Revenu, dans les cas de transport, par voie de succession, des baux ou de certificats de vente.

# service extérieur

Pour fins administratives, la province de Québec est actuellement divisée en 18 districts, chacun sous la direction d'un ingénieur forestier. Les bureaux du ministère sont généralement situés dans la ville ou la municipalité la plus importante du district, cela dans le but d'en faciliter l'accès au public.

En plus des districts, le Service extérieur s'occupe également au point de vue administratif de l'École forestière de Duchesnay, de la Pépinière provinciale de Berthierville, du Bureau des Bois de Montréal, des forêts domaniales de Matane et de Valin-Ste-Marguerite et de 17 divisions régionales de renseignements forestiers.

## District

Les chefs de districts, assistés dans l'exécution de leurs travaux par des ingénieurs forestiers, des gardes forestiers, des mesureurs de bois, des gardiens de réserves cantonales, des gardes-feu et autres fonctionnaires, sont chargés du contrôle des exploitations forestières et de l'application des lois et règlements du gouvernement et du ministère édictés en vue d'assurer la pérennité des forêts du Québec. Ils s'occupent aussi de travaux de restauration forestière, de reboisement, de sylviculture, de la production de plants dans les pépinières secondaires et de l'estimation des terrains vacants de la Couronne en vue de location ou de vente pour fins récréatives ou industrielles.

C'est à nos bureaux de district que le public doit s'adresser pour obtenir des renseignements ou assistance sur les questions pertinentes à ses problèmes forestiers.

## Forêts domaniales

Des forêts domaniales ont été créées en vertu des dispositions de la loi dans le but de fournir aux petits et moyens industriels forestiers des régions de Matane et du Saguenay les bois nécessaires à l'alimentation de leurs industries, favorisant ainsi l'expansion économique de ces secteurs.

Le ministère envisage la possibilité d'en former d'autres prochainement dans certains territoires de la province, en vue de maintenir des industries forestières déjà existantes et de favoriser l'installation de nouvelles industries.

En plus de contrôler les exploitations dans ces forêts spéciales, nos ingénieurs y appliquent les plus récentes techniques d'aménagement forestier.

## Divisions régionales des renseignements forestiers

Nos dix-sept (17) divisions régionales de renseignements forestiers, répartis dans différents secteurs de la province, sont dirigés par des ingénieurs forestiers résidents. Ces ingénieurs forestiers fournissent aux petits et moyens propriétaires de terres à bois des conseils sur l'aménagement rationnel de leur domaine boisé.

## *districts administratifs du service extérieur*

District	Chef	Adresse
Amos	Roger R. Roy, i.f.	C.P. 428, Amos
Rouyn	Lucien Castonguay, i.f.	C.P. 790, Rouyn
Hull	Jean Lebleu, i.f.	191, rue Principale, Hull
Montréal	J.B. Campagna, i.f.	407, Boul. St-Laurent
Shawinigan	Maurice Descôteaux, i.f.	Edifice Le Royer, ch. 504 Montréal 1 C.P. 730, Shawinigan
Chicoutimi	Noël Lizotte, i.f.	54, rue Racine est, Chicoutimi
Roberval	J.-H. Potvin, i.f.	Roberval Nord, C.P. 218
Québec	Armand Fafard, i.f.	230, rue Dorchester, Québec
Notre-Dame Du Lac	Paul-H. Côté, i.f.	C.P. 159, Notre-Dame du Lac Témiscouata
Rimouski	Romuald Fournier, i.f.	C.P. 700, Rimouski
Hauterive	Oscar Blais, i.f.	C.P. 70, Hauterive
Parc des Laurentides	Jacques Masson	230, rue Dorchester, Québec
Chibougamau	Alban Lapointe, i.f.	C.P. 850, Chibougamau
Sept Iles	Jean-Ls Vézina, i.f.	700, Avenue Laure, Sept Iles
New Carlisle	Marcel Léveillé, i.f.	C.P. 548, New Carlisle
Val d'Or	Gaëtan Côté, i.f.	C.P. 998, Val d'Or
La Sarre	Simon Couture, i.f.	C.P. 1020, La Sarre
Gaspé	Ls-René Pednault, i.f.	C.P. 367, Gaspé
Forêt Domaniale de Matane	René Henley, i.f.	C.P. 860, Matane
Forêt Domaniale de Valin - Ste-Marguerite	Robert Desmeules, i.f.	54, rue Racine Est, Chicoutimi
Ecole forestière de Duchesnay	Jean-Marie Pleau, i.f.	Ecole forestière, Duchesnay
Pépinière de Berthierville	J.-Paul Campagna, i.f.	Pépinière provinciale Berthierville
Bureau des Bois de Montréal	J.-Alfred Legendre	407, Boul. St-Laurent, Edifice Le Royer, ch. 509 Montréal 1

# divisions régionales des renseignements forestiers

## BUREAUX DES RENSEIGNEMENTS FORESTIERS

Bureau	Titulaire	Adresse	Territoire
Québec	Fernand Côté, i.f.	855, Grande Allée Est	Québec, Portneuf Montmorency
Lévis	Jean-Paul Dubé, i.f.	855, Grande Allée Est	Lotbinière, Lévis Nord Dorchester et Bellechasse
La Malbaie	Yvon Mercier, i.f.	C.P. 235, La Malbaie	Charlevoix Saguenay ouest
La Pocatière	Paul-Henri Ouellet, i.f.	C.P. 394, de la Pocatière	Kamouraska, L'Islet Montmagny
Notre-Dame Du Lac	Jacques Caron, i.f.	C.P. 159 N.-D. du Lac Témiscouata	Témiscouata Rivière du Loup
Rimouski	Claude Lajoie, i.f.	C.P. 700 Rimouski	Rimouski, Matane Matapédia, Gaspé Nord
Beauceville	P.-E. Fortin, i.f.	C.P. 100 Beauceville	Beauce, Frontenac Sud Dorchester et Bellechasse
Plessisville	C.-H. Gilbert, i.f.	C.P. 879	Mégantic et Est d'Arthabaska, de Wolfe
Sherbrooke	Jean Dumoulin, i.f.	C.P. 774 Sherbrooke	Sherbrooke, Richmond, Stanstead, Compton Ouest de Wolfe
Drummondville	André-Côme Lemay, i.f.	Edifice du Gouverne- ment Provincial Rue Marchand Drummondville	Drummond et Ouest d'Arthabaska
Cowansville	Michel Bélanger, i.f.	C.P. 1389 Cowansville	Brome, Missisquoi Iberville et comtés à l'ouest riv Richelieu
St-Hyacinthe	Hermel Fournier, i.f.	Edifice du Gouverne- ment, St-Hyacinthe	Bagot, St-Hyacinthe Richelieu, Verchère Chambly, Rouville Shefford
Nicolet Trois-Rivières	Martial Lafrenière, i.f. Roland Bernaquez	C.P. 848, Nicolet C.P. 31 Trois-Rivières	Nicolet, Yamaska Champlain, Laviolette St-Maurice, Trois-Rivières, Maskinongé
Mont-Laurier Hull	Claude Simard, i.f. J.-Adrien Larrivée, i.f.	Mont-Laurier 191 rue Principale Hull	Labelle, Nord Gatineau Pontiac, Hull, Papineau Sud Gatineau
St-Jérôme	Maurice Kirouac, i.f.	St-Jérôme Métabetchouan Lac St-Jean	Chicoutimi, Lac St-Jean Roberval, Jonquières et Kénogami

# commission de géographie

## MEMBRES DE LA COMMISSION DE GEOGRAPHIE DE QUEBEC

---

Président:

*Jean-Charles Bonenfant*

Vice-président:

*Benoît Robitaille*

Secrétaire:

*Jean Poirier*

Membres:

*Maurice Beaulieu*

*Robert Bergeron*

*Jean-Marie Bourbeau*

*Georges Côté*

*Réal Dallaire*

*Julien Drapeau*

*Léon Valois*

### Attributions

D'après sa loi constitutive (c. 101), la Commission de Géographie, qui relève du ministère des Terres et Forêts, a comme rôle principal de faire des recommandations au Ministre sur toute question ayant trait à la désignation et à la dénomination des entités géographiques du territoire du Québec. Elle détermine les nouveaux noms géographiques et corrige l'orthographe des anciennes appellations selon des principes établis.

Les toponymes deviennent officiels, une fois acceptés par le Ministre. Ils peuvent alors être indiqués sur les cartes du Québec. Par la suite, les nouvelles appellations sont transmises au Comité permanent canadien des Noms géographiques, à Ottawa, pour qu'elles soient reportées sur les cartes publiées par le Gouvernement fédéral. Ce Comité entérine les décisions prises par le Québec et ces toponymes paraissent sur les cartes topographiques, politiques, marines et autres.

### Rapport des activités

Au cours de 1963, la Commission a pris des décisions concernant une trentaine de noms de municipalités du Québec. De plus, elle a étudié la toponymie de cinq cartes géographiques du ministère des Terres et Forêts, de cinquante cartes géologiques du ministè-

re des Richesses Naturelles, de cinquante-cinq cartes topographiques fédérales, de même que trois cents cartes aéromagnétiques. La Commission a ainsi examiné, au minimum, trois mille noms géographiques. Dans chaque cas, elle a fait des suggestions en s'appuyant sur les plans d'arpentage et de cadastre ainsi que sur les appellations employées localement dans les différentes régions étudiées.

La Commission de géographie de Québec a compris l'urgence et l'importance d'envoyer sur le terrain des enquêteurs pour connaître la toponymie en usage. Au cours de l'été 1963, la Commission fit effectuer trois enquêtes dans la Province. M. Camille Laverdière, professeur de Géographie à l'Université de Montréal, a parcouru le nord de Montréal et a vérifié sur les lieux plus de mille noms géographiques. M. Fernand Grenier, directeur de l'Institut de Géographie de l'Université Laval, a étudié la toponymie des îles du Saint-Laurent et il y a recueilli trois cents noms qui n'étaient pas encore consignés dans les archives de la Commission. L'abbé Gaston Blackburn, toponymiste, a visité la partie nord-est du comté de Charlevoix; il a recueilli au minimum cent noms géographiques qui n'avaient pas encore paru sur les plans et cartes du Québec.

Les recherches toponymiques effectuées par ce dernier enquêteur, par exemple, ont porté sur les cantons de Dumas, Saguenay, Sagard, Callières et Chauveau. Les plans et les cartes donnaient 173 noms géographiques dans cette région. L'enquête directe a démontré que 149 de ces noms étaient appliqués correctement dans les documents cartographiques, alors que les autres, au nombre de 24, avaient une application erronée. Cette enquête nous a donc permis de rétablir les faits et d'indiquer aux entités auxquelles ils appartenaient, les noms appropriés. De plus, et ce point est très important, c'est grâce à cette enquête que l'on a pu recueillir 94 noms géographiques en usage dans cette région. Il s'agit dans la plupart des cas, d'appellations de lacs et de cours d'eau dont les

noms n'avaient jamais été indiqués sur les plans et sur les cartes du Québec.

Il ressort de ces chiffres qu'en moyenne, 55% seulement de la toponymie de ces cantons apparaissait sur les plans. Le pourcentage varie d'un canton à un autre. Ainsi, 25% seulement des noms géographiques sont inscrits sur la compilation du canton de Dumas. Par contre, l'enquête a démontré que la toponymie indiquée sur la compilation du canton de Chauveau est beaucoup plus exacte et complète, 69% des toponymes de ce canton étant déjà indiqués sur les plans.

Après de telles enquêtes, le problème de choisir et d'adopter un seul nom pour chaque accident géographique est parfois plus diffi-

phique de Québec est certaine que grâce à ces enquêtes, elle pourra, dans un certain nombre d'années, avoir une connaissance exacte des noms en usage dans la plupart des régions habitées de notre Province.

le qu'avant, car notre Commission doit maintenant opter parmi deux ou trois toponymes recueillis pour une même entité géographique. Parfois, la Commission s'arrête sur le nom qui est d'usage local, parfois elle adopte celui qui a le plus grand intérêt historique. Il reste cependant que seules les enquêtes directes permettent de prendre des décisions de la façon la plus scientifique, ce qui était auparavant impossible. La Commission de géogra-

### ENQUÊTE TOPONYMIQUE DANS LES CANTONS DE DUMAS, SAGUENAY, SAGARD, CALLIÈRES ET CHAUCHEAU

1963/1964

Cantons étudiés	Noms bien indiqués sur les plans et contrôlés par l'enquête sur le terrain	Noms nouveaux obtenus par l'enquête directe	Changements de noms et applications erronées sur les plans	Nombre total de noms à indiquer sur les plans	Pourcentage de la toponymie exacte sur les plans avant l'enquête
Dumas	11	26	6	43	25%
Saguenay	40	19	7	66	60%
Sagard	17	16	1	34	50%
Callières	36	17	6	59	60%
Chauveau	45	16	4	65	69%
<b>TOTAL</b>	<b>149</b>	<b>94</b>	<b>24</b>	<b>267</b>	<b>55%</b>

La Commission a adopté les noms des personnages suivants pour désigner huit nouveaux cantons tous situés dans le comté de Roberval:

- 1 — ASSIGNY (Le sieur d'). Enseigne en pied. En 1722, Monsieur de Vaudreuil dit: "Qu'il est de très bonne volonté, mais quelque'incommodité l'empêche d'agir comme il le souhaiterait. C'est un très bon sujet."
- 2 — BEAUREGARD (André Jarret, sieur de), lieutenant de la Compagnie de Contrecoeur du régiment de Carignan.
- 3 — BUDEMONT (Le sieur de), officier des troupes de la Nouvelle-France au

XVIIIe siècle. Monsieur de Vaudreuil dit de lui en 1722: "Qu'il est très bon officier et fort capable de servir partout où on voudra l'employer. Exact dans le service et réglé dans sa conduite".

- 4 — CLÉRAC (François de Tapie, sieur de Monteil et), capitaine de la compagnie du Poitou, du régiment de Carignan.
- 5 — FLEURICOURT (Jean - Baptiste), (1645- ), notaire et huissier de la partie est du gouvernement de Montréal. Il reçut sa commission de notaire en 1669.

6 — LIZÉE (R.P. Zéphirin . . .), (1856-1928). Né à Montréal, il fut ordonné prêtre dans l'Ouest et consacra sa vie aux Indiens, tour à tour à Lucas, au Lac-Sainte-Anne, à Hobbema, à Stony Plain et enfin à Rivière-Qui-Barre, son dernier poste.

7 — MERCAN (Pierre . . . dit Lapierre), sergent du régiment de Carignan. Il est demeuré au Canada.

8 — TRESNY (Léonard . . . dit Laverdure), caporal non placé du régiment de Carignan.

## *comité d'études économiques et de planification forestière*

Le Comité d'études économiques et de planification forestière a été créé en mars 1963. C'est un organisme consultatif dont la tâche est de trouver et suggérer des solutions aux divers problèmes que doit envisager le ministère principalement dans le domaine de l'économie et de la planification forestière.

Le Comité est, de plus, l'agent de liaison entre le ministère et le Conseil d'Orientation économique du Québec, il est également représenté au Comité permanent d'aménagement des Ressources et à ses sous-comités techniques et doit s'occuper de certains aspects du programme A.R.D.A.

Dès le départ, le Comité s'est vu confié le soin de:

- 1 — Recueillir toutes les données de base sur le potentiel forestier de la région de la Gaspésie et tracer un plan rationnel de distribution des sources d'approvisionnement en bois, selon les besoins indispensables des industries existantes, ou dans certains cas des industries à faire naître, en tenant compte des secteurs ouvriers ou agricoles qui doivent dépendre essentiellement de ces industries;
- 2 — formuler des plans dont l'objectif serait de remettre dans les meilleures conditions de productivité par des travaux sylvicoles les vastes territoires à vocation forestière de cette région;
- 3 — tracer les programmes de restauration qui s'imposent et dont la réalisation sera une source d'emploi pour cette région sous-développée.

Ce travail a amené le Comité à produire un rapport intérimaire traitant particulièrement des problèmes d'approvisionnement de l'industrie des pâtes et papiers de la région tout en tenant compte des besoins en matière première des autres industries utilisant le bois non-ouvré. Le rapport faisait aussi état des renseignements existants sur la région et décrivait les territoires où il nous fallait compléter les données de base pour la poursuite de ce travail. Le rapport final concernant cette région doit paraître au début de 1966; entre-temps, un second rapport préliminaire, plus élaboré que le premier, doit être prêt pour le début de 1965.

Afin d'éviter le dédoublement des activités dans la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie, le comité travaille en étroite collaboration avec le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec Inc. pour tout ce qui concerne la partie forêt de la région.

De plus, le comité a procédé à une enquête en vue de déterminer les possibilités de relever l'économie générale de la Vallée de Matapédia. Il a étudié également les problèmes suscités par la fermeture d'une usine importante dans la région de Rimouski, il a entrepris une étude concernant l'approvisionnement des industries utilisant le bois franc, ainsi que divers projets particuliers relatifs à l'implantation de nouvelles industries. Il a encore participé au projet de création d'une forêt domaniale sur les bassins des rivières Valin et Ste-Marguerite (Chicoutimi) et suggéré, après études préliminaires, l'échange de certaines concessions forestières.

ÉTAT DES REVENUS DU  
 MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS 1963/1964  
 REVENUS PROVENANT DE L'ADMINISTRATION

DES TERRES PUBLIQUES

Locations		\$ 285,585.40
Ventes		283,927.48
Droits sur sable et gravier		88,881.85
Honoraires (transfert et émission de baux, (contrats et lettres patentes)		19,782.68
Intérêts		583.10
Divers		788.14
		\$ 679,548.65

REVENUS PROVENANT DE L'ADMINISTRATION

DES FORÊTS PUBLIQUES

Primes d'affermage		\$ 190,000.00
Rentes foncières		849,151.25
Honoraires (transfert de concessions forestières)		114,618.00
Droits de coupe		
Concessions forestières	\$10,812,089.24	
Forêts vacantes	3,054,099.64	
Réserves cantonales	42,235.33	
Réserves spéciales	78,596.49	\$13,987,020.70
Pénalités		
Coupes non autorisées	\$ 41,515.62	
Coupes excédentaires	61,885.89	
Bois charroyés avant mesurage	815.45	
Infractions		
a) aux règlements d'exploitation	41,255.93	
b) aux règlements de la protection	1,340.00	
c) aux règlements relatifs aux scieries	1,900.70	\$ 148,713.59
Remboursements (frais de mesurage)		\$ 240,000.00
Honoraires (examens de mesurage)		1,462.00
Ventes de bois		51,366.39
Permis d'exploitation de sucreries		6,593.85
Permis d'expédition		51,639.38
Intérêts		30,953.10
		\$15,671,518.26

RECOUVREMENTS

Taxe fédérale de vente	\$ 14,800.11	
Autres	10,130.70	\$ 24,930.81

AUTRES REVENUS

Location de propriétés		
Ventes		\$ 7,919.00
Cartes géographiques		26,754.82
Formules de mesurage		32,028.03
Matériel et fournitures		6,163.08
		\$ 72,864.93
<b>TOTAL</b>		<b>\$16,448,862.65</b>

ETAT DES DEPENSES DU MINISTERE DES TERRES ET FORÊTS

1963/1964

Administration	\$ 3,234,178.03	
Service forestier et Service de la protection	5,496,013.86	
Service des Arpentages et Service du cadastre, (y compris subventions)	1,458,333.90	
Reboisement et pépinières	455,310.56	
Forêt domaniale de Matane	413,615.00	
Ecole forestière de Duchesnay	218,430.34	
Restauration de la forêt	825,341.16	
Indemnités aux accidentés ou leurs dépendants et soins médicaux	64,970.86	
Commission de géographie de Québec	23,398.90	
Bourses d'études, subventions et dépenses diverses et imprévues	67,442.73	
Versement à effectuer pour l'achat d'un territoire forestier (Hammermill) en vertu de 10-11 Eliz. II C. 26	102,500.00	
		\$12,359,535.34

DEPENSES ET IMMOBILISATIONS

Achats de terrains, achats, transformations, construction et aménagement d'immeubles, de pistes d'atterrissage et de chemins d'accès et d'exploitation forestière	1,596,601.24	
Versement à effectuer pour l'achat d'un territoire fores- tier (Hammermill) en vertu de 10-11 Eliz. II, C. 26	214,679.71	
		\$ 1,811,280.95
		14,170,816.29

## *table des matières*

Lettre du ministre . . . . .	3
Exposé général des fonctions du ministère des Terres & Forêts . . . . .	4
Organigramme . . . . .	5
Bureau du personnel . . . . .	6
Service des arpentages . . . . .	11
Service du cadastre . . . . .	17
Service forestier . . . . .	21
Bureau de l'économie forestière . . . . .	23
Inventaires forestiers . . . . .	24
Aménagement forestier . . . . .	24
Bureau des pépinières et du reboisement . . . . .	27
Bureau de l'enregistrement des permis de coupe . . . . .	32
Bureau des exploitations forestières . . . . .	38
Contrôle des exploitations forestières . . . . .	42
Contrôle des expéditions . . . . .	43
Bureau des renseignements forestiers . . . . .	45
Bureau des scieries et érablières . . . . .	49
Bureau d'assistance aux producteurs de bois à pâte . . . . .	50
Bureau de sylviculture et de botanique . . . . .	51
Bureau des bois . . . . .	55
Bureau de la restauration forestière . . . . .	55
Camps forestiers d'étudiants . . . . .	57
Ecole forestière de Duchesnay . . . . .	59
Les chemins d'accès en forêt . . . . .	60
Statistiques concernant l'industrie forestière . . . . .	62
Service de la protection . . . . .	69
Superficies protégées . . . . .	70
Le personnel . . . . .	71
Protection des forêts dans les municipalités rurales . . . . .	76
Infractions aux lois et règlements de la protection . . . . .	77
Education populaire . . . . .	79
Entraînement du personnel . . . . .	80
Arrosages aériens . . . . .	81
Les incendies forestiers . . . . .	81
Coût de la protection . . . . .	93
Bureau d'entomologie . . . . .	94
Service des terres . . . . .	99
Service extérieur . . . . .	104
Commission de géographie . . . . .	107
Comité d'études économiques et de planification forestière . . . . .	109
Etat des revenus du ministère . . . . .	110
Etat des dépenses du ministère . . . . .	111

